

Généa
79

SEPTEMBRE 2017 — N° 101

**LA REVUE DU CERCLE
GÉNÉALOGIQUE DES
DEUX-SÈVRES**



**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
À SAINT-AUBIN-LE-CLOUD**

SOMMAIRE



Le mot du président	2
Assemblée générale à Saint-Aubin-le-Cloud	3 à 13
De la génépomologie	14 et 15
Rachel Grimaud, la mémoire insatiable...	16 à 21
Utilisation d'un second écran	22 à 24
Du nouveau sur le site	25
Référencement des sources	26 à 29
La colonie pénitentiaire agricole de Tesson	30 à 34
Quartiers de Mme Claude Allard (1ère partie)	35 à 46
Prêtres jugés à Niort après 1792	47 à 50
Revue de presse du XIXe siècle	51 à 56
Deux-Sévriens décédés à Theil-Rabier (16)	57 et 58
Le mot des Archives départementales	59 et 60

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX
Siret n° 409 984 0085 0001

Association loi de 1901 – J.O du 4.07.1990

☎ 05 49 06 79 22 Local Archives
départementales

☎ 05 49 08 53 40 Local Pierre-de-Coubertin
(laisser un message)

Courriel : genea79@wanadoo.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Jean Jacques MAUPETIT
Vice-présidents	Danièle BILLAUDEAU Raymond DEBORDE

Secrétaire	Sylviane CLERGEAUD
Secrétaires adjointes	Francette CONANEC Brigitte PROUST

Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorière adjointe	Nicole BONNEAU

Administrateurs	Marc BOUCHET Gaby BRAULT Nadège DEJOUX Christian FLEURY Yasmine GUILBARD Serge JARDIN Anne-Marie MOREAU Marguerite MORISSON Michelle PELMONT
-----------------	--

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2017

- cotisation de base incluant l'accès au bulletin en ligne :	25 €
- droit d'entrée : pour 1 ^{ère} adhésion seulement :	10 €
- Supplément pour bulletin version papier :	20 €
- Supplément pour bulletin papier hors France métropolitaine :	35 €

Rédacteurs du bulletin : Danièle BILLAUDEAU et Raymond DEBORDE

Responsable de la Publication : Jean-Jacques MAUPETIT

Reproduction interdite des textes et illustrations.

Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.

Les articles et documents ne sont pas retournés.

Version papier imprimée par Copy Couleurs.

Chères adhérentes et chers adhérents

Cette édition peut vous paraître tardive, mais nous vous rappelons que, suite à notre dernière Assemblée générale, la revue ne paraîtra plus que trois fois par an. Seuls les quatre derniers numéros resteront accessibles sur notre site. Si vous souhaitez conserver un exemplaire, nous vous conseillons d'ouvrir la revue concernée, puis de la télécharger et de la sauvegarder dans votre dossier préféré.

Notre nouveau site sera disponible dès le premier octobre. Vous y trouverez les mêmes rubriques mais sous une forme différente. Vous en avez un aperçu à la page 25.

Vous trouverez dans notre site, tous les trimestres, à la rubrique "Contes et Chansons", trois extraits sonores d'enquêtes réalisées par le CERDO (Centre d'Études, de Recherches et de Documentation sur l'Oralité) autour de la musique, la danse, le conte, les récits de la vie pour les départements du Poitou-Charentes et la Vendée.

Nous organisons le samedi 23 septembre notre seconde journée "Portes Ouvertes" à notre local, rue Pierre-de-Coubertin à Niort. Nous serons très heureux de vous y rencontrer.

Nous serons aussi présents aux Rencontres Généalogiques Régionales les 7 et 8 octobre à La Rochelle, organisées par le Cercle généalogique de l'Aunis.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Jacques MAUPETIT

Et pour ceux qui n'ont pu être présents lors de notre Assemblée générale à Saint-Aubin-le-Cloud, voici une photo où vous retrouverez une grande partie des membres de notre CA.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Samedi 24 mars 2017 - Saint-Aubin-le-Cloud

Objet : Modification des statuts et du règlement Intérieur

Danièle Billaudeau, vice-présidente, présente les modifications envisagées.

Nos statuts et notre règlement intérieur n'avaient pas été actualisés depuis l'origine, même si quelques décisions avaient été prises en Assemblées générales extraordinaires, publiées au Journal officiel, transmises à la Préfecture des Deux-Sèvres et mises en application.

C'est le cas notamment de la suppression de notre double dénomination « Génée79 » et « Cercle généalogique des Deux-Sèvres » qui prêtait à confusion, et de la nomination de deux vice-présidents et deux secrétaires adjointes, qui est effective depuis plus de dix ans.

Nous avons jugé en 2016 qu'il était temps de faire cette actualisation. Un groupe de travail s'est mis à la tâche et le toilettage nous a donné le résultat ci-après que nous soumettons à votre approbation :

STATUTS

Trois articles ont été modifiés : les articles 1, 4 et 9.

D'une manière générale, le vote s'effectue à main levée. Mais, si quelqu'un le souhaite, un vote à bulletin secret peut être organisé. À la question "Y a-t-il quelqu'un pour souhaiter le vote à bulletin secret ? ", personne ne s'étant manifesté, tous les votes auront donc lieu à main levée.

Vote de l'Assemblée générale pour l'approbation des articles modifiés des statuts

- Qui s'abstient ? Aucune main ne s'est levée.
- Qui vote contre ? Une main levée.
- Qui vote pour l'approbation des articles modifiés des Statuts ? Toutes les mains s'étant levées sauf une, les articles modifiés des Statuts sont approuvés à l'unanimité moins une voix.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Il a surtout été adapté à l'usage du courrier électronique, du site internet et du blog. Nous en avons profité pour reformuler ou clarifier quelques paragraphes.

13 paragraphes ont été modifiés. Tous vous ont été communiqués en même temps que la convocation.

Nous n'avons pas reçu d'observation particulière.

Si des observations motivées étaient formulées maintenant elles le seraient hors délai, renvoyées à un prochain Conseil d'administration et soumises le cas échéant au vote d'une nouvelle Assemblée générale extraordinaire. (Art. 26 du règlement intérieur).

Vote de l'assemblée générale pour l'approbation des paragraphes modifiés du Règlement Intérieur.

- Qui s'abstient ? Aucune main ne s'est levée.
- Qui vote contre ? Une main levée.
- Qui vote pour l'approbation des paragraphes modifiés du Règlement Intérieur ? Toutes les mains s'étant levées sauf une, les paragraphes modifiés du Règlement Intérieur sont approuvés à l'unanimité moins une voix.

FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Durant l'entracte, l'association "Les Croqueurs de pommes" représentée par M. BOUCHET, nous a dévoilé tout ce que nous devons savoir sur les pommes. Vous retrouverez le contenu de sa présentation à suivre dans la revue.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Samedi 24 mars 2017 - Saint-Aubin-le-Cloud

L'heure est venue de vous présenter notre bilan de l'année écoulée. Merci pour votre participation à l'Assemblée générale annuelle du Cercle généalogique des Deux-Sèvres.



Nous adressons nos remerciements à la municipalité de Saint-Aubin-le-Cloud qui nous accueille dans cette salle.

Avant d'ouvrir l'Assemblée générale, je voudrais tout d'abord présenter les excuses de M. Philippe MOUILLER, sénateur des Deux-Sèvres, Mme Geneviève GAILLARD, députée des Deux-Sèvres, M. Gilbert FAVREAU, président du Conseil départemental, M. Jérôme BALOGÉ, maire de Niort, de même que celles de Mme Aude SEILLAN, directrice des Archives départementales. Tous sont retenus par des obligations prises antérieurement.

Les agendas nous le savons, sont toujours très chargés à cette époque de l'année et nous sommes d'autant plus sensibles à la présence de MM. Jean-Marie MORISSET sénateur des Deux-Sèvres, Serge JARDIN représentant la municipalité de Saint-Aubin-le-Cloud et Laurent DELENNE représentant les Archives départementales.

Serge JARDIN nous présente la commune qui nous accueille et qui nous offrira l'apéritif en fin d'Assemblée.

Puis Marguerite MORISSON nous présente la dizaine de pionniers de la Gâtine qui sont partis en Nouvelle-France.

Je déclare **OUVERTE** l'Assemblée générale du CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES.

Avant d'entamer le rapport moral, nous désignons Mme Sylviane CLERGEAUD comme secrétaire de séance. Nos scrutateurs pour les votes seront Mmes Nicole BONNEAU et Francette CONANEC.

M. Raymond DEBORDE fera procéder aux votes habituels :

D'une manière générale, le vote s'effectue à main levée. Mais, si quelqu'un le souhaite, un vote à bulletin secret peut être organisé. À la question "Y a-t-il quelqu'un pour souhaiter le vote à bulletin secret ?", personne ne s'étant manifesté, tous les votes auront lieu à main levée.

RAPPORT MORAL

Nous voilà donc réunis pour vous présenter le bilan de notre vingt-septième année de fonctionnement qui fut comme à son habitude bien chargée.

Nous avons défini l'an passé nos projets principaux qui consistaient :

À développer l'activité "Dépouillements et saisies"

Durant cette année, nous avons mis en ligne 52 867 actes ce qui porte notre base à 2 064 318 actes.

Nous remercions tous les acteurs qui ont réalisé ce travail. À ce sujet, nous sommes toujours demandeurs de bénévoles, qui pourraient nous rejoindre pour compléter cette équipe.

Finaliser nos nouveaux statuts et règlement intérieur

Ceux-ci ont été modifiés et ont fait l'objet d'une présentation lors de l'Assemblée générale extraordinaire qui avait lieu juste avant celle-ci.

Rejoindre BIGENET, la base de données de la Fédération

Ceci a été réalisé dès le mois d'avril 2016. Sachez que pour la période de neuf mois, 191 actes ont été vendus.

Dans le même domaine, notre base de données déposée à GENEABANK a fait l'objet d'une demande de 19 330 actes, et que nos adhérents ont effectué 14 338 demandes.

Pour ce qui est de FILAE, ex Notre famille.com, 125 275 actes ont été consultés.

Au total, près de 150 000 actes issus de notre base ont fait l'objet d'un intérêt, d'où l'importance de continuer sur la saisie.

QUE SAVONS-NOUS JUSTEMENT DE NOS ADHÉRENTS ?

Nous avons achevé l'année avec 657 adhérents, soit une baisse de 5,8 %. La majorité des personnes qui n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2016, étaient des personnes qui avaient adhéré suite au forum régional de 2014 à Niort. L'engouement du moment n'a pas été poursuivi. C'est une des raisons qui explique cette baisse.

La répartition hommes/femmes est de 54,3 % ce qui reste constant depuis quelques années.

95,5 % d'entre vous sont équipés d'internet. Ce pourcentage est en constante évolution, il n'était seulement que de 87 % en 2013.

L'abonnement à notre revue trimestrielle était de 243 pour cette année, soit 36,9 %. S'il est vrai que la mise en ligne de cette revue sur notre site a fait chuter ce chiffre (63,6 % en 2015) il n'en est pas moins vrai que la version papier est toujours prisée au regard du nombre d'adhérents possédant internet.

Comment êtes-vous répartis géographiquement ?

L'ancienne région Poitou-Charentes vient logiquement en tête avec 336 adhérents (51,1 %)

- 79 (209 adhérents) 31.8 %
- 86 (60 adhérents)
- 17 (58 adhérents)
- 16 (9 adhérents)

La Région Île-de-France vient en seconde position avec 91 adhérents (14 %)

Les Pays-de-la-Loire viennent en troisième position avec 81 adhérents (12 %)

- 49 (39 adhérents)
- 85 (21 adhérents)
- 44 (18 adhérents)
- 72 (2 adhérents)
- 53 (1 adhérent)

Les pays étrangers, 15

- 9 nous viennent du Canada
- 1 des États-Unis
- 1 d'Australie
- 1 de Dubaï
- 1 de Suisse
- 1 du Luxembourg
- 1 de Belgique



Les visiteurs de notre site

Nous avons eu 41 136 visiteurs en 2016 (48 059 en 2015).

Ils sont dans l'hexagone (97 %) soit 39 960 auxquels nous devons rajouter les 81 situés dans les départements d'outre-mer (Guadeloupe, la Réunion, la Nouvelle-Calédonie).

395 cliquent depuis les États-Unis et 412 depuis le Canada.

106 visiteurs sont situés en Europe (Luxembourg, Suisse, Belgique, Allemagne, Espagne).

NOS ACTIVITÉS 2016

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois tantôt à Niort, tantôt à Pompaire pour y décider des actions à mener. Il faut aussi y ajouter les multiples réunions pour le secrétariat, de préparations des séances d'initiation ou de perfectionnement, de préparation de la revue et j'en oublie sûrement.

En terme de communication et de partenariat

Nous nous sommes rapprochés des Archives départementales et, avec Mme SEILLAN, directrice, nous nous sommes mis d'accord sur un certain nombre de points :

- La réorganisation des documents qui complètent les séries 7J (relevés des communes) et 19J (relevés des notaires) ; en effet ces documents seront fournis en format numérique, et imprimés par les Archives départementales pour leurs besoins et éventuellement pour les mairies qui désirent un exemplaire papier. Pour les autres, elles recevront un format numérique.
- La mise en place, en salle de lecture, de l'application "Généa79 communes", qui permet de retrouver rapidement la situation d'une commune, avec éventuellement les informations la concernant à savoir changement de nom, fusion, absorption, etc.
- Une lettre d'information à insérer dans notre revue, ce qui est déjà le cas et qui perdurera.
- Rappelons que Mme SEILLAN anime régulièrement des ateliers de paléographie de différents niveaux.

Il est à noter que ce partenariat entre le Cercle généalogique et les Archives départementales, plus précisément en matière de séances d'initiation, a fait l'objet d'un article dans "la Revue Française de Généalogie".

Nous avons signé une convention avec l'Agence du Développement du Tourisme afin de devenir "Ambassadeur des Deux-Sèvres". L'objectif de cette agence est de faire découvrir le département. Près de 5 300 adhérents peuvent donc bénéficier d'avantages pour des activités diverses. Pour eux, nous avons déjà tenu une séance d'initiation l'année dernière et nous continuerons cette année.

Avec l'ATSCAF (Association Touristique Sportive et Culturelle des Administrations Financières), nous avons signé une convention de groupe, permettant à celui-ci de faire bénéficier à ses adhérents, de séances d'initiation. Ce type de convention est ouvert à tous les groupes d'une dizaine de personnes.

Nous sommes partie prenante au sein de l'association "Niort - Marais Poitevin - Québec" créée en novembre, à l'initiative de la ville de Niort et présidée par M. Fabrice DESCAMPS. Son objectif est de développer des liens d'amitié, culturels, touristiques et économiques en s'appuyant sur le passé historique de Niort et son commerce fluvial avec le Canada. Marguerite MORISSON, Danièle BILLAudeau et Yasmine GUILBARD font donc partie du bureau de cette association.

C'est maintenant Danièle BILLAudeau qui vous présente les activités Initiation et Relevés.

L'activité Initiation

Nous avons réalisé onze séances d'initiation et une de perfectionnement devant 164 personnes, soit

une moyenne de 15 personnes pour chacune.

Les séances d'initiation se sont déroulées à :

- BOISMÉ le 21 janvier,
 - ARGENTONNAY le 11 février,
 - MISSÉ le 17 mars,
 - NIORT le 27 mai, à l'attention de l'ATSCAF,
 - SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE le 24 juin,
 - THOUARS le 30 août
 - SAINT-AUBIN-LE-CLOUD le 3 octobre,
 - NIORT le 17 octobre, à l'attention des "Ambassadeurs des Deux-Sèvres",
 - NUEIL-LES-AUBIERS le 19 octobre,
 - FORS le 17 novembre
- et celle de perfectionnement à :
- CERIZAY le 24 novembre.

Ces séances ont été animées par Danièle BILLAUDEAU, Marc BOUCHET, Raymond DEBORDE, Serge JARDIN, Jean-Jacques MAUPETIT et Brigitte PROUST. Toutes ces séances ont été réalisées en partenariat avec les Archives départementales et la présence de Laurent DELENNE que nous remercions chaleureusement pour ses parfaites connaissances et sa capacité à les faire partager.

Notre exposition sur les aviateurs originaires des Deux-Sèvres, et morts durant la Grande Guerre a été visible à Thouars (médiathèque), Cerizay (médiathèque). C'est justement lors de cette exposition qu'un enseignant du collège a décidé d'effectuer un travail d'histoire avec ses élèves. Elle a donc rejoint le CDI de cet établissement. Comme ces expositions ont été relayées par la presse locale, d'autres demandes nous sont parvenues et elles seront exaucées cette année.

L'activité Relevés

Rappelons que ces relevés peuvent être réalisés de plusieurs façons :

Relevés manuscrits qui seront saisis plus tard sur le logiciel NIMÈGUE,

Relevés directement sur le logiciel NIMÈGUE ou sur un tableur quelconque selon une trame définie.

Certains relevés manuscrits restent à saisir.

Notre équipe est aujourd'hui constituée d'une quinzaine de personnes que nous remercions pour leur investissement.

Mais nous sommes toujours à la recherche de volontaires pour la compléter et, pour ce faire, nous les accompagnons par une petite formation accompagnée d'un livret. Alors n'hésitez pas.

Mme Frédérique ROUX, notre opératrice de saisie, présente à notre local situé dans le bâtiment des Archives, effectue en priorité la saisie des contrats de mariage, qui pour la majorité d'entre eux sont relevés par M. et Mme SAUQUET ainsi que par M. MORIN.

Son travail ne s'arrête pas là, puisqu'elle assure également l'accueil téléphonique du mardi au vendredi.

Raymond DEBORDE présente nos moyens de communication.

L'activité Blog

Le blog "Généa79" a été ouvert en avril 2016. Il permet, entre autres, d'être informé de notre activité et de l'actualité généalogique dans le département. Il est accessible par l'intermédiaire de notre site pour les adhérents, mais aussi directement en tapant dans votre moteur de recherche préféré "blog Généa79". Le blog nous met en contact avec un nouveau public, plus jeune, plus connecté et plus éloigné du département.

À noter que lors de nos manifestations extérieures, nous avons reçu des compliments venant des autres Cercles généalogiques sur la périodicité et les contenus du blog.

Pour résumer, quelques chiffres sur 8 mois :

5400 visites (**600** par mois) de France essentiellement, mais aussi des États-Unis, de Belgique, du Canada... **54** abonnés, **65** articles

Tout le monde peut là encore proposer un article (recette, anecdote...) et me l'envoyer.

L'activité Revue

Quant à la revue, suite à la mise en ligne au début de l'année 2016, j'ai pris la suite de Nicole BONNEAU comme responsable de la revue. Le passage de témoin s'est fait tout en douceur grâce à Nicole qui a toujours un œil bienveillant et est toujours partante pour m'aider.

Le format numérique n'a pas détruit les abonnements papier, puisque nous avons toujours 243 personnes qui le reçoivent sous ce format, ce qui représente près de 37 % de nos adhérents.

Sylviane CLERGEAUD présente les moments de rencontre avec nos adhérents

LES PERMANENCES. Comme les années précédentes, nous avons assuré nos permanences :

- à Niort : 6 rue Pierre-de-Coubertin
le premier mercredi de 10 H à 17 H
et le 3^{ème} samedi de chaque mois de 14 H à 17 H
- à Niort : Archives départementales – 26 rue de la Blauderie
Le mardi toute la journée
- à Parthenay : 28 rue du château – Maison du Patrimoine
le 2^{ème} vendredi de chaque mois de 14 H à 17 H
- à Thouars : 5 rue Drouyneau-de-Brie
le dernier jeudi de chaque mois de 10 H à 12 H et 14 à 17 H.

10 SORTIES ont été effectuées en 2016, sur 6 départements autres que le nôtre.

1. Le 2^{ème} Forum de généalogie de Libourne (33) le 3 avril 2016
2. Les journées régionales de Généalogie à Saintes (17) les 21 et 22 mai 2016
3. Le 7^{ème} Forum de généalogie à Saint-Nazaire (44) les 3 et 4 septembre 2016
4. Le 14^{ème} Salon du livre à Sainte-Verge le 11 septembre 2016, représenté par notre antenne de Thouars
5. Les Journées du patrimoine 17 septembre 2016 aux Archives départementales de Niort
6. Nos premières "Portes Ouvertes" le 17 septembre 2016 à notre local de Niort
7. Le Forum GENE@2016 le 24 septembre à Paris (75)
8. La Fête de la colline Saint-André le 9 octobre 2016 à Niort
9. La journée "Échange Expo" organisée par le CGP le 10 octobre 2016 à Montamisé (86)
10. "PASS'YON Généalogie" organisée par le CGV les 29 et 30 octobre à Bourg-sous-la-Roche (85)

Comme vous pouvez le constater, nous avons essayé de mettre en place une multitude de moyens afin d'enrichir notre base, d'augmenter notre visibilité et de rendre service à nos adhérents et aussi aux autres.

Vote de l'Assemblée générale pour l'approbation des rapports moral et d'activité 2016

- Qui vote contre ? Aucune main ne s'est levée.
- Qui s'abstient ? Aucune main ne s'est levée.
- Qui vote pour l'approbation des rapports moral et d'activité ? Toutes les mains s'étant levées, les rapports moral et d'activité 2016 sont approuvés à l'unanimité.



RAPPORT FINANCIER

M. Claude Brangier, notre trésorier, présente les comptes de résultat suivis par le bilan financier 2016.

BILAN au 31 Décembre 2016

ACTIF	31/12/2016	PASSIF	31/12/2016
Immobilisations	1197,52	Excédent Cumulé n-1	63372,83
Parts Sociales	45,90	Résultat 2014	-577,66
Recettes à recevoir	1144,28	Fonds Associatif	62795,17
Charges payées d'avance		Fournisseurs	1034,81
Disponibilités	65652,28	Adhésions d'avance	4210,00
TOTAL ACTIF	68039,98	TOTAL PASSIF	68039,98

COMPTE DE RESULTAT 2016

DEPENSES	2016	RECETTES	2016
Fournitures	188,70	Redevance FILAE	11652,00
Petits Equipements		Redevance BIGENET	274,40
Documentations		Droits Entrée	1068,00
Locations	6424,10	Adhésions	13420,00
Charges Locatives	1207,79	Revue papier	4448,00
Entretiens Réparations	196,51	Cotis hors France M.	16,00
Assurance	421,51		
Impression Reliures	4633,87	Annuaire et Guides	99,00
Missions	316,31		
Réceptions	652,82		
Frais Postaux	2271,53		
Télécom	742,34	Intèrets sur Livrets	1288,46
Internet	2624,64		
Services Bancaires	350,90	Subventions	2625,60
Formation Prof	65,67	Don	268,00
Salaires	9794,92	Recettes exception.	715,55
URSSAF	4443,68		
Médecine du Travail	89,52		
Redevances, Cotisations	1125,00		
Dot Amortissements	902,86		
Perte exceptionnelle			
TOTAL DEPENSES	36452,67	TOTAL RECETTES	35875,01
		PERTES	577,66
TOTAL	36452,67	TOTAL	36452,67

Rapport de M. MAZÉ, vérificateur aux comptes

- M. Claude Brangier, trésorier du Cercle généalogique des Deux-Sèvres, m'a présenté les comptes de l'exercice 2016.

Après vérification, je certifie qu'ils sont réguliers et sincères.

- Les recettes liées aux adhésions progressent de manière significative de 10322 € à 13 420 € en raison de l'augmentation du prix de l'adhésion.

- Les recettes des « Revues papier » ont fortement diminué en raison de la mise en ligne du bulletin.

- Les recettes issues des « Redevances FILAE » sont en régression de 4 887 €.

- Au final le déficit de l'exercice 2016 est de 577,66 €.

- Les disponibilités au 31/12/2016 sont de 65 652,28 € dont 35 000€ de valeurs mobilières (obligations)

Je n'ai pas d'autre remarque à formuler sur les comptes de l'exercice 2016. Je vous invite donc à donner quitus au trésorier Claude Brangier.

La parole est donnée à l'assistance. Personne ne s'étant manifesté, nous passons aux votes habituels.

Approbation des comptes de résultat 2016

- Qui vote contre ? Aucune main ne s'est levée.
- Qui s'abstient ? Aucune main ne s'est levée.
- Qui vote pour l'approbation des comptes ? Toutes les mains s'étant levées, les comptes de résultat 2016 sont approuvés à l'unanimité.

Vote du quitus au trésorier pour sa gestion 2016.

- Qui vote contre ? Aucune main ne s'est levée.
- Qui s'abstient ? Aucune main ne s'est levée.
- Qui vote pour donner le quitus à notre trésorier ? Toutes les mains s'étant levées, le quitus au trésorier est donné à l'unanimité.

Nous avons pour 2017 et même au-delà un certain nombre de projets que nous mettrons en place en fonction de nos moyens humains et financiers.

À ce jour, nous comptons 495 adhérents ce qui correspond à 75,3 % par rapport à 2016, dont 31,7 % souhaitent la revue papier soit 157 adhérents.

LES PROJETS 2017

Site

Notre site fête ses six ans. Il rend de bons services, même s'il existe un dysfonctionnement récurrent. Celui-ci est difficilement décelable. Le noyau sur lequel est basé notre site n'est plus maintenu. Il existe une nouvelle version, mais elle est totalement différente et ne supporte pas les fonctionnalités qui avaient été mises en place. Il est donc urgent de passer à une refonte. Nous avons fait appel à plusieurs sociétés qui nous ont répondu avec des coûts qui pour certains sont totalement aberrants. Deux avaient retenu notre attention, mais malheureusement l'une d'entre elles semble fragile en terme de durée. En effet c'était une société individuelle, et cela nous paraît risqué pour la maintenance. Nous n'avons donc plus le choix.

Nous allons rédiger un cahier des charges qui prendra en compte l'ensemble des fonctionnalités actuelles, sans trop modifier l'ergonomie pour ne pas bousculer les habitudes. L'objectif est que cette nouvelle version soit disponible au premier octobre. Le coût est de 12 000 € que nous allons financer sur trois exercices. Nous allons nous garder une réserve de 10 % qui sera versée au terme d'un an d'utilisation lors de la réception définitive.

Base

Nous allons continuer à alimenter notre base de données régulièrement. Par la lecture des 99 bulletins parus, nous avons recensé près de 4 000 actes qui intéressent des Deux-Sévriens qui se sont mariés ou sont décédés hors du département. Ces actes n'étant pas dans notre base, nous allons donc les intégrer. Il y aura une commune qui sera nommée HORS-DÉPARTEMENT. Les contrats de mariages qui y seront recensés seront renommés en mariage avec en observation l'indication que ce sont des contrats avec le nom du notaire et sa résidence. Tous ces actes resteront dans notre base et

ne seront pas diffusés sur les bases BIGENET, FILAE ou GENEABANK.

Nous avons décidé de fournir aux Cercles de l'Union Poitou-Charentes-Vendée, la liste des mariages qui concerne un de leur ressortissant.

Nos travaux

Nous allons continuer notre effort en matière d'initiation. Nous avons déjà effectué deux séances en 2017 à Moncoutant et Argentonay, deux autres sont programmées, à Échiré et Niort. Nous avons aussi effectué en janvier une conférence auprès des anciens salariés de la MAAF devant une centaine de personnes. Nul doute que cela aura des retombées.

Nous allons aussi diffuser dans notre revue des articles relatifs aux outils informatiques utiles pour la généalogie.

À ce sujet, notre revue ne paraîtra plus que trois fois dans l'année, en avril, septembre et décembre. En effet, il nous est difficile de réaliser quatre revues au regard du nombre d'articles que nous avons et du travail que cela représente. D'autre part, les frais postaux unitaires ont augmenté suite à la diminution du nombre d'envois. Le prix de la revue papier restera le même soit 20 €. La cotisation annuelle restera inchangée pour l'année 2018 soit 25 €.

Nous continuons à assurer les permanences dans nos antennes de Parthenay et Thouars, ainsi qu'à notre local. Nous changeons de jour pour la permanence de Niort, ce sera le premier mardi du mois au lieu du mercredi. Celle du troisième samedi du mois reste inchangée.

Nous allons œuvrer avec beaucoup d'attention pour le développement de l'association "Niort - Marais Poitevin - Québec" avec la signature envisagée à plus ou moins long terme d'un pacte d'amitié avec la MRC Pierre-de-Saurel (Municipalités régionales de comté) dans les mois à venir.

Marguerite MORISSON termine un long travail sur l'immigration des Deux-Sèvres vers le Canada aux 17e et 18e siècles. Cela a été plus long et plus compliqué que prévu en ce qui concerne la présentation. En effet, 250 garçons et filles de chez nous sont allés fonder une nation : La Nouvelle-France devenue le Québec francophone d'aujourd'hui. Ce furent des soldats, des filles du Roi, des faux sauniers, mais aussi des engagés ainsi que des femmes qui ont suivi leurs époux.

Toute une histoire qui crée un lien très fort entre nos deux pays de chaque côté de l'Atlantique...

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de ce projet.

À ce jour, nous n'avons que deux sorties programmées : en septembre, le Salon du livre à Sainte-Verge et, en octobre, le Forum régional qui se déroulera à La Rochelle. Nous ne serons pas présents au Forum national qui se déroulera en septembre au Havre. Si nous devions être présents à d'autres manifestations, vous en seriez informés par le biais de notre site.

Notre prochaine Assemblée générale se déroulera le 24 mars 2018 à Niort.

Claude BRANGIER présente le budget prévisionnel.

Comme vous pouvez le voir, nous avons provisionné 4 000 € qui correspondent au tiers de la refonte de notre site.

Vote pour l'adoption du budget prévisionnel 2017.

- Qui vote contre ? Aucune main ne s'est levée.
- Qui s'abstient ? Aucune main ne s'est levée.
- Qui vote pour ?

Toutes les mains s'étant levées, le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

Élection du vérificateur aux comptes 2017.

M. Joël MAZÉ a émis le souhait de se représenter pour 2017.

- Qui vote contre ? Aucune main ne s'est levée.
- Qui s'abstient ? Aucune main ne s'est levée.
- Qui vote pour la candidature 2017 de M. MAZÉ ?

Toutes les mains s'étant levées, M. MAZÉ est élu comme vérificateur aux comptes pour l'année 2017 à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

DEPENSES

RECETTES

	2016	2017		2016	2017
Fournitures	188,70	500	Redevance FILAE	11652,00	10000
Petits Equipements		150	Redevance BIGENET	274,40	360
Documentations		50	Droits Entrée	1068,00	1000
Locations	6424,10	6500	Adhésions	13420,00	17000
Charges Locatives	1207,79	1250	Bulletins	4448,00	4000
Entretiens Réparations	196,51	50	Cotis Etrangers	16,00	
Assurance	421,51	430			
Impression Reliures	4633,87	3400	Brochures et Guides	99,00	100
Missions	316,31	400			
Réceptions	652,82	1200			
Frais Postaux	2271,53	1750			
Télécom	742,34	740	Intèrets sur Livrets	1288,46	1200
Gestion du Site	2624,64	2700			
Services Bancaires	350,90	400	Subventions	2625,60	2600
Formation Prof	65,67	70	Don	268,00	
Salaires	9794,92	9800	Recettes except.	715,55	
URSSAF	4443,68	4500			
Médecine du Travail	89,52	90			
Redevances, Cotisations	1125,00	1100			
Dot Amortissements	902,86	900			
provisions/investissements		4000			
TOTAL DEPENSES	36452,67	39980	TOTAL RECETTES	35875,01	36260
			Déficit	577,66	3720
TOTAL	36452,67	39980	TOTAL	36452,67	39980

Nous arrivons maintenant au moment très important pour la poursuite de notre activité : L'élection du Conseil d'administration de notre Cercle composé aujourd'hui de 16 membres.

Trois mandats qui arrivent à échéance, ceux de :

Danièle BILLAUDEAU, Gaby BRAULT et Michelle PELMONT.

Toutes sollicitent un nouveau mandat de trois ans.

Nous avons enregistré une nouvelle candidature datée du 11 février 2017. Elle émane de notre adhérente 2044 Anne-Marie MOREAU qui remplit les conditions requises pour postuler tant en terme d'ancienneté que de délais.

Vote pour le renouvellement des mandats et l'élection d'un nouveau membre au Conseil d'administration.

Qui **s'oppose** à l'élection de Danièle BILLAUDEAU, Gaby BRAULT, Michelle PELMONT et Anne-Marie MOREAU ? Aucune main ne s'est levée.

Qui **s'abstient** à l'élection de Danièle BILLAUDEAU, Gaby BRAULT, Michelle PELMONT et Anne-Marie MOREAU ? Aucune main ne s'est levée.

Qui **est pour** l'élection de Danièle BILLAUDEAU, Gaby BRAULT, Michelle PELMONT et Anne-Marie MOREAU ? Toutes les mains se sont levées.

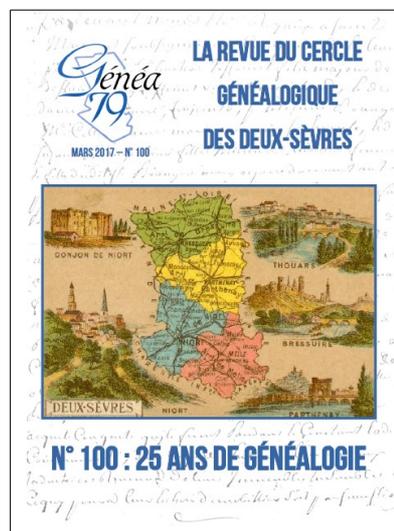
En conséquence, Danièle BILLAUDEAU, Gaby BRAULT, Michelle PELMONT et Anne-Marie MOREAU sont élues pour trois ans au conseil d'administration.

Avant de conclure, nous avons présenté le centième numéro de notre revue en avant-première.

Les adhérents qui ont opté pour la version papier le recevront comme à l'habitude, mais en noir et blanc.

Ce numéro exceptionnel, en couleur peut être acheté au prix de 10€ . Pour les personnes qui désireraient l'acquérir plus tard, il faudra ajouter 3 € de frais postaux.

Je tiens à remercier toute l'équipe qui compose le Conseil d'administration ainsi que Mme Frédérique ROUX pour leur implication dans la bonne marche de notre Cercle.



Aucune question n'ayant été formulée dans les délais prévus, nous allons laisser la parole à :

- Laurent DELENNE qui nous présente les points de développement des Archives départementales, tant dans l'organisation que dans l'évolution en matière de nouveautés mises à disposition en salle de lecture, des numérisations à venir.
- Jean-Marie MORISSET qui remercie l'ensemble des adhérents de cette association qu'il connaît depuis longtemps pour y être adhérent lui-même.



Vient ensuite le pot de l'amitié offert par la municipalité de Saint-Aubin-le-Cloud suivi d'un repas fort apprécié.

L'après-midi, un concert privé donné par "les Ateliers du Griffon" a enchanté tout le monde.

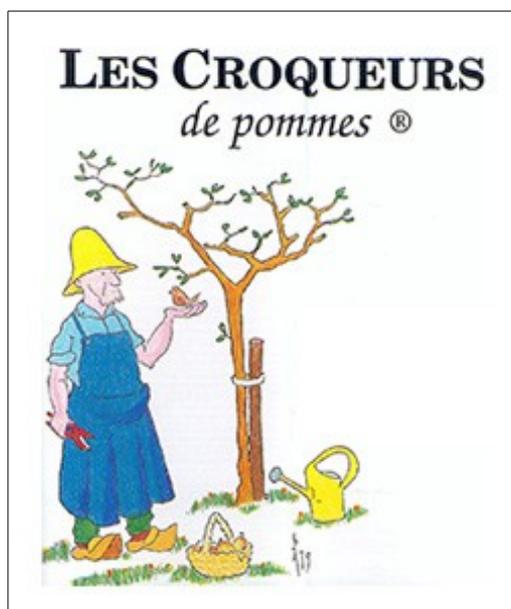


Jean-Jacques MAUPETIT

DE LA GÉNÉPOMOLOGIE

Les Croqueurs de pommes des Deux-Sèvres ont répondu à l'invitation de M. Jean-Jacques Maupetit pour se présenter lors de l'assemblée générale du *Cercle généalogique des Deux-Sèvres*, le 25 mars à Saint-Aubin-le-Cloud. Les deux associations ont en commun la connaissance de « l'arbre ».

« L'arbre » est un court cliché, il devient nécessaire de trouver d'autres points communs. Pour information l'association *les Croqueurs de pommes* est née en 1978 en Franche-Comté devant l'arrachage massif des haies. Des passionnés ont décidé de conserver les variétés anciennes et locales. Aujourd'hui, *les Croqueurs de pommes* regroupent 8 200 adhérents en France à travers 65 associations. Dans les Deux-Sèvres, l'association locale a été fondée en 1990 et compte environ 140 adhérents. Le but de l'association est la conservation des variétés fruitières : à l'origine les actions portaient sur les variétés de pommes. Dorénavant, elle s'attache à conserver toutes les variétés fruitières anciennes. Pour réussir il est nécessaire, comme au *Cercle généalogique*, que nos actions soient animées par la passion étayée de curiosité, d'humilité et d'échanges.



Les Croqueurs de pommes ont pour socle la pomologie. La pomologie est une « branche » de l'arboriculture fruitière qui traite de la connaissance (description, identification, classification...) des fruits et pas uniquement des pommes. Ce mot viendrait du grec Pomona, la déesse des fruits. Je ne suis pas expert en généalogie mais comme pour les noms de familles, une variété fruitière peut avoir vu son orthographe déformée. Le meilleur exemple des Deux-Sèvres est la « Clochard » qui peut être aussi appelée « Clocharde »... Cette variété a rapidement été considérée comme méritante ainsi elle s'est diffusée sur un territoire plus large que la Gâtine et elle s'est donc aussi appelée « Rochelle ».

Dans le passé, la réussite était parfois accompagnée d'anoblissement : en pomologie c'est l'obtention du titre de reinette. Notre variété gâtinelle « Clochard » est ainsi devenue « Reinette Clochard » ; possédant un fief elle s'est aussi appelée « Reinette de Parthenay ».

L'autre parallèle avec la généalogie ce sont les mariages, en arboriculture on parle d'hybridation. Madame la « Reinette de Parthenay » s'est mariée suite à un rapprochement avec les « Goldens », elle a repris son nom de jeune fille « Clochard » et a donné pour descendance la « Belchard ».

C'est ainsi que la rencontre de nos deux associations à Saint-Aubin-le-Cloud a permis l'apparition de l'éphémère « **Génépomologie** ».

Hervé-Loïc BOUCHER

Trésorier-adjoint des *Croqueurs de pommes des Deux-Sèvres*

ÉNIGME



Jean-Baptiste de la Quintinie

Les Croqueurs de pommes se réfèrent souvent à Jean-Baptiste de La Quintinie, créateur du potager du roi à Versailles et auteur de nombreux ouvrages.

Son lieu de naissance est incertain, on le fait naître à Chabonais en Charente, mais il serait peut-être né dans la Vienne ou, pour certains, dans les Deux-Sèvres.



À Secondigny, les Croqueurs de pommes possèdent leur lieu d'archives : le verger de sauvegarde de la Guichetière. Planté en 1995 et 1996, on y dénombre 126 variétés de pommes, soit 252 arbres sur presque un hectare. C'est une des plus grandes collections de « Reinettes » de France. Ce verger est ouvert au public sans clôture, il est possible d'avoir une visite guidée pour les groupes.



Le verger de la Guichetière

Contact: hervé-loic.boucher@wanadoo.fr ☎ 05 49 95 20 02.

RACHEL GRIMAUD NÉE MOYNATON À CHABOSSE DE SAINT-AUBIN-LE-CLOUD, OU LA MÉMOIRE INSATIABLE D'UNE GÂTINAISE



Faire une Assemblée générale à Saint-Aubin-le-Cloud, sans y associer d'une quelconque manière la "mémoire" du village, était inconcevable pour notre Cercle. En effet, grâce aux collectes réalisées dans les années 1970 et auxquelles Rachel a bien voulu participer, nous pouvons aujourd'hui associer généalogie, photographie, mémoire intarissable et "voix", l'ensemble précieusement conservé au CERDO (Centre d'Études, de Recherche et de Documentation sur l'Oralité) de Parthenay. Le fait est suffisamment rare en généalogie pour ne pas être souligné dans notre revue et mis en avant sur notre nouveau site www.genea79.fr.

Riche de récits et de 220 chansons différentes, son répertoire, acquis auprès de sa mère et d'une grand-mère de substitution sans doute, a été recueilli au cours d'une trentaine d'enquêtes menées par les équipes d'André Pacher. Ce sont des chansons d'amour, de mariage, des pastourelles et chansons dites « plaisantes », voire comiques, avec une prédilection pour les chansons à refrain au rythme musical plutôt dynamique correspondant à son tempérament "boute-en-train". Les chansons longues et langoureuses ne lui plaisaient guère, elle en a pourtant consignées quelques-unes dans ses cahiers. Elle évoque le plus souvent, un événement local qu'en bonne chroniqueuse elle ne peut évidemment taire. Parce que Rachel était à la fois "collectrice et interprète de chansons traditionnelles, chansonnière par ses créations, folkloriste par sa démarche et véritable conteuse-chroniqueuse", le CERDO lui a consacré son cahier n° 2 publié au 3^{ème} trimestre 2004, incluant le CD de ses interprétations. Pour illustrer le travail du personnage, nous avons choisi de publier sa chanson sur Saint-Aubin, ainsi que sa lettre du 30 janvier 1972 à André Pacher, parce qu'elle est illustrée d'une "coiffe à barbes".

À Saint-Aubin dans ce p'tit bourg,
il y a des filles tout à l'entour,
des couturières, des ravaudeuses de bas
qui sont plus fières que des marchandes de soie.
Vous les voyez le samedi soir,
Faire la lessive de six liards
Six liards¹ d'eau chaude, six liards de savon,
Ces demoiselles, pour blanchir leurs jupons.
Vous les voyez, l'dimanche tantôt
Chez le coiffeur se faire friser.
Coiffeur de filles, coiffez-nous à crédit.
L'argent est rare ; nous vous dirons merci.
Mais de crédit n'en avons plus ;
Monsieur l'curé l'a défendu.
Vendez vos robes et vos beaux jupons blancs
Mes demoiselles, vous aurez de l'argent.

Cote CERDO : DCC00241-008/DCC0635-004

NB – Dans le cadre d'une collaboration étroite entre le CERDO et le Cercle généalogique des Deux-Sèvres, la chanson de Rachel aura l'honneur d'inaugurer la rubrique "*contes et chansons*" de notre nouveau site www.genea79.fr, n'hésitez pas à la consulter régulièrement.

¹Monnaie de cuivre du 18^{ème} siècle ; 1 liard équivaut à 3 deniers.



le 30 janvier 72

Cher Monsieur

Un autre souvenir,
vient de surgir en ma mémoire;
je m'empresse de vous en faire
part.

Il s'agit des coiffes à barbes,
peut-être les connaissez-vous ?

En cas contraire, je vais vous en
donner quelques détails :

Les barbes étaient un complément
de dentelles tuyautes, cousues à un
entre-deux ; le tout faisant environ
15 à 16^{cm} de large, et s'attachant à
l'extrémité des cornes de la coiffe.

La mode de ces barbes était
spéciale, aux coiffes "Gâtineilles",
(avant leur modification) mais
surtout, aux coiffes d'Azay-s-
Chaut, qui ont les cornes très longues

Le cahier n° 2 du CERDO évoque une grand-mère contributrice au répertoire de Rachel. De quelle grand-mère parle-t-elle puisque les deux siennes sont mortes avant sa naissance en 1887 ? L'éclairage généalogique apporte donc une lumière nouvelle sur "la dame de Saint-Aubin-le-Cloud". En participant activement aux enquêtes d'André Pacher, Rachel remercie probablement à sa manière cette grand-mère mystérieuse qui combla le vide affectif laissé par les grand-mères biologiques.

Parce que de sa naissance à son mariage, la grand-mère maternelle décédée prématurément, n'a jamais répondu qu'au seul prénom de "Thècle", nous avons choisi de retracer pour Rachel et nos lecteurs, un pan émouvant de l'histoire de cette grand-mère "sans voix", servante de son état. **Thècle** (du nom de la sainte fêtée ce jour-là), était une enfant "exposée au tour" de l'hospice de Parthenay, comme en témoigne l'acte ci-dessous, constatant sa naissance et reproduit fidèlement.

"L'an mil huit cent vingt quatre le vingt trois septembre, à dix heures du matin, pardevant nous Charles Augustin Turquaud Dautay maire officier de l'état civil de la commune de Parthenay, canton d'idem département des Deux sèvres, est comparue Madame Julienne Valleray religieuse hospitalière supérieure de l'hospice de cette ville, laquelle nous a déclaré que hier à sept et demi du soir, elle a trouvé dans le tour de l'hospice, un enfant tel qu'elle nous le présente, vêtu d'un bonnet de coton rayé bleu et rouge, bordé d'un galon de soie rouge, en mauvais état, une gue[ni]lle de futaine, garnie d'une grosse mousseline, en bon état, une chemise de toile avec les manches en calico, une brassière de futaine, les manches recouvertes en calico, trois langes, dont un de différents morceaux de taille et trois marches mauvais, les deux autres sont en trois marches, gris, un fichu de coton à careau rouge et blanc, le tout sans marques, après avoir visité l'enfant, avons reconnu qu'il était du sexe féminin, qu'il paraissait né de la veille et qu'il n'avait aucunes marques sur le corps de suite nous avons inscrit l'enfant sous le nom de Thècle étant ordonné qu'il fut remis à l'hospice de quoy avons dressé procès verbal en présence de Jacques Laurant, concierge de cette mairie, âgé de trente huit et Alexis Texier agent de police, âgé de quarante deux ans, les deux demeurant en cette ville, lesquels ont signé avec nous et la comparante, après lecture faite du présent procès verbal".

Le registre des enfants exposés à l'hospice de Parthenay, nous parle de Thècle en ces termes :

"Le 22 septembre 1824 il a été déposé à 7 heures du soir, dans la tour de l'hospice, une enfant du sexe féminin baptisée le lendemain à l'hospice et enregistrée à la mairie [avec] le nom de "Thècle".

Il est également écrit que "Thècle est mise en nourrice chez F^{on} GOURMIER à Vouhé Grand Chevreau²". Lors de son mariage avec Pierre Alexis MIREBEAU (de Bois-Jaumier) en 1853, Thècle est dite servante à "Bois-Jaumier" au Tallud. Elle signe d'une croix. À son 2^{ème} mariage en 1861 avec Baptiste TEXIER, Thècle demeure à la "Billaudière" d'Adilly. Le contrat de mariage, passé devant M^e Jacques ALLARD notaire à Parthenay le 30 octobre 1861, nous apprend que Jean-Baptiste, propriétaire cultivateur aux "Moulières" de Châtillon-sur-Thouet, est veuf de Marguerite Simonneau et qu'il a un enfant majeur prénommé Alexandre. Un inventaire après décès a été dressé par M^e ALLARD le 24 août 1860 ainsi qu'une donation le 25 mai 1860³, c'est-à-dire avant même le décès de la première épouse. Madame Thècle dite Marie, sans profession, demeure alors à "La Billaudière" d'Adilly, elle est veuve de Pierre Mirebeau et n'a pas d'enfant. Thècle, la servante économe, apporte tout de même dans la corbeille de la mariée la modeste somme de 2 500 F, tandis que l'apport de Jean-Baptiste se limite à 1 500 F. Mais il ne sera pas ingrat envers sa nouvelle épouse, puisqu'il signe une donation irrévocable entre vifs. Dame **Thècle** décède à 46 ans en son domicile du faubourg du vieux Parthenay⁴.

Danièle BILLAUDEAU

² AD79 - vue 43/91 du répertoire cité.

³ AD79 - cotes 3E 12 343 et 12 344.

⁴ AD 79 - vue 158/246

GÉNÉALOGIE DE RACHEL MOYNATON

GÉNÉRATION I

1) **Rachel, Eugénie MOYNATON**, fille de François, Eugène (1842-1886) et Marie-Françoise, Clarisse TEXIER (°1865), née à Saint-Aubin-le-Cloud (79) "Chabosse" le 26 mai 1887⁵, décédée à Parthenay (79200) le 7 novembre 1980, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Elle s'est unie avec **Louis, Joseph GRIMAUD**, fils de François, Louis, cultivateur et Marie-Joséphine PINEAU, fermière, né à Courlay (79440) le 11 décembre 1883, décédé à Parthenay (79200) le 26 février 1959, à l'âge de soixante-quinze ans.

GÉNÉRATION II

2) **François, Eugène MOYNATON**, cultivateur, fils de Louis (1798-1871) et Françoise, Mathilde GODARD (an XIII-1884), né à Vouhé (79310) "les Vergés" le 21 juin 1842, décédé à Saint-Aubin-le-Cloud (79) "Chabosse" le 9 août 1886, à l'âge de quarante-quatre ans.

Il s'est marié⁶, à l'âge de quarante-quatre ans, le 9 août 1886 à Saint-Aubin-le-Cloud (79450) avec **Marie-Françoise, Clarisse TEXIER** (°1865).

3) **Marie-Françoise, Clarisse TEXIER**, sans profession, fille de Baptiste (1824-> 1871) et THÈCLE (1824-1871), née à Châtillon-sur-Thouet (79200) "la Moulière" le 6 septembre 1865.

GÉNÉRATION III

4) **Louis MOYNATON**, propriétaire, fils de René, Pierre (~ 1765-1851) et Marie-Louise LAVENTURIER (~ 1775-1844), né à Saint-Lin (79420) le 23 octobre 1798, décédé à Pompaire (79) "les Îlots" le 3 février 1871, à l'âge de soixante-douze ans⁷.

Il s'est uni avec **Françoise, Mathilde GODARD** (an XIII-1884).

5) **Françoise, Mathilde GODARD**, propriétaire, fille de François (°1774) et Françoise METAYER (°1772), née à Saint-Pardoux (79310) le 4 prairial an XIII, lendemain de l'Ascension, décédée à

Pompaire (79) "les Îlots" le 15 juillet 1884, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

6) **Baptiste TEXIER**, cultivateur, fils de Louis (~ 1785) et Marie VALAIN (1782-1847), né à Adilly (79200) le 18 décembre 1824, décédé après 1871, à l'âge de quarante-six ans au moins. Il s'est marié, à l'âge de trente-six ans, le 25 novembre 1861 à Adilly (79200), après avoir passé un contrat⁸ le 30 octobre 1861 à Parthenay (79200) avec **THÈCLE**^{9 10} (1824-1871). Baptiste s'était uni auparavant avec **Marguerite SIMONNEAU**, décédée à Verruyes (79310) le 25 juin 1860.

7) **THÈCLE**, servante, fille de parents inconnus est née à Parthenay (79200) le 23 septembre 1824¹¹, elle y décède le 8 février 1871, à l'âge de quarante-six ans.

Elle s'était mariée avant, à l'âge de vingt-huit ans, le 25 janvier 1853 au Tallud (79200) avec **Pierre, Alexis MIREBEAU**, cultivateur à "Bois-Jaumier"¹², fils de Pierre, fermier à "Bois-Jaumier" et Marie TRILLE (†1851), née à Saurais (79200) le 25 octobre 1822, décédée à Adilly (79200) le 12 novembre 1860, à l'âge de trente-huit ans.

GÉNÉRATION IV

8) **René, Pierre MOYNATON**, propriétaire, cultivateur, fils de Pierre et Marie SUIRAT, né vers 1765, reçu au baptême à Saint-Lin (79420) le 15 mars 1765, à l'âge de deux mois environ, décédé à Pompaire (79200) le 13 avril 1851, jour des Rameaux, à l'âge de quatre-vingt-six ans environ. Il s'est marié, à l'âge de vingt-neuf ans environ, le 2 décembre 1794 à Pompaire (79200) avec **Marie-Louise LAVENTURIER**¹³ (~ 1775-1844).

9) **Marie-Louise LAVENTURIER**, fille de Clode et Marie-Louise PLISSON, née vers 1775, décédée à Pompaire (79200) le 25 avril 1844, à l'âge de soixante-neuf ans environ¹⁴.

10) **François GODARD**, métayer, fils de Jean

⁸ Maître Jacques ALLARD - Cote 3E 12 346

⁹ Leur union dura environ 9 ans et 2 mois

¹⁰ Il a environ 2 mois de moins qu'elle

¹¹ vue 168/310

¹² Leur union dura environ 7 ans et 9 mois

¹³ Leur union dura environ 49 ans et 5 mois

¹⁴ vue 28/145

⁵ vue 237/295

⁶ vue 133/176

⁷ vue 139/145

(°1754) et Jeanne PIGNON, né à Verruyes (79310) le 14 novembre 1774.

Il s'est marié¹⁵, à l'âge de vingt-sept ans, le 9 février 1802 à Verruyes (79310) avec **Françoise METAYER**¹⁶ (°1772).

11) **Françoise METAYER**, fille de Jean et Louise-Marie BARAUD, née à Verruyes (79310) le 17 août 1772.

12) **Louis TEXIER**, laboureur, cultivateur, fils de Robert et Thérèse DENOUX, né vers 1785. Il s'est marié¹⁷, à l'âge de trente ans environ, le 14 mai 1815, jour de la Pentecôte à Adilly (79200) avec **Marie VALAIN**¹⁸ (1782-1847).

13) **Marie VALAIN**, fermière, fille de Pierre et Jeanne COLLIN, née à Amailloux (79350) le 29 janvier 1782, décédée à Adilly (79200) le 9 mars 1847, à l'âge de soixante-cinq ans.

Elle s'était mariée avant, à l'âge de vingt ans, le 26 octobre 1802 à Adilly (79200) avec **Louis BIARDEAU**.

14) **INCONNU**.

15) **INCONNUE**.

GÉNÉRATION V

16) **Pierre MOYNATON**.

Il s'est marié le 5 septembre 1757 à Vouhé (79310) avec **Marie SUIRAT**.

17) **Marie SUIRAT**.

18) **Clode LAVENTURIER**.

Il s'est marié le 28 octobre 1766 au Tallud (79200) avec **Marie-Louise CLISSON**.

19) **Marie-Louise PLISSON**.

20) **Jean GODARD**, cultivateur.

Il s'est marié le 10 juin 1765 à Saint-Lin (79420) avec **Jeanne PIGNON**.

21) **Jeanne PIGNON**.

22) **Jean METAYER**.

Il s'est uni avec **Louise-Marie BARAUD**.

¹⁵ vue 19/30

¹⁶ Il a environ 2 ans et 2 mois de moins qu'elle

¹⁷ vue 42/109

¹⁸ Il a environ 2 ans et 11 mois de moins qu'elle

23) **Louise-Marie BARAUD**.

24) **Robert TEXIER**.

Il s'est uni avec **Thérèse DENOUX**.

25) **Thérèse DENOUX**.

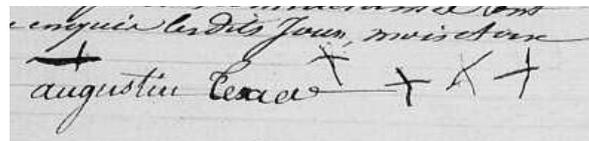
26) **Pierre VALAIN**.

Il s'est uni avec **Jeanne COLLIN**.

27) **Jeanne COLLIN**.

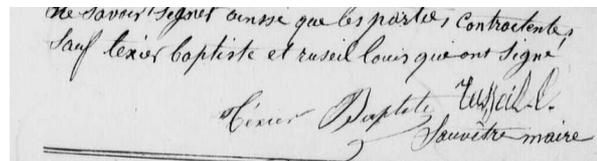
Généalogie éditée avec Hérédis.com

NB – Au premier mariage de THÈCLE avec Pierre Alexis MIREBEAU, le 25 janvier 1853 au Tallud, les parties contractantes signent d'une croix.

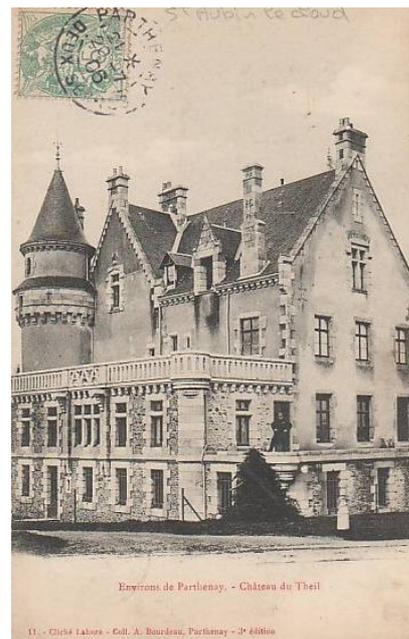


AD79 – Le Tallud – vue 96/205

Au second mariage de THÈCLE avec Baptiste TEXIER, le 25 novembre 1861 à Adilly, l'épouse ne signe toujours pas, mais le second mari appose en bas de l'acte sa jolie signature.



AD79 – Adilly – vue 92/142

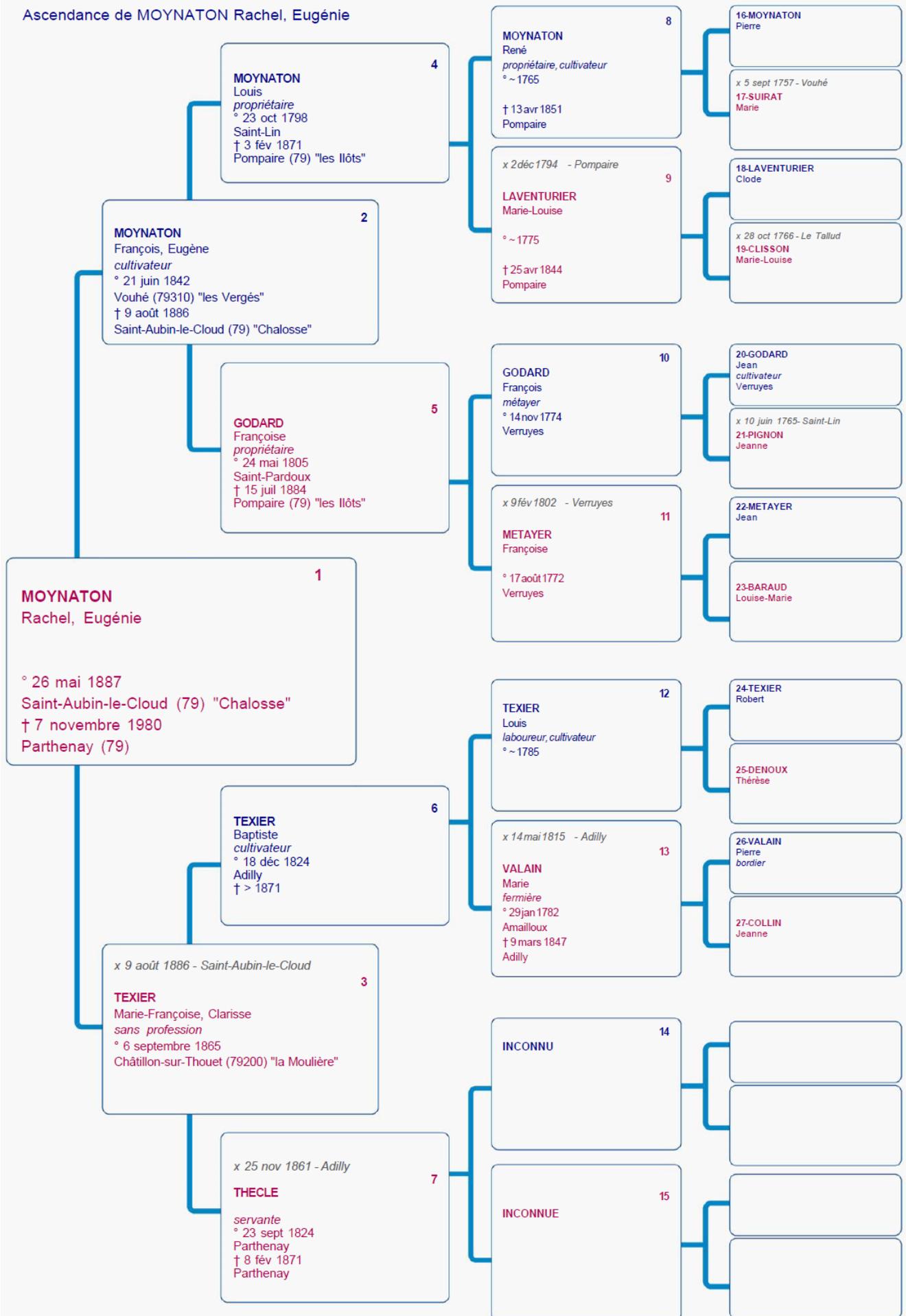


Environ de Parthenay, - Château du Theil

11 - Clotaire Labrousse - Coll. A. Bourdeau, Parthenay - 3^e édition

Le château du Theil
à Saint-Aubin-le-Cloud

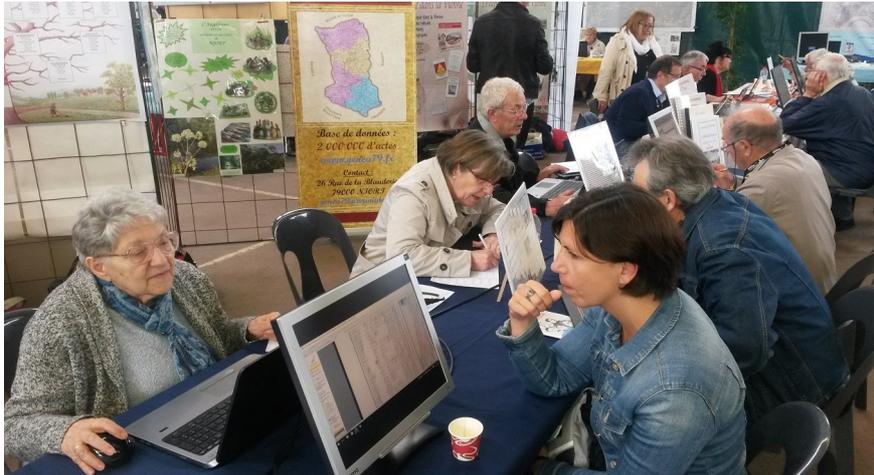
Ascendance de MOYNATON Rachel, Eugénie





UTILISATION D'UN SECOND ÉCRAN

Vous avez eu l'occasion de voir lors des différents salons, les cercles généalogiques présenter leurs recherches avec un second écran. L'interlocuteur du cercle regarde l'écran de son ordinateur et gère sa base de données, et le généalogiste en visite voit sur un second écran, les recherches et les résultats.

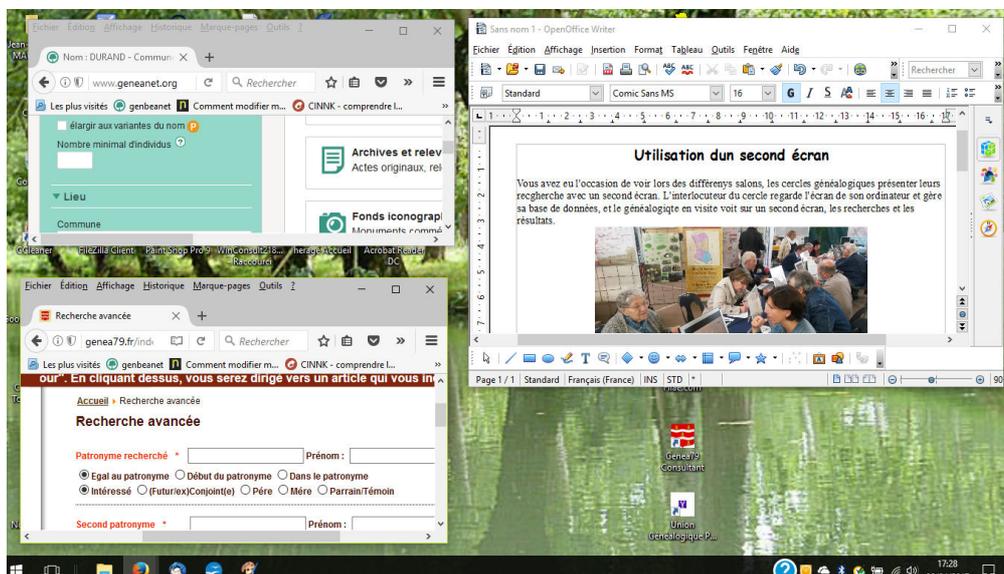


On pourrait penser que cela n'est utile que pour ce genre de manifestation.

L'utilisation d'un second écran est très utile pour de multiples raisons.

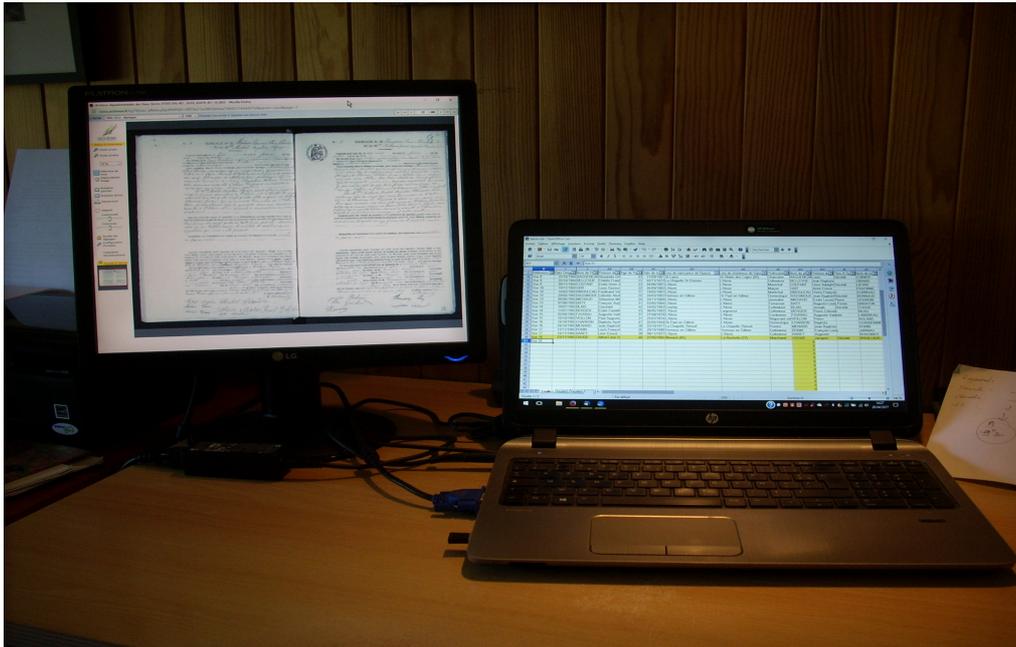
Les avantages de travailler avec 2 écrans d'ordinateur sont multiples, mais l'aspect le plus intéressant est sans doute celui d'être plus efficace. Et quel confort !

On ne réalise pas tout le temps qu'on perd à réduire la fenêtre de travail pour accéder à une autre qui contient l'information dont on a besoin pour poursuivre le travail. Avec un second moniteur, il suffit de jeter un coup d'œil rapide pour voir rapidement ce qui nous intéresse. Lorsqu'on travaille devant l'ordinateur, c'est extrêmement rare qu'on ait à utiliser un seul programme, logiciel ou document à la fois. Il est vrai que l'on peut utiliser la barre des tâches pour afficher tel ou tel logiciel, ou bien utiliser le redimensionnement des fenêtres sur un même écran comme le montre la photo ci-dessous.



Il suffit alors de cliquer sur le carré "agrandir" en haut à droite pour avoir le document désiré en plein écran.

Lorsque je fais des relevés à partir des actes des Archives départementales, pour compléter notre base de données, j'utilise deux écrans dont voici la disposition :



Sur l'écran additionnel de gauche, les actes à analyser et sur l'ordinateur portable, la base de données à compléter. Pour information, l'écran additionnel est un 17 pouces, largement suffisant.

L'investissement est de l'ordre de 100 €. Bien évidemment, le choix de l'écran est primordial et le prix dépend de sa taille.

La connexion est très simple :

Si vous êtes équipé d'un ordinateur portable, il est équipé de prises VGA ou HDMI. Il suffit alors d'acheter un câble adéquat, s'il n'est pas inclus avec l'écran.

Si vous êtes équipé d'un PC de bureau, il faudra que votre carte graphique soit munie de deux sorties (pas forcément les mêmes) par exemple : une sortie VGA pour votre écran principal et une sortie HDMI pour l'écran secondaire fonctionneront très bien.



Comment reconnaître le type de connexion

Paramétrer l'affichage :

La touche Window associée à la touche P, ouvre une fenêtre où vous avez le choix entre quatre modes d'affichage : Écran du PC seulement, Dupliquer, Étendre et Second Écran seulement.

Choisir le mode Étendre.

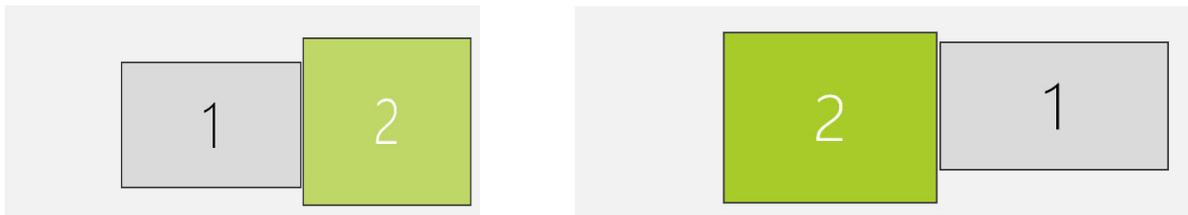
Utiliser vos deux écrans :

Sur votre PC, ouvrez un programme, il s'affiche sur l'écran du PC. Ouvrez un second programme, il s'affiche aussi sur l'écran de votre PC. Pour le faire basculer sur le second écran, placez votre curseur

de souris sur le haut de la fenêtre, maintenir le bouton gauche de la souris appuyé puis glisser vers la droite, vous devriez voir apparaître une fenêtre réduite de votre second programme sur le second écran. Il suffit alors d'appuyer sur le bouton agrandir et le second programme est plein écran. Faites apparaître alors le premier programme sur votre PC en cliquant sur celui-ci dans la barre des tâches. Maintenant vous pouvez travailler sur les deux écrans, faire des copier/coller, etc. Lorsque vous relancerez le second programme, il s'affichera automatiquement sur le second écran. Attention, si celui-ci n'est pas sous tension, vous ne le verrez pas, mais il sera ouvert dans la barre des tâches.

Remarque : le passage de la souris d'un écran à l'autre se fait par un balayage vers la droite si vous êtes sur votre PC et vers la gauche si vous êtes sur le second écran. C'est pourquoi je préconise au début de placer les second écran à droite de votre PC, le temps de s'habituer.

Cependant, si la disposition de votre bureau vous oblige à placer le second écran à gauche de votre PC, en ouvrant votre gestionnaire d'affichage puis en faisant glisser l'écran 2 (second écran) à gauche puis Appliquer le passage de l'un à l'autre se fera par un balayage inversé.



Ce mode de fonctionnement reste valable, si vous voulez connecter votre téléviseur, pour montrer des photos, votre généalogie, regarder un film. Une remarque cependant, la connectique VGA ne transmet pas le son, il faut un connecteur HDMI. Il en est de même pour l'utilisation de vidéo projecteur.

J'espère que cet article vous apportera un confort supplémentaire dans l'utilisation de votre outil préféré.

Et pourquoi ne pas rêver ?



Jean-Jacques MAUPETIT

DU NOUVEAU SUR NOTRE SITE

À partir du 1er octobre (et peut-être même un peu avant), il y aura du nouveau sur notre site. Une mise à jour informatique s'avérait nécessaire, nous en avons profité pour mettre au goût du jour les différentes pages, faire un dépoussiérage et améliorer ce qui devait l'être, tout en gardant le mode de recherche auquel nous sommes habitués.

Donc très bientôt vous aurez un site encore plus beau et encore plus performant. Pour que vous ne soyez pas surpris, voici la copie d'écran de la future page d'accueil, Vous y retrouverez les onglets habituels ouverts à tous (recherche simple - mises à jour - blog - nos travaux - nos activités...)

À partir du 22 avril 2017, vous trouverez dans le menu de gauche, une rubrique "Mises à jour".

Votre recherche
Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Personne / sujet

* Nom : saisir le patronyme exact

Prénom

Période

Année du début

Année de fin

Type d'acte

Tous

RECHERCHER

Et il y aura bien sûr les onglets réservés aux adhérents du Cercle généalogique des Deux-Sèvres (recherche avancée - notre revue...)

Votre recherche avancée
Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Patronyme recherché

* Patronyme obligatoire

Prénom du sujet

Égal au patronyme

Début du patronyme

Dans le patronyme

Intéressé

(Futur/ex) Conjoint(e)

Père

Mère

Parrain / Marraine / Témoin

Second patronyme

* Second patronyme

Prénom du sujet

Égal au patronyme

Début du patronyme

Dans le patronyme

Intéressé

(Futur/ex) Conjoint(e)

Père

Mère

Parrain / Marraine / Témoin

Les actes

Baptêmes / Naissances

Fiançailles / Publications des bans

Contrats de Mariage / Mariages

Sépultures / Décès

Abjurations

Tous

Période

Année du début (AAAA)

Année de fin (AAAA)

Commune

Toutes les communes

RECHERCHER

Nous espérons que toutes ces nouveautés vous aideront dans vos recherches.

Le C.A. du Cercle Généalogique des Deux-Sèvres

RÉFÉRENCIEMENT DES SOURCES

En 2008, dans une revue dont j'ai oublié le titre, j'ai lu qu'un couple ayant eu cinq enfants viables vers 1700 compterait aujourd'hui environ cinq mille descendants, dont 10 % pratiqueraient la généalogie. Pour ce seul couple, cela représenterait donc cinq cents généalogistes pouvant entrer en contact les uns avec les autres afin de s'échanger des informations sur leurs ancêtres et parents communs.

Dans une autre revue (dont j'ai tout autant oublié le titre), j'ai appris qu'un généalogiste consacrait en moyenne un tiers de son temps à ses recherches et le reste au traitement des données trouvées (saisie des dates, transcription des actes, conservation de ses recherches...) ainsi qu'à l'échange d'informations avec ses pairs.

De ces deux informations anecdotiques et discutables, je n'ai finalement déduit et retenu qu'une chose : puisque nous aurons tôt ou tard, pour le plaisir du partage, pour aider ou pour se faire aider, à entrer en contact avec d'autres généalogistes intéressés par notre travail ou ayant connaissance de l'information qui nous manque cruellement, autant adopter un *langage* le plus simple, fiable et précis possible pour citer nos sources. **Avec le même degré d'exigence que pour un historien professionnel, nos découvertes généalogiques n'ont de valeur probante que si nous sommes en mesure de citer, produire et renvoyer nos interlocuteurs vers les sources utilisées.**

Dans les lignes suivantes, il sera donc question du référencement (ou nommage) des principales sources utilisées en généalogie par l'emploi d'une syntaxe rigoureuse mais qui, à l'usage, avec un peu de persévérance dans les premiers temps pour s'astreindre à cette gymnastique (douce), se révèle ensuite simplissime à utiliser. Elle devient alors un automatisme qui ne demande aucun effort particulier.

Avant cela, je précise qu'il reste encore quelques (petits ?) détails à régler. S'agit-il de défauts qui disqualifient la méthode, ou s'agit-il au contraire de *marges de manœuvre* qui donnent de la souplesse à l'ensemble et permettent à chacun, à partir de cette base commune, d'adapter le système à son goût, ses préférences et habitudes ? Est-ce une force ou une faiblesse ? Je ne trancherai pas et vous laisse le soin de vous faire votre propre avis à l'issue de votre lecture.

Ayez également bien à l'esprit qu'il ne s'agit là que d'une **proposition**. Libre à vous d'adopter ou non la méthode et de faire des propositions d'amélioration pour la rendre encore plus simple mais toujours aussi *parlante*.

**

Faire de la généalogie, c'est reconstituer des liens familiaux, lier et apparenter des hommes et des femmes en se servant de tous types de documents qui les concernent ou les mentionnent, quel qu'en soit l'émetteur et le lieu de conservation actuel. Actes de baptême / naissance, mariage, sépulture / décès, actes notariés, recensements, etc... sont les documents les plus utilisés. Vu de cette façon, il suffit à minima pour référencer une source, d'identifier la personne concernée, le type d'acte, le lieu et la date de cet acte, le lieu de sa conservation.

Concrètement, en gardant surtout bien à l'esprit que l'objectif poursuivi est d'orienter le lecteur vers le document parlant de tel ou tel ancêtre, vous constaterez que les références suivantes sont explicites car elles permettent tout à la fois de "lire" de quoi il s'agit et de retrouver l'acte en question (faites le test) :

- DE LINIERS Jacques. Baptême. 26.07.1753. BM 1753 P25
- DEFAYE Jean. Naissance. SAINTE-OUENNE 13.ventôse.13. N 1803-1835 P17
- VALLEAU Noël et Julie Françoise BOUTIN. Mariage. GERMOND 26.02.1840. M 1833-1862 P46-47
- MICHARDIERE Julien. Décès. BOUGIVAL 16.07.1862. D 1852-1869 P156
- DEFAYE Jacques et Marie GOICHON. Contrat mariage. BECELEUF 13.01.1820. Notaire Baraton Louis
- BAILLON Ignace et Marie INGRAND. Contrat mariage. AIGONNAY 20.01.1707. Notaire Rigaud

Jérémie

- BAILLON Jean. Achat terrain. NIORT 12.06.1853. Notaire Clemenceau Armand
- BAILLON Jean. BAILLON Pierre. BAILLON Louis. Recensement. SOUCHÉ. R 1836 P24
- PASTUREAU Louis. Listes cantonales tirage sort conscrits classe 1840. P127
- GERVAIS Antoine. Légion honneur. 00.00.1806 (un héros, ancien Grogard, aussi décoré de la médaille de Sainte-Hélène ; personnage passionnant)
- DAGUIN Théodore Louis. Divorce. MUSTAPHA 05.05.1902
- BOUTET Marguerite. Signature. GERMOND 02.06.1682. BMS 1631-1698 P9
- DEFAYE Georges. Photographie. Coll.personnelle
- COPPENS Georges Charles Louis. Décès. MELLE 01.03.1989

On voit clairement ce que l'on va chercher et trouver (ou pas, dans le cas présent, puisqu'une information essentielle pour retrouver le document visé fait défaut dans certaines références.)

Si chaque référence est une *phrase*, la syntaxe de base, minimale (le b-a ba), pour construire cette phrase est alors la suivante :

NOM Prénom. Type d'acte. LIEU DATE. Source Page

Les marges de manœuvre que j'évoque plus haut consistent à ajouter d'autres mots ou éléments d'identification à cette phraséologie. Ces mots ou éléments supplémentaires pourront répondre à une norme établie (qui reste... à établir) ou être propres à chacun tout en conservant un sens pour tous. C'est ce que l'on va voir en détaillant chaque élément.

NOM Prénom : Le patronyme sera toujours saisi en majuscules. La première lettre du (ou des) prénom(s) aussi. Il est bon lorsque plusieurs personnes sont citées, pour les individualiser ou les unir, de n'utiliser que des points (.) ou la conjonction « et » entre chacune d'elles.

Les points (.) servent à séparer visuellement chaque élément de celui qui le précède sans encombrer la lecture de l'ensemble. Je recommande de ne pas les supprimer. Ces points sont placés après l'information « NOM Prénom », après « Type d'acte », et après « LIEU DATE ». Le point se placera donc toujours devant la dernière information et pas en fin de ligne (tout le contraire de ce qu'on apprend à l'école en matière de ponctuation !).

Type d'acte. Ici, il faut appeler un chat un chat et privilégier des termes précis et connus de tous, qui *parlent* spontanément au plus grand nombre. On réduira autant que possible le nombre de termes employés. La désignation des sources les plus courantes relève de la norme : Baptême, Naissance, Sépulture, etc. pour nos BMS / NMD. D'autres termes sont évidents : contrat quand il s'agit d'un contrat, signature pour une signature, recensement... Hors ces cas presque imposés, chacun pourra choisir ses propres qualificatifs (cela fait partie des marges de manœuvre évoquées ci-dessus).

LIEU DATE. Il s'agira ici, chaque fois que l'information est connue, d'indiquer où et quand s'est déroulé l'événement relaté dans le document visé. Cette notation se fait uniquement en majuscules pour le lieu et au format JJ.MM.AAAA pour la date.

L'emploi des majuscules pour le lieu permet d'attirer l'attention et faciliter la lecture.

Si pour situer ce lieu une précision supplémentaire est requise (cela fait encore partie des marges de manœuvre)... voyez ce que je propose ci-dessous, à la rubrique « Source Page ».

Les indications de hameau, lieu-dit, etc. n'ont en revanche pas leur place ici. Mentionner « La Chapelière » de Surin ne sert à rien. À l'inverse, préciser la paroisse est pertinent pour Niort et les autres villes qui en comptent plusieurs.

Dans d'autres cas, un acte ou document existe mais le flou demeure sur sa date ou le lieu de son établissement. C'est le cas par exemple avec les actes rédigés au Désert. On connaît le pasteur mais pas toujours le lieu de la cérémonie. C'est aussi le cas pour les listes cantonales de tirage au sort des conscrits : on ne sait pas toujours si le tirage a eu lieu dans la commune de résidence de l'appelé ou au chef-lieu de canton. On ne sait pas toujours non plus quand s'est déroulé le tirage.

Dans ce cas, tant pour le lieu que pour la date, on ne mentionnera que ce qui est certain et permet d'orienter vers la source. Les éléments de date manquants sont remplacés par des « 00 » (double zéro). On aura par exemple « 00.00.1790. ». C'est le cas d'un ancêtre dont je ne connais que l'année de naissance. Si la période est plus large (ex : une photographie), on pourra juste noter « vers 1939-1942 », « vers 1963-1969 », etc.

Quand c'est le lieu qui n'est pas connu, rien n'est indiqué.

En règle générale, on parvient toujours, avec la persévérance et la perspicacité qui caractérise les généalogistes, à cerner la date et le lieu de l'événement au plus près. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il reste du travail sur l'établi ou que la **preuve par l'acte** est impossible à ce stade. Et dans ce cas, faut-il absolument produire une référence qui ne renvoie vers aucun acte ? N'est-il pas convenable de juste noter son doute ou ses hypothèses dans la fiche du personnage ?

Source Page. La source désigne la cote, le registre ou toute autre information permettant de retrouver le document sur internet ou aux archives. Là aussi, des ajouts sont possibles voire nécessaires. On évitera toutefois de s'encombrer avec des références du genre 2MI00548 ou 1MIEC74R233. Elles ne feraient qu'allonger la désignation sans rien apporter. On ne les mentionnera que si une consultation physique des registres, aux archives, est la seule solution pour y accéder. Comme pour les autres items, libre à vous d'ajouter les éléments d'identification supplémentaires qui sont indispensables.

Si le document ne se trouve pas dans les Deux-Sèvres, il faudra alors préciser le lieu où il peut être vu ou consulté. Par exemple, pour distinguer Melle en Belgique et Melle dans les Deux-Sèvres, on écrira « AD79 BMS XXXX-XXXX PXXX » ou « Archives État BELGIQUE M XXXX-XXXX PXXX ». Dans le cas de ceux qui, comme moi, ont peu d'ancêtres hors des Deux-Sèvres et savent bien situer où ils vivaient, la seule indication du nom de la commune suffit. Lorsque le document est sur un autre site que celui des Archives départementales des Deux-Sèvres il faudra indiquer lequel. Par exemple : ANOM pour un document des Archives Nationales de l'Outre-Mer, Base Léonore pour un dossier de Légion d'honneur, AD16, AD85, Mémoire des Hommes, FamilySearch, etc.

À moins d'y être contraint parce qu'il n'y a pas d'autre solution (ex : Prosapia.be, Visasembordelais.fr...), il ne faut pas copier toute l'adresse web du site (long, fastidieux et inutile) si une désignation courte et claire est possible. Taper ANOM, FamilySearch, Gallica dans un moteur de recherche conduira vers les sites en question. Rappelons que beaucoup de sites non institutionnels ne font *que* proposer, même si c'est avec une agréable facilité d'accès et une importante valeur ajoutée (GénéaBank, Généanet, ou Filae...) des informations provenant d'archives numérisées, ou pas encore, par l'État et les départements.

PAGE n'appelle pas d'explications particulières : on indique P79 (« P » majuscule et numéro de page accolé) ou P79-80 si le document se trouve sur plusieurs pages, 79 et 80 en l'espèce. Sans page ou vue à viser, on ne note rien ici. S'il s'agit d'une photo ou lettre que l'on possède, on écrira « Collection privée » ou « Archives personnelles », etc. Au choix.

En ajoutant des précisions (donc en allongeant la *phrase*), vous pourrez maintenant, à coup sûr retrouver ces exemples :

- DE LINIERS Jacques. Baptême. NIORT **NOTRE-DAME** 26.07.1753. **AD79** BM 1753 P25 (distinction entre la paroisse Notre-Dame et la paroisse Saint-Pierre)
- DEFAYE Jean. Naissance. SAINTE-OUENNE 13.ventôse.13 ou 05.03.1805. **AD79** N 1803-1835 P17 (ajout de la date en calendrier grégorien)
- VALLEAU Noël et Julie Françoise BOUTIN. Mariage. GERMOND 26.02.1840. **AD79** M 1833-1862 P46-47
- MICHARDIERE Julien. Décès. BOUGIVAL 16.07.1862. **AD78** D 1852-1869 P156 (sur le site des archives départementales des Yvelines)
- DEFAYE Jacques et Marie GOICHON. Contrat mariage. BECELEUF 13.01.1820. Notaire Baraton Louis. **3E4722** (il faut se rendre aux archives pour consulter le fond 3E4722)
- BAILLON Ignace et Marie INGRAND. Contrat mariage. AIGONNAY 20.01.1707. Notaire Rigaud Jérémie. **3E1791** (idem, fond pas numérisé)

- BAILLON Jean. Achat terrain. NIORT 12.06.1853. Notaire Clemenceau Armand. **3E11653**
- PASTUREAU Louis. Listes cantonales tirage sort conscrits classe 1840. **AD79 N°76** P127 (ajout du numéro attribué à Louis PASTUREAU dans le registre)
- GERVAIS Antoine. Légion honneur. 00.00.1806. **Base Léonore** (il me manque les informations de son dossier de médaillé de Sainte-Hélène, pas visible en ligne...)
- DAGUIN Théodore Louis. Divorce. MUSTAPHA 05.05.1902. **ANOM**
- BOUTET Marguerite. Signature. GERMOND 02.06.1682. **AD79** BMS 1631-1698 P9
- COPPENS Georges Charles Louis. Décès. MELLE 01.03.1989. **Mairie BELGIQUE** (car l'acte n'est délivré que par la mairie de Melle, en Belgique).
- BAILLON Jean. BAILLON Pierre. BAILLON Louis. Recensement. SOUCHÉ. R 1836 P24 (il n'y avait rien à ajouter)

Quels avantages à utiliser cette méthode ?

Cette méthode permettra à ceux qui effectuent souvent voire systématiquement des copies d'écran des documents consultés sur internet, de toutes les enregistrer, pêle-mêle, dans un seul et même dossier. Si plusieurs copies d'écran sont nécessaires pour couvrir tout l'acte ou document, il suffira de numéroter chacune d'entre elles en fin de référence (ex : P136-1, P136-2, etc...).

Il sera ensuite très facile de les retrouver, même après plusieurs mois ou années, pour les consulter ou les transcrire. Il suffira soit de lire chaque référence dans le dossier (si elles sont peu nombreuses) et cliquer dessus, soit d'effectuer une recherche informatique au sein du dossier. Dans ce cas, le mot clé utilisé pour la recherche pourra être un nom, un prénom, une année, un mois, un jour précis, un nom de ville, ou tout autre élément composant la référence. On peut utiliser plusieurs mots-clé.

J'ai des centaines de captures d'écran dans un dossier nommé « Sources à transcrire » (celles qui ont été transcrites et intégrées dans mon logiciel de généalogie passent dans le dossier « Actes utilisés ») ; avec les mots « DEFAYE Mariage GERMOND » utilisés dans le champ de recherche du dossier, l'ordinateur n'affichera que les actes contenant les trois termes, à savoir les DEFAYE qui se sont mariés à Germond. Il serait tout aussi aisé et rapide de retrouver n'importe quelle autre capture d'écran avec le bon mot-clé.

Employer cette méthode oblige à être rigoureux dans la notation des informations saisies. En effet, même si la notation reste vraie, il pourrait être compliqué pour un ordinateur de retrouver (ou facile de passer à côté d') une Madeleine si celle-ci est aussi appelée Magdeleine ou Madelaine dans d'autres références. Pour parer à cette éventualité, il convient donc d'uniformiser / *standardiser* ses saisies en adoptant, une fois pour toutes, une seule graphie pour les prénoms et les noms, **notamment**. Cela peut aussi être pertinent au niveau de ce qui est saisi comme référence de source dans votre logiciel de généalogie préféré car sa fonction de recherche intégrée a également des limites.

En somme, une fois que l'archive qui nous intéresse a été retrouvée (qu'elle soit sur internet ou dans un dépôt d'archives), copiée (capture d'écran, photographie ou recopiée) et classée (sur ordinateur, sur fiches...), la référence qui lui est donnée restera vraie et valable jusqu'à une éventuelle remise en cause par d'autres découvertes. Elle pourra être utilisée à n'importe quel moment pour prouver la véracité et fiabilité des recherches effectuées sur tel ou tel ancêtre, mais également pour communiquer avec d'autres généalogistes au moyen d'une terminologie simple et fiable.

En cela, la méthode apporte aux généalogistes, historiens des familles, un outil souple et simple pour travailler avec le même degré de rigueur que les historiens professionnels.

W.D. Adhérent n°1468

DU CÔTÉ DES BLOGS

Le blog mis en valeur dans ce numéro est celui tenu par André LEMOINE et Jean-Jacques MERLET, intitulé [La Foye-Monjault à travers les siècles](#). Cette commune a bien de la chance d'avoir un tel site dédié à son histoire. André et Jean-Jacques savent raconter l'histoire de leur village, de ses familles et de ses habitants. Mais ils intéressent toujours bien au-delà de leur clocher. Ainsi, André nous apprend quelles étaient les conditions de vie des jeunes délinquants au XIXe siècle en nous faisant découvrir l'existence d'une colonie pénitentiaire dans les Deux-Sèvres.

Raymond DEBORDE

LA COLONIE PÉNITENTIAIRE AGRICOLE DE TESSON

D'après le texte d'Henri Bastard de Crisnay-Péré : *La colonie pénitentiaire de Tesson, ou la « traite des petits blancs »* Bulletin de la Société Historique et Scientifique des Deux Sèvres, 2e série, Tome XIII, 1980, n1

Au XIXe siècle en France, furent créées des colonies agricoles qui recueillaient des enfants orphelins, pauvres ou délinquants selon les cas. Ces établissements pouvaient être privés, subventionnés par des sociétés de bienfaisance, ou encore gérés par l'État.

Les colonies qui recrutaient des enfants traduits en justice, généralement pour mendicité ou rapine, étaient en même temps des pénitentiaires, certaines servant d'annexes aux maisons centrales.

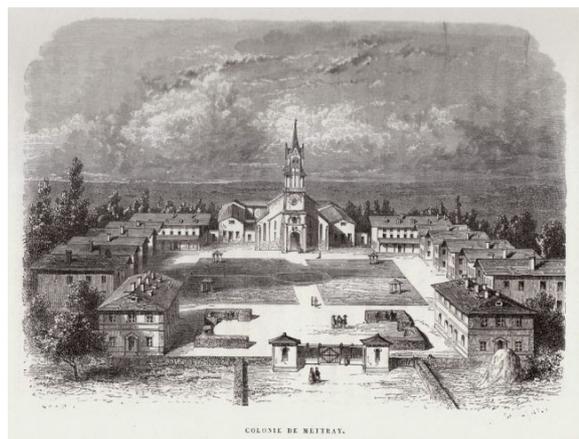
Appartenant ou non à l'État, elles recevaient une allocation fixe, par jour et par tête. Elles avaient à charge de « procurer à ces enfants mis en état de liberté provisoire, l'éducation morale et religieuse, ainsi que l'instruction primaire et élémentaire, » et leur donnaient une formation professionnelle essentiellement agricole. L'État s'attachait ensuite à faciliter leur placement.

Les enfants internés dans ces colonies y subissaient un régime dur, et l'on relève parmi ceux-ci une mortalité importante. On peut se faire une petite idée de ce que fut la vie à Tesson, à travers quelques photos prises au début du XXe siècle à la colonie de Mettray, en Indre-et-Loire :

Le modèle de Mettray

Les pensionnaires suivaient un emploi du temps rigoureux :

« Le levé a lieu à cinq heures en été, et six heures en hiver ; habillage, ablution, prière et travaux jusqu'à huit heures ; une demi-heure pour le déjeuner et la récréation ; quatre heures de travail ; une heure pour le diner et la récréation ; en été, classe de deux heures pour la trop grande chaleur, puis travail de quatre heures ; en hiver au contraire, travail de quatre heures, puis classe de deux heures à la lumière ; une heure pour le souper, le chant du soir, la prière ; à neuf heures, le coucher. Les enfants reçoivent 750 grammes de pain par jour, du lard et du bœuf à un repas, deux fois par semaine. Le reste du temps de la soupe, des légumes, des fruits, du fromage, etc. Le clairon sonne le passage d'un exercice à un autre. C'est aussi au son du clairon que chaque section se rend à l'atelier ou au champ. » (Grand Dictionnaire universel Larousse. s. v. Mettray)



Vue générale de la colonie de Mettray, fondée en 1838. Par comparaison, la colonie de Tesson fut de petite taille, avec une capacité de peut être 150 pensionnaires, et ne resta en activité que neuf ans.



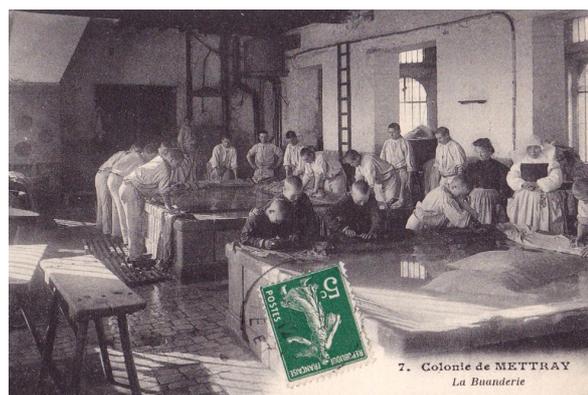
Groupe d'enfants pensionnaires à Mettray



Surveillant et colons



Salle de classe



Travaux dans la buanderie



Employés aux champs



La séance de gymnastique

Tesson

Dans les Deux-Sèvres, la première colonie de ce type ne fut construite qu'en 1873 sur le domaine de Tesson, commune de Prissé¹⁹, jouxtant celle de la Foye-Monjault au sud. Sa fondation fut tout à la fois motivée par des sentiments humanitaires et des calculs commerciaux confinant à l'escroquerie.

Ainsi, le 24 novembre 1873, un certain TARRIDE-BÉLIN, propriétaire du domaine venant de Paris, obtient du ministre de l'intérieur l'autorisation de fonder sur ses terres une colonie pénitentiaire de jeunes délinquants.

Dans une lettre du 30 juillet 1876 adressée au préfet des Deux-Sèvres, l'inspecteur général de l'administration pénitentiaire dresse un portrait peu flatteur du fondateur : un homme qui ne voit dans la gestion de la colonie que spéculation d'argent, et le moyen de renflouer ses dettes grâce aux subventions de l'État.

¹⁹ Aujourd'hui commune de Prissé-la-Charrière, le domaine de Tesson, qui était en 1980 la propriété de la famille Giraud-Margat, constituait à la fin de l'ancien régime une seigneurie appartenant au chevalier de la Perrière, seigneur de Thorigny, ancien mousquetaire et lieutenant des maréchaux de France. Ces titres ne l'empêchèrent pas d'acquiescer de la Nation, le 2 mars 1791, le prieuré de la Foye et les huit métairies attenantes qui en dépendaient. Il perdit par la suite tous ces biens, y compris le domaine de Tesson, pour avoir émigré.

C'est que les relations entre le sieur Tarride-Bélin et l'administration sont tendues. Demandes irrégulières et harcèlements d'un côté, refus et frustrations de l'autre, comme pour le nombre de pensionnaires :

Tarride-Bélin exige 500 détenus, alors que la loi n'en autorise que 300.

De même, d'un point de vue légal, la colonie doit être agricole. Mais elle est en partie industrielle, permettant de meilleurs rendements financiers aux dépens de l'éducation des enfants.

Autre motif de discorde, Tarride-Bélin demande à être nommé directeur de la colonie, ce que le règlement, en tant que fondateur, ne lui permet pas. Face au refus de l'État, il fait nommer l'un de ses hommes, Louis ROZÉ²⁰.

En 1874, le règlement intérieur de la maison n'est toujours pas finalisé. Le 20 avril, il est rejeté par l'administration qui ne le trouve pas conforme, tant sur le plan de l'instruction morale et religieuse, que sur le plan professionnel :

la loi exige que les enfants jouissent de la moitié du salaire payé pour leur travaux (chez des employeurs de la région, qui peuvent être des particuliers), mais Tarride-Bélin ne leur accorde que 20 centimes de l'heure.

En dépit de quoi l'affaire ne lui est pas suffisamment profitable, et, le 22 juin 1876, il est contraint de démissionner. Incapable de payer ses fournisseurs et créanciers, ceux-ci deviennent propriétaires du domaine par le biais d'une société fondée ce jour-là : « La Bienfaisance ».

Cependant, l'État craignant que cette acquisition ne constitue une nouvelle étape dans l'exploitation des enfants, on nomme un directeur avec une réputation d'intégrité : [Pierre Frédéric Léopold MARCHESSEAU](#), ancien chef de bataillon du 3e régiment d'infanterie de marine, le fils de Frédéric Théodore, maire et notaire de La Foye, et l'arrière-petit-fils d'[André Augustin VIEN](#), rédacteur du cahier de doléance de La Foye qui fut lui aussi maire de cette commune. Mais il démissionne en avril 1879, après s'être plaint de ne pas avoir eu accès aux fonds de fonctionnement de la société.

L'État tente d'intervenir et accorde une subvention de 4 000 francs, le 28 juin 1880. Malgré cela, en octobre de l'année suivante, les ressources sont épuisées et la société remet ses possessions à la disposition du gouvernement. Pour le compte de La Bienfaisance, ce sont MM. GOGUET, propriétaire à Gript, et PETIT-IZAMBERT, ancien négociant à Niort, qui signent la cession. L'État décide alors de fermer la colonie, ce qui sera fait en décembre 1882. Il ne subsiste aujourd'hui plus rien des bâtiments.

Rétrospectivement, la colonie de Tesson fut une calamité pour les villages alentour. Les délinquants, souvent condamnés pour des broutilles, n'en mettaient pas moins le voisinage au pillage. Il y eut de nombreuses évasions et même quelques crimes : le 6 avril 1875, le gardien LEMELLOIS fut attaqué et tué par des détenus en forêt de Chizé.

Cela n'empêchait pas certains colons d'être employés chez des particuliers. En septembre 1874, quinze enfants effectuent des travaux agricoles chez M. Benoit d'AZY, propriétaire du domaine de Labonne ; en juillet 75, ils sont vingt-cinq au domaine de Pommeroux. En septembre, ils sont employés aux vendanges par brigades de dix placées chacune sous la surveillance d'un gardien. Parmi leurs employeurs, des députés, des juges, l'intendant général FRIAND, ainsi que le maire du Grand-Prissé, [André Isaac BASTARD](#), dont la propriété jouxtait les locaux de la colonie.

Les détenus gagnaient 1 F par jour de 14 à 16 ans, et 50 c pour les moins de 14 ans. Par comparaison, en 1881, un inspecteur gagnait 3 000 F par an, un greffier-comptable 2 600 F, un gardien-chef 1 800 F, un gardien 1 300 F, l'aumônier 800 F, et un stagiaire agricole 600 F.

Le personnel de la colonie comprenait un directeur, un sous-directeur, un gardien-chef, un comptable, un chef de culture, un chef-jardinier, un chef de forge, un chef-menuisier, un chef de ferme, un chef de musique, un chef-cordonnier et 14 gardiens, la plupart étrangers à la région.

Parmi eux [Jacques LANTIER](#), né à Prahecq. En 1881, l'abbé RAMBAUD, curé de La Foye, devient aumônier de la colonie, remplaçant dans ce rôle l'abbé DELAVALLE, curé de Beauvoir, membre de la Commission de Surveillance. Aussi de Beauvoir, le docteur PELLEVOISIN avait cette année-là pour charge de soigner les pensionnaires.

²⁰ Un rapport de police indique que Louis Rozé, fleuriste, et sa femme, piqueuse de bottines, s'étaient compromis pendant la Commune, ce qui était très mal vu de l'État à cette époque.

Les détenus

D'où venaient ces enfants ? Tout comme le personnel, la plupart n'étaient pas de la région, comme en témoignent les décès relevés plus bas par Nicole. Quels forfaits avaient-ils commis ?

- Savin ARENESSE a été condamné à l'âge de 13 ans à une peine de cinq ans de détention pour mensonge et vagabondage : « se moquant du déshonneur ».
- Charles RICHEL, 15 ans, mousse déserteur, à cinq ans pour s'être livré à la mendicité.
- Marcel SABOURIN, 13 ans, à cinq ans pour avoir volé, de nuit, deux sacs de noix à M. de LAUZON, habitant Marigny (mère décédée et abandonné par son père).
- Joseph VERGNAUD, 11 ans seulement, condamné à quinze ans pour cambriolages.

Liste d'enfants décédés à la colonie (avec filiation)

Nicole Gauthier, qui partage souvent avec moi le fruit de ses recherches généalogiques, me communiquait récemment la liste qui suit en m'écrivant :

« Le logis de Tesson était à l'origine un prieuré construit au XIe siècle par les moines de l'abbaye bénédictine de Saint-Maixent²¹ [3]. Au XIXe siècle lorsque furent créés, sous le nom de colonies agricoles, des colonies pénitentiaires qui furent en réalité de véritables bagnes pour enfants, le logis de Tesson en abrita une qui fonctionna de 1873 à 1882. Les plus connues de ces colonies agricoles et pénitentiaires sont celle de Mettray (1839-1937) et de Belle-Île-en-Mer (1880-1977). Celle de Tesson est moins, voire peu connue.

C'est au cours de recherches généalogiques que j'ai découvert ce bagne en dépouillant les registres des actes de décès de ce qui était alors la commune du Grand-Prissé. Et ce présent travail est le souhait que ne tombent pas dans l'oubli les noms de ces jeunes enfants perdus. Cette découverte fut pour moi une des plus émouvantes que j'ai faites.

Les déclarations de décès s'arrêtent à la date du 23 février 1877 alors même que cette colonie fonctionna au-delà de cette date. Se pose alors la question de savoir où furent déclarés les décès des autres enfants qui y furent enfermés, car il me paraît déraisonnable de penser qu'il n'y en eut plus. »

Voici le nom de quelques enfants qui vécurent et moururent à Tesson :

- François RAYO, âgé de 11 ans, né à Naples, fils de Pierre Michel RAYO et de Marie ARONASA, décédé le 18 février 1876.
- Paul MOREAU âgé de 17 ans, né aux Mathes (Charente-Maritime), fils de Louis MOREAU et d'Adélaïde COUNIL, décédé le 19 février 1876.
- Gabriel RÉPIN, âgé de 13 ans, né à Jarnac (Charente), fils de Louis RÉPIN et de Marie GALLAIS, décédé le 29 février 1876.
- Louis CARRÉ, âgé de 14 ans, né à Chissay (Loir-et-Cher), fils de Sylvain CARRÉ et de Marie DAUBRON, décédé le 19 mars 1876.
- Lucien Louis FEDORET, âgé de 11 ans, né à Montoire (Loir-et-Cher), fils de feu Lucien FERODET et de Marie GUILLIER, décédé le 22 mars 1876.
- Jules Désiré BIOT, âgé de 16 ans, né à Toutainville (Eure), fils de Jean Arsène BIOT et de Aimée Justine BERTOIS, décédé le 28 mars 1876.
- Charles Alfred Ernest ROUVROY, âgé de 14 ans, né à Fresnes (Somme), fils de Frédéric ROUVRAY et d'Eliacime SUART, décédé le 1er avril 1876.
- Pierre Félix MASSÉ, âgé de 11 ans, né à Bordeaux (Gironde), fils de père inconnu et de Clara MASSILLON, décédé le 3 avril 1876.
- Louis Auguste GIFFARD, âgé de 18 ans, né à Gournay (Seine-Maritime), fils de père inconnu et

²¹ Les Bénédictins fondèrent le prieuré de la Foye à la même époque que celui de Tesson. D'après *Châteaux, manoirs et logis des Deux Sèvres* (éditions Patrimoine Média) : « Le prieuré de Tesson, construit au XIe siècle par les moines de l'abbaye bénédictine de Saint-Maixent, était également une seigneurie et recevait dîmes et droits seigneuriaux. Il dépendait de Thorigny, appartenant aux comtes du Poitou. En vente au XVIe siècle, Tesson fut acquis par Hugues de Fouchier. Il échut ensuite à Catherine des Francs, René de Castello, puis à Pierre, son fils, et à François son petit-fils, mort sans postérité. Tesson passe aux la Perrière jusqu'en 1792, date à laquelle Henri-Charles émigra. Au XIXe siècle, furent créées sous le nom de colonies agricoles, des colonies pénitentiaires. Fin 1873, une de ces colonies fut créée à Tesson, qui fonctionna jusqu'en 1882. »

de Prédeline Aimée GIFFARD, décédé le 23 avril 1876.

- Constant Nicolas Joseph POUILLADE, âgé de 12 ans, né à Bertincourt (Pas-de-Calais), fils de Constant Joseph POUILLADE et de Marie Catherine Josèphe TABARY, décédé le 16 mai 1876. Louis Victor ROUTIAU, âgé de 14 ans, né à Voultegon (Deux-Sèvres), fils d'Isidore ROUTIAU et de Marie NIAUT, décédé le 17 mai 1876.
- Alexis Charles LECONTE, âgé de 11 ans, né à Paris, fils de Louis Emile Eugène LECONTE et d'Augustine Julie METHÉE, décédé le 27 mai 1876.
- Jean dit Marcelin DUFOSSÉ, âgé de 12 ans, né à Pérignac (Gironde), fils de père inconnu et de Françoise DUFOSSÉ, décédé le 9 juin 1876.
- Germain ABOULY, âgé de 15 ans, né à Paris, fils de Guillaume ABOULY et de défunte Marie MALY, décédé le 13 juin 1876.
- Arsène BRUNG, âgé de 13 ans, né à Biron (Charente-Maritime), fils de Jean BRUNG et de défunte Marie BRUNG, décédé le 19 juillet 1876.
- Charles Alexandre BAILLY, âgé de 13 ans, né à Sorel (Somme), fils de Charles François BAILLY et de Marie Hortense FLOMION, décédé le 4 août 1876.
- Henri BELLY, âgé de 12 ans, né à Foussignac (Charente), fils de Joseph BELLY et de Marie GUILLÉ, décédé le 29 août 1876.
- Edouard, âgé de 10 ans, né à Château-Bernard (Charente), fils de père inconnu et de Jeanne RUTELLIER, décédé le 29 août 1876.
- Louis Alexandre FOUBERT, âgé de 15 ans, né à Évreux (Eure), fils de Louis Alexandre FOUBERT et de Marie Julie Ernestine QUESNEL, décédé le 24 septembre 1876.
- Léon Joseph DERAËSE, âgé de 12 ans, né à Sequedin (Nord), fils de Pierre DERAËSE et de Justine CHOIRA, décédé le 20 octobre 1876.
- Louis Benoit VILLETTE, âgé de 13 ans, né le 7 novembre 1863 à Verton (Pas-de-Calais), fils d'Auguste VILLETTE et de Florine LELEU, décédé le 1er janvier 1877.
- Hermel Désiré Marie BRANGEON, âgé de 15 ans, né à Champtoceaux (Maine-et-Loire), fils de Julien BRANGEON et de Madeleine MARY, décédé le 23 février 1877.

André LEMOINE

FORMATION
heredis®

Participez à la formation sur le logiciel Heredis

Date de la formation : 13 novembre

Pour tout savoir de votre logiciel de généalogie !
Renseignements auprès de votre formateur Heredis.

Le Cercle généalogique des Deux-Sèvres organise une formation gratuite au logiciel Heredis le **lundi 13 novembre 2017** à notre local rue Pierre-de-Coubertin à Niort, de 14 à 17 heures.

C'est la première fois que nous organisons une séance sur cette thématique. Nous aimerions vous présenter comment s'utilise ce logiciel dans un premier temps et, si nous en avons le temps, certaines fonctionnalités qui pourraient vous être utiles.

Pour cette séance, le nombre de places est limité à 8 personnes.

Nous recontacterons les inscrits pour cerner plus précisément les demandes.

Quartiers Quartiers

Les quartiers que nous vous présentons aujourd'hui sont ceux de Mme Claude ALLARD, adhérente n° 1803. Son ascendance se situe essentiellement dans notre département et celui voisin de la Vienne. Comme son arbre est très riche, nous vous présentons d'abord la première partie. N'hésitez pas à le comparer au vôtre, cela permet souvent de se découvrir des cousinages et peut-être même de nouveaux ancêtres. Et si vous aussi, vous voulez partager votre généalogie, il suffit de nous contacter et nous vous indiquerons la démarche à suivre.

<p>1 ALLARD Claude x 7 10 1896 Rouillé</p> <p>2 ALLARD André Claude ° 12 5 1926 Saint-Sauvant † 5 1 2008 Poitiers x 29 10 1947 Rouillé</p> <p>3 GUICHARD Odette ° 15 5 1929 Rouillé</p> <p>4 ALLARD Henri Alex André ° 12 8 1898 Celle-l'Evescaut † 19 1 1978 Poitiers x 8 11 1924 Rouillé</p> <p>5 BONNEAU Ernestine ° 30 7 1898 Rouillé † 23 12 1954 Poitiers</p> <p>6 GUICHARD Eugène dit Léon ° 19 7 1889 Nanteuil † 7 11 1976 Rouillé x 31 8 1921 Rouillé</p> <p>7 GIRAULT Léonie ° 4 7 1898 Rouillé † 1 7 1985 Rouillé</p> <p>8 ALLARD AlexAndré ° 22 3 1872 Sanxay † 9 9 1928 Saint-Sauvant x 30 11 1897 Celle-l'Evescaut</p> <p>9 PENNETAULT Marie Madeleine ° 5 1 1874 Vivonne † en 1940 Cloué</p> <p>10 BONNEAU Honoré ° 11 4 1857 Rouillé † 21 3 1899 Rouillé x 22 7 1891 Rouillé</p> <p>11 NAUD Pauline Constance ° 23 5 1859 Saint-Sauvant † 26 5 1936 Rouillé</p> <p>12 GUICHARD Henri ° 25 6 1857 Exireuil † 8 5 1943 Rouillé x 11 10 1881 Nanteuil</p> <p>13 VANDIER Madeleine ° 24 9 1863 Nanteuil † 6 8 1923 Rouillé</p> <p>14 GIRAULT Pierre ° 17 8 1870 Rouillé † 20 8 1946 Rouillé</p>	<p>15 PRIOUX Adèle ° 13 9 1873 Rouillé † 19 11 1973 Rouillé</p> <p>16 ALLARD Pierre ° 24 11 1829 Sanxay † 24 12 1899 Celle-l'Evescaut x 9 7 1860 Vautebis 17 PIN Marie Agathe ° 26 12 1836 Vautebis † 15 3 1902 Cloué</p> <p>18 PENNETAULT Jacques ° 17 10 1840 Coulombiers † 17 11 1905 Celle-l'Evescaut x 15 10 1867 Coulombiers</p> <p>19 BONNIN Madeleine ° 21 6 1843 Celle-l'Evescaut † 19 6 1893 Celle-l'Evescaut</p> <p>20 BONNEAU Jacques ° 5 10 1821 Rouillé † 9 4 1905 Rouillé x 9 2 1853 Rouillé</p> <p>21 FOISSEAU Marie ° 8 3 1824 Lusignan † 27 2 1892 Rouillé</p> <p>22 NAUD Jean ° 29 1 1830 Rouillé † 30 12 1901 Rouillé x 17 1 1855 Saint-Sauvant</p> <p>23 QUINTARD Rosalie ° 16 12 1831 Lusignan † le 4 1912 Rouillé</p> <p>24 GUICHARD Louis ° 3 6 1816 Exireuil † 5 5 1893 Exireuil x 10 11 1840 Exireuil</p> <p>25 MOUSSET Louise ° 18 4 1821 Exireuil † 29 5 1892 Nanteuil</p> <p>26F PERE INCONNU ? 27 VANDIER Madeleine ° 21 10 1840 Nanteuil † 9 10 1898 Rouillé</p> <p>28 GIRAUD Louis ° 1 11 1824 Rouillé</p>	<p>† en 1896 Rouillé x 30 12 1867 Rouillé</p> <p>29 BILLEAU Louise ° 10 5 1841 Chenay † 18 12 1894 Rouillé</p> <p>30 PRIOUX Pierre ° 2 2 1836 Rouillé † 10 10 1918 Rouillé x 15 10 1862 Rouillé</p> <p>31 FOUQUET Suzanne ° 26 6 1841 Rouillé † 16 12 1916 Rouillé</p> <p>32 ALLARD Jean ° 8 8 1802 Sanxay † 30 11 1862 Sanxay x 1 4 1823 Sanxay</p> <p>33 ALLARD Louise ° 18 10 1791 Saint-Germier † 29 12 1858 Sanxay</p> <p>34 PIN Pierre André ° 17 12 1798 Ménigoute † le 10 1880 Ménigoute x 13 8 1833 Ménigoute</p> <p>35 CROUX Marie ° 6 4 1813 Ménigoute † 26 12 1836 Vautebis</p> <p>36 PENNETAULT Pierre ° 11 2 1804 Marçay † 21 3 1859 Coulombiers x 24 9 1839 Montreuil-Bonnin</p> <p>37 SUREAU Madeleine ° 27 10 1808 Chiré-en-Montreuil † 6 9 1865 Coulombiers</p> <p>38 BONNIN Louis ° 20 12 1797 Celle-l'Evescaut † 24 4 1843 Celle-l'Evescaut x 22 9 1829 Celle-l'Evescaut</p> <p>39 SARDET Radegonde ° 30 3 1807 Celle-l'Evescaut † 12 9 1888 Celle-l'Evescaut</p> <p>40 BONNEAU François ° 10 11 1779 Rouillé † 22 2 1850 Rouillé x 5 6 1806 Rouillé</p> <p>41 REMON Madeleine ° 3 6 1780 Rouillé</p>
---	--	---

† 16 1 1860 Rouillé	61 BEAUCHAMP Louise ° 26 2 1809 Rouillé † 19 7 1890 Rouillé	x 15 2 1779 Rouillé 81 NIVELLE Marie ° 14 5 1764 Pamproux
42 FOISSEAU Pierre ° 7 10 1787 Exoudun † 1 11 1849 Lusignan x 30 11 1820 Lusignan	62 FOUQUET Louis ° 14 2 1810 Rouillé † 25 12 1891 Rouillé x 29 2 1832 Rouillé	82 RAYMON Pierre † 15 8 1828 Venours (Rouillé) x 16 11 1767 Rouillé
43 RODIER Louise ° 18 10 1790 Lusignan † 22 9 1844 Lusignan	63 GARNAULT Madeleine ° 18 6 1812 Rouillé † 7 3 1872 Rouillé	83 RIVALIERE Madeleine † 10 1 1821 Rouillé
44 NAUD Thomas ° 13 2 1801 Lusignan † 12 3 1860 Saint-Sauvant x 19 11 1828 Rouillé	64 ALLARD Jacques ° 17 2 1771 Sanxay † 13 11 1834 Sanxay x 28 11 1801 Sanxay	84 FOISSEAU Jean ° 27 1 1741 La Mothe-Saint-Heray † 3 2 1805 Exoudun x 10 8 1787 Exoudun
45 POINET Suzanne ° 10 5 1796 Rouillé † 16 2 1876 Rouillé	65 TAVEAU Marie ° 24 3 1783 Saint-Germier † 8 8 1802 Sanxay	85 BIRAULT Magdeleine ° 27 11 1754 Chey † 8 6 1833 Lusignan
46 QUINTARD Louis ° 22 2 1784 Saint-Sauvant † 18 1 1863 Saint-Sauvant x 23 4 1822 Saint-Sauvant	66 ALLARD Pierre ° 18 4 1762 Sanxay † 30 7 1822 Saint-Germier x 10 2 1789 Ménigoute	86 RODIER Pierre ° 18 9 1760 Rouillé † 22 3 1833 Celle-l'Evescault x 6 5 1788 Rouillé
47 DELOUCHE Marie ° 20 11 1796 Rouillé † 28 11 1837 Lusignan	67 VUZE Jeanne Modeste ° 4 6 1752 Ménigoute	87 SOUCHE Madeleine ° 16 4 1767 Saint-Sauvant † 7 8 1831 Celle-l'Evescault
48 GUICHARD Etienne ° 9 9 1772 Vautebis † 27 1 1832 Exireuil x 31 12 1799 Saint-Maixent	68 PIN Pierre ° 25 12 1769 Ménigoute † 9 7 1847 Ménigoute x 26 7 1797 Ménigoute	88 NAUD Thomas ° en 1756 Jazeneuil † 12 2 1832 Lusignan x 13 9 1786 Saint-Maixent
49 RIPAUD Magdeleine ° 10 4 1783 Nanteuil † 17 6 1837 Exireuil	69 PIN Marie † 7 2 1845 Ménigoute	89 GARGOT Suzanne † 3 12 1830 Rouillé
50 MOUSSET François ° 19 11 1774 Breloux-La Crèche † 30 1 1856 Fomperron x 10 10 1815 Saivres	70 CROUX Pierre ° 30 3 1788 Sanxay x 16 6 1812 Ménigoute	90 POINET Jean ° 2 10 1755 Rouillé † 24 4 1837 Rouillé x 29 11 1788 Rouillé
51 FICHET Madeleine ° 29 1 1787 Saivres	71 GIRARD Marie † 9 4 1813 Ménigoute	91 GARGOT Marie † 27 4 1841 Rouillé
54 VANDIER Louis ° 22 12 1804 Nanteuil † 6 12 1892 Rouillé x 25 6 1833 Soudan	72 PENNETAULT André ° 13 9 1777 Marigny-Chemereau † 28 10 1837 Coulombiers x 25 9 1802 Coulombiers	92 QUINTARD Pierre ° 7 2 1745 Pranzay † 24 5 1810 Saint-Sauvant x 3 6 1776 Saint-Sauvant
55 BABINEAU Madeleine ° 23 6 1806 Soudan † 23 1 1867 Nanteuil	73 BOUQUET Jeanne ° 20 8 1782 Coulombiers † 27 4 1849 Coulombiers	93 MINAULT Magdeleine
56 GIRAUD Pierre ° 8 7 1795 Rouillé † 13 3 1871 Rouillé x 29 9 1819 Rouillé	74 SURAULT Pierre ° 8 1 1777 Chiré-en-Montreuil † 21 5 1844 Chiré-en-Montreuil x 29 4 1806 Latillé	94 DELOUCHE Jean ° 1 10 1759 Rouillé † 10 1 1820 Saint-Sauvant x 14 1 1795 Saint-Sauvant
57 FOUCHE Marie Madeleine ° 1 10 1796 La Mothe-Saint-Héray † 17 7 1868 Rouillé	75 CORNAIS Marie † 11 12 1833 Chiré-en-Montreuil	95 VARENNE Madeleine † 18 12 1840 Saint-Sauvant
58 BILLAUD Jacques ° 8 3 1799 Lezay x 26 9 1821 Saint-Sauvant	76 BONNAIN Jean ° 22 12 1758 Chaunay † 16 10 1811 Celle-l'Evescault x 26 1 1790 Celle-l'Evescault	96 GUICHARD Alexis ° 5 12 1726 Saint-Lin † 11 3 1776 Vautebis
59 BERNARD Madeleine ° 10 1 1802 Rouillé † 23 1 1867 Chenay	77 RENAUDON Radegonde	97 DELESTRE Marie Jeanne ° 1 12 1735 Vautebis † 13 12 1807 Clavé
60 PRIOUX Pierre ° 30 5 1809 Rouillé † 23 10 1853 Rouillé x 12 11 1834 Rouillé	78 SARDET André † 4 1 1828 Celle-l'Evescault x 24 10 1786 Celle-l'Evescault	98 RIPAUD François ° 19 10 1749 Exireuil x 24 10 1775 Exireuil
	79 ROYER Marie	99 DORET Marie Madeleine † 1 11 1788 Nanteuil
	80 BONNEAU Jacques † 5 11 1804 La Rochelle	100 MOUSSET Daniel x 25 8 1774 La Crèche

101 CONTE Jeanne
† 14 10 1804 Azay-le-Brûlé

102 FICHET Pierre
† 28 2 1808 Saivres
x 9 12 1776 Saint-Maixent

103 REDIEN Jeanne
° 6 11 1756 Saivres
† 6 3 1841 Nanteuil

108 VANDIER Louis
° 6 1 1752 Nanteuil
† 2 4 1807 Chenay
x 10 11 1801 Nanteuil

109 PAIRAULT Marie
° 16 12 1779 Au Désert

110 BABINEAU Jacques
° 22 7 1756 Soudan
† 6 6 1828 Soudan
x 30 4 1805 Soudan

111 FAUCHER Françoise
° 22 12 1774 Soudan
† 27 2 1844 Soudan

112 GIRAULT Pierre
° 27 8 1760 Rouillé
† 3 3 1836 Rouillé

113 BRUNET Suzanne
† 24 8 1833 Rouillé

114 FOUCHIER Jacques
° 6 1 1764 Pamproux
† 31 3 1803 Pamproux
x 8 2 1793 Pamproux

115 PROUX Elisabeth
° 22 6 1766 Pamproux

116 BILLEAU Pierre
° 24 7 1721 Azay-le-Brûlé
† 18 8 1801 Saint-Maixent
x 24 5 1791 Romans

117 TERRASSON Jeanne

118 BERNARD Pierre
† 2 6 1827 Saint-Sauvant
x 6 12 1793 Rouillé

119 CANTIN Suzanne
° 28 9 1774 Rouillé
† 15 10 1833 Saint-Sauvant

120 PRIOUX Pierre Celestin
° 21 5 1780 Rouillé
† 16 11 1836 Rouillé
x 19 2 1802 Rouillé

121 GARNAUD Marie
° 10 3 1776 Rouillé
† 2 2 1847 Rouillé

122 BEAUCHAMP Jacques
† 13 8 1824 Rouillé
x 7 11 1786 Rouillé

123 GARNAUD Marie Anne

124 FOUQUET Louis
° 9 4 1767 Rouillé
† 27 10 1847 Rouillé
x 2 6 1795 Pamproux

125 LAMBERTON Marie
° 29 1 1773 Pamproux
† 24 9 1853 Jazeneuil

126 GARNAUD Pierre
° 6 2 1774 Rouillé
† 20 4 1850 Rouillé
x 16 4 1805 Rouillé

127 PRIOUX Louise
° 27 1 1783 Rouillé
† 4 12 1819 Rouillé

128 ALLARD Pierre
° en 1725 Saint-Germier
† 13 11 1801 Sanxay
x 25 11 1755 Saint-Germier

129 POTET Françoise
† 10 10 1782 Sanxay

130 TAVEAU Jean
x 27 11 1780 Saint-Germier

131 DAVID Françoise
° 27 12 1753 Ménigoute

134 VUZE Jean
° 30 8 1720 Sanxay
† 24 11 1782 Vasles
x 26 11 1743 Ménigoute

135 DESCOUX Marie
° 19 12 1723 Ménigoute
† 3 1 1792 Vasles

136 PIN Pierre
° 14 4 1738 Ménigoute
† le 4 1797 Ménigoute
x 1 7 1765 Ménigoute

137 BOUREAU Anne
° 9 4 1739 Sanxay
† 3 4 1797 Ménigoute

138 PIN Pierre
x 23 5 1752 Loubillé

139 ROUSSAU Marie

140 CROUX Pierre
° 4 12 1744 Sanxay
† 8 11 1808 Sanxay
x 16 1 1769 Sanxay

141 METIVIER Marie Anne
° 25 3 1749 Nesdes (Benassay)
† 8 11 1804 Sanxay

142 GIRARD Claude Gabriel
x 30 9 1788 Ménigoute

143 AUGE Marie
° 10 4 1760 Ménigoute

144 PENNETAULT Louis
° 28 4 1745 Marçay
† 11 9 1803 Marçay
x 3 2 1771 Marigny-Chemereau

145 PERROCHON Louise

146 BOUQUET Jacques
° 24 12 1755 Coulombiers
x 25 9 1781 Coulombiers

147 GIRARD Madeleine

148 SURAUULT Clément
° 25 3 1736 Chiré-en-Montreuil
x 20 11 1764 Chiré-en-Montreuil

149 PRET Anne

150 CORNAIS René
x 12 11 1770 Latillé

151 GUICHARD Marie

152 BONNIN Louis
° 1 10 1699 Blanzay
x 17 2 1744 Chaunay

153 BOISSON Anne

154 RENAUDON Jacques
† 6 3 1802 Celle-l'Evescault
x 25 6 1764 Vivonne

155 RENAULT Radegonde
° 27 1 1734 Vivonne
† 26 2 1779 Celle-l'Evescault

156 SARDET Jacques
° 28 11 1722 Celle-l'Evescault
x 19 11 1754 Celle-l'Evescault

157 GENDRE Madeleine

158 ROGER Jean
x 12 2 1760 Payré

159 ROUGER Magdeleine

160 BONNEAU Jacques
° 9 2 1692 Saint-Sauvant
x 13 11 1742 Rouillé

161 GUITTON Marie

162 NIVELLE François
° 8 11 1722 Rouillé
x 30 1 1756 Rouillé

163 JOLLIT Magdeleine
° 8 3 1722 Rouillé

164 RAIMON Jacques
† 5 9 1785 Rouillé
x 11 10 1734 Rouillé

165 BERNAJOU Elisabeth
° 21 8 1712 Saint-Sauvant
† 25 8 1782 Rouillé

166 RIVALIERE Jacques
x 11 7 1730 Rouillé

167 MERY Madeleine

168 FOISSEAU Jacques
x 13 6 1719 Exoudun

169 METAYER Marie

170 BIRAULT Jacques
° 2 12 1719 Chey
x 12 2 1744 Chey

171 CANON Marie

172 RODIER Jean
° 3 8 1727 Saint-Sauvant
† 19 2 1806 Rouillé
x 9 7 1758 Lusignan

173 MACOUIN Suzanne
° 24 10 1728 Rouillé

174 SOUCHE Louis
° 13 9 1733 Saint-Sauvant
† 9 1 1799 Lusignan
x 27 11 1759 Saint-Sauvant
175 CHARRETIER Jeanne
° 1 7 1736 Saint-Sauvant
† 2 1 1805 Lusignan

176 NAU Pierre
° 3 6 1703 Pranzay
x 23 11 1745 Rouillé
177 GARGOT Magdeleine

178 GARGOT Pierre
† 28 2 1780 Lusignan
x 21 1 1744 Rouillé
179 BRUNETEAU Marie
° 5 12 1723 Rouillé

180 POINET André
° 30 9 1732 Soudan
x 25 11 1754 Rouillé
181 JOUSSEAUME Magdeleine

182 GARGOT Jacques
° 21 1 1726 Lusignan
† 22 1 1803 Lusignan
x 8 6 1759 Lusignan
183 THOMAS Marie
† 10 12 1795 Rouillé

184 QUINTARD Jean
° 22 8 1706 Pranzay
x 7 2 1735 Pranzay
185 PARNODEAU Magdeleine

186 MINAULT Gabriel
° 28 3 1723 Saint-Sauvant
x 10 2 1751 Saint-Sauvant
187 BOUGOUIN Magdeleine
° 7 12 1727 Chenay

188 DELOUCHE Pierre
° 17 2 1697 Saint-Sauvant
x 2 6 1749 Saint-Sauvant
189 CHOPIN Jeanne
° 22 7 1725 Saint-Sauvant

190 VARENNE Jean
x 30 1 1753 Vançais
191 MINAULT Jeanne
° 10 12 1724 Vançais
† 12 12 1776 Saint-Sauvant

192 GUICHARD Louis Alexis
° 16 4 1702 Saint-Lin
† 24 3 1784 Saint-Lin
193 RENAUDON Marguerite
° 24 1 1706 Vautebis
† 8 8 1772 Saint-Lin

194 DELESTRE François
† 1 4 1764 Vautebis
195 ROSGAN Marie
† 5 10 1738 Vautebis

196 RIPALD Pierre
† 25 4 1794 Nanteuil

x 10 11 1744 Exireuil
197 PEOJARD Jeanne
† 9 3 1763 Exireuil

198 DORET François
° 25 2 1719 Fomperron
x 7 10 1749 Exireuil
199 FLEURY Jacqueline
° 24 6 1723 Saivres
† 7 11 1781 Nanteuil

200 MOUSSET Jacques
° 22 2 1705 Romans
x 10 11 1735 Romans
201 GEOFFROIS Renée

202 CONTE Jean
x 29 12 1749 Saint-Maixent
203 BOUCHARD Renée
† 1 10 1802 Azay-le-Brûlé

204 FICHET Daniel
° 19 6 1711 Augé
x 2 5 1741 Saint-Maixent
205 PROUST Marie

206 REDIER François
† 2 12 1796 Breloux-La Crèche
x 10 2 1755 Saivres
207 LARCHER Elisabeth
† 10 2 1798 Breloux-La Crèche

216 VANDIER Louis
° 5 3 1723 Nanteuil
† 23 9 1792 Nanteuil
x 3 2 1751 Sainte-Eanne
217 FERUYAU Marie
° 3 2 1714 Sainte-Eanne
† 21 10 1790 Nanteuil

218 PAIRAULT Louis
° 17 5 1729 Celles-sur-Belle
† le 4 1801 Vitré
x 5 5 1772 Melle
219 DRUET Jeanne

220 BABINEAU Jacques
° 10 11 1720 Salles
† 19 2 1788 Soudan
x 27 11 1753 Sainte-Eanne
221 GAUTIER Marie

222 FAUCHER Estienne
x 22 11 1763 Soudan
223 SENELIER Madeleine

224 GIRAULT Jacques
° 11 11 1731 St-Martin-de-Pamproux
† 27 1 1793 Rouillé
x 5 2 1755 Rouillé
225 BELIN Marie

226 BRUNET André
x 13 1 1765 Exoudun
227 PRUNIER Suzanne

228 FOUCHIER Louis
° 11 7 1734 St-Martin-de-Pamproux

x 2 7 1762 Pamproux
229 BRUNET Jeanne

230 PROUST Charles
° 9 2 1727 Pamproux
x 20 2 1759 La Mothe-Saint-Héray
231 VILLANNEAU Elisabeth

232 BILLEAU Jean
° 8 1 1696 Beaussais
† 17 12 1723 Beaussais
x 27 11 1719 Romans
233 PERAULT Marie

234 TERRASSON Jean
x 22 5 1755 Prailles
235 BONNEAU Françoise

236 BERNARD Jean
x 13 7 1767 Pasteur Pougard
237 BLANCHET Suzanne

238 CANTIN Pierre
° 3 10 1732 Saint-Germier
† 12 9 1798 Rouillé
239 QUINTARD Jeanne
° 13 1 1724 Saint-Sauvant
† 21 10 1824 Saint-Sauvant

240 PRIOU Pierre
° 12 2 1747 Rouillé
x 20 10 1778 Rouillé
241 BRANGER Françoise
° 17 8 1760 Rouillé
† 31 12 1829 Pamproux

242 GARNAUD Pierre
x 28 1 1772 Pamproux
243 FOUQUET Louise
° 6 12 1743 Rouillé
† 20 3 1813 Rouillé

244 BEAUCHAMP Louis
† 30 12 1779 Pamproux
x 22 10 1731 Jazeneuil
245 CLERCQ Marie Charlotte
° 29 1 1713 Jazeneuil

246 GARNAUD Jacques
° 8 8 1734 Jazeneuil
x 27 4 1757 Rouillé
247 FOUQUET Suzanne
° 13 1 1734 Rouillé
† 8 1 1793 Rouillé

248 FOUQUET Pierre
° en 1705 Rouillé
x 28 11 1759 Rouillé
249 BRENEAU Françoise

250 LAMBERTON Jacques
° 1 9 1732 Rouillé
† 7 4 1819 Pamproux
x 24 11 1755 Pamproux
251 BAROT Madeleine
° 8 1 1736 Rouillé
† le 4 1795 Pamproux

252 GARNAULT Pierre x 28 1 1772 Pamproux 253 FOUQUET Louise	° 9 3 1647 Loubillé x 26 11 1702 Loubillé 277 FLAU Marie	299 BONNAULT Anne † 14 4 1763 Chiré-en-Montreuil
254 PRIOUX Louis † 29 9 1803 Rouillé x 22 10 1778 Rouillé 255 BRACONNIER Marie ° 22 8 1760 Rouillé † 23 7 1831 Rouillé	278 ROUSSEAU Jean x 28 10 1727 Loubillé 279 FLATREAU Marguerite	300 CORNAIS Jean x 3 11 1722 Latillé 301 FOUCHER Antoinette
256 ALLARD Jean ° 11 4 1702 Curzay-sur-Vonne † 28 12 1778 Saint-Germier x 15 2 1724 Saint-Germier 257 BRY Jeanne	280 CROUX Jacques ° 15 2 1720 Sanxay x 12 11 1743 Jazeneuil 281 CHARGELEIGNE Marie ° 28 11 1719 Jazeneuil † 9 5 1761 Sanxay	302 GUICHARD René x 11 10 1746 Vandelognes 303 DENAYE Marguerite
258 POTET Pierre † 16 11 1735 Vasles x 1 6 1718 Rouillé 259 GASTINEAU Magdeleine ° 18 12 1701 Rouillé † 22 10 1759 Rouillé	282 METIVIER Pierre 283 GIRARD Hilaire † 13 11 1772 Sanxay	304 BONNIN François † 7 1 1736 Chaunay 305 SURAUULT Suzanne † 23 11 1742 Champagné-le-Sec
260 TAVEAU Jean x 6 7 1751 Saint-Germier 261 ARTAULT Marie Anne † 17 1 1778	284 GIRARD Charles x 14 1 1751 Ménigoute 285 JOLY Marie	306 BOISSON François x 29 1 1716 Chaunay 307 BOUCHET Marie
262 DAVID André ° 3 1 1706 Ménigoute † 19 8 1774 Saint-Germier x 11 2 1737 Fomperron 263 GUILBOT Marie † 7 11 1782 Ménigoute	286 AUGÉ Pierre ° 23 8 1717 Quinçay † 19 6 1792 Ménigoute x 10 11 1750 Vasles 287 POUTORD Marie ° 20 4 1722 Saint-Germier † 16 9 1795 Ménigoute	308 RENAUDON Jacques x 1 7 1728 Benassay 309 LESCUIER Magdeleine
268 VUZE Antoine ° 5 3 1683 Sanxay † 27 8 1741 Sanxay x 19 1 1705 Sanxay 269 BEAUCHAMP Marie ° 10 12 1682 Sanxay † 7 11 1743 Ménigoute	288 PENNETAULT Jean ° 17 3 1719 Marçay † 17 6 1795 Marçay x 6 7 1744 Marçay 289 MERGAULT Catherine ° 17 6 1721 Marçay † 27 8 1773 Marçay	310 RENAULT François † 6 9 1738 Vivonne x 25 1 1723 Marigny-Chemereau 311 BELIN Marie ° 4 10 1703 Marigny-Chemereau † 19 12 1756 Vivonne
270 DESCOUX René ° 5 6 1692 Ménigoute † 27 1 1739 Ménigoute x 10 6 1714 Ménigoute 271 BERCIER Jeanne ° 18 10 1694 Ménigoute	290 PERROCHON André ° 2 8 1733 Marigny-Chemereau x 20 2 1753 Marigny-Chemereau 291 COUDRET Françoise † 16 4 1804 Marigny-Chemereau	312 SARDET Jacques x 18 1 1717 Celle-l'Evescault 313 CHAUVET Magdeleine
272 PIN Pierre ° 9 2 1705 Ménigoute † 14 3 1760 Ménigoute x 18 2 1727 Ménigoute 273 FOUSSARD Marie ° 7 1 1712 Ménigoute † 2 1 1768 Ménigoute	292 BOUQUET Jacques ° 21 6 1724 Benassay † 12 8 1798 Coulombiers x 18 1 1752 Coulombiers 293 CHAUSSEDOUX Renée † 26 4 1779 Coulombiers	314 GENDRE André x 4 3 1715 Celle-l'Evescault 315 SENELIER Louise ° le 4 1695 Celle-l'Evescault † 27 3 1759 Chenay
274 BOUREAU Jean ° 26 8 1691 Sanxay † 2 3 1745 Sanxay x 9 2 1733 Curzay-sur-Vonne 275 BRANGER Marie ° 25 3 1693 Benassay † 30 6 1761 Sanxay	294 GIRARD Jean ° 26 11 1735 Coulombiers † le 4 1801 La Mothe-Saint-Héray x 30 4 1759 Coulombiers 295 LAMBERTON Magdeleine	316 ROYER Louis x 12 5 1732 Couhé 317 VALADE Marguerite
276 PAIN Jean	296 SURAUULT Clément ° 21 8 1704 Chiré-en-Montreuil † 8 1 1786 Chiré-en-Montreuil x 27 1 1728 Chiré-en-Montreuil 297 BERNARD Jacqueline ° 29 9 1705 Chiré-en-Montreuil	318 ROUGER Pierre x 5 5 1722 Rouillé 319 FOUICHE Magdeleine
	298 PRET Jacques ° 11 10 1697 Chiré-en-Montreuil x 8 2 1729 Chiré-en-Montreuil	320 BOUNAULT Jacques ° 9 9 1646 Saint-Sauvant † 23 4 1697 Saint-Sauvant x 15 2 1683 Saint-Sauvant 321 TRUTET Françoise ° 23 1 1661 Saint-Sauvant
		322 GUITTON Jean x 14 2 1713 Rouillé 323 DELOUCHE Marie
		324 NIVELLE Jonas ° 4 9 1684 Saint-Maixent x 27 6 1708 Rouillé 325 DUDON Marie
		326 JOLIT Jean ° 14 7 1685 Lusignan x 13 11 1714 Rouillé

327 FOUCAULT Louise	352 NAU Thomas ° 7 10 1671 Lusignan	378 CHOPIN Jacques ° 2 5 1694 Saint-Sauvant
328 RAIMON Léonard † 5 10 1722 Rouillé x 7 11 1708 Rouillé	x 12 2 1698 Pranzay 353 PEGUIN Suzanne ° 22 1 1675 Lusignan	x 31 3 1724 Saint-Sauvant 379 PROUST Madeleine
329 SAUZEAU Elisabeth ° 30 1 1677 Lusignan	354 GARGOT Jacques x 28 6 1682 Lusignan	380 VARENNE Louis ° 27 2 1691 Vançais
330 BRENAJOU Etienne Antoine ° en 1692 † 7 6 1712 Saint-Sauvant	355 MACOUIN Marie ° 15 3 1662 Lusignan	x 1 10 1721 Vançais 381 CHAUVET Magdeleine
x 13 10 1711 Saint-Sauvant 331 GIRAUDEAU Madeleine	356 GARGOT Pierre ° 6 11 1691 Rouillé	382 MINAULT Pierre x 7 12 1718 Saint-Sauvant
332 RIVALIERE Jacques ° 6 9 1657 Lusignan	x 21 5 1715 Enjambes (Lusignan)	383 MOTILLON Marie ° 4 3 1685 Saint-Sauvant
x 14 2 1695 Rouillé 333 GAUDIN Jeanne ° 10 7 1668 Lusignan	357 AUTIN Marie ° 22 7 1698 Lusignan	384 GUISCHARD René † 23 3 1719 Saint-Lin
334 MERY Isaac ° 7 10 1670 Lusignan	358 BRUNETEAU Pierre x 25 1 1723 Rouillé	x 3 1 1696 Saint-Lin 385 PASTEAU Marie † 9 2 1749 Vouhé
x 21 4 1704 Rouillé 335 BAROT Madeleine ° 1 7 1680 Saint-Sauvant	359 MARTIN Marie	386 RENAUDON Louis ° 12 6 1664 Vasles
336 FOISSEAU Jacques x 19 6 1666 Beaussais	360 POINET André ° 22 10 1707 Soudan	† 14 7 1742 Vautebis x 12 10 1693 Vautebis
337 HOMMEAU Marie	x 14 5 1726 Soudan 361 PORTHERON Françoise ° 7 3 1706 Soudan	387 ROUSSELOT Andrée † 2 2 1750 Vautebis
338 METAYER Jacques	362 JOUSSAUME Jacques x 23 11 1728 Rouillé	388 DELESTRE Pierre † 17 4 1735 Beaulieu\Parthenay
339 VIGNAULT Elisabeth	363 PHELIPPONNEAU Marie	389 CAILLON Marie † 11 8 1738 Vautebis
340 BIRAULT Isaac † 20 7 1736 Chey	364 GARGOT Pierre ° 6 11 1691 Rouillé	390 ROSGAN Pierre x 28 2 1696 Nanteuil
x 14 2 1719 Chey 341 GUERY Elisabeth † 29 10 1737 Chey	x 21 5 1715 Enjambes (Lusignan) 365=357	391 BORIT Renée
342 CANON Jean † 23 2 1730 Chey	366 THOMAS Jacques x 6 6 1730 Rouillé	392 RIPAUT Pierre † 12 11 1746 Fomperron
x 9 4 1711 CM Chey 343 JOFFRION Louise Magdeleine ° 23 6 1682 Celles-sur-Belle	367 QUINTARD Marie	x 29 9 1716 Fomperron 393 BOUTIN Françoise † 30 4 1733 Fomperron
† 8 8 1742 Chey	368 QUINTARD Pierre ° 5 3 1669 Rouillé	394 PEAUJARD Damien † 19 1 1746 Exireuil
344 RODIER Pierre ° 22 8 1687 Saint-Sauvant	x 11 5 1694 Saint-Sauvant 369 BOUSMIER Louise ° 7 10 1675 Lusignan	x 4 4 1704 Fomperron 395 CHAUFTEAU Michelle † 28 9 1771 Saint-Maixent
x 23 1 1720 Saint-Sauvant 345 JOLIT Elisabeth ° 3 3 1698 Saint-Sauvant	370 PARNAUDEAU Jacques ° 18 7 1672 Lusignan	396 DORET François x 21 2 1718 Fomperron
346 MACOUIN Louis ° 22 12 1703 Enjambes (Lusignan)	x 8 11 1700 Pranzay 371 GAULT Louise ° 10 10 1679 Lusignan	397 FOURNIER Perrine ° 12 11 1696 Fomperron
x 26 4 1724 Rouillé 347 VINCELOT Madeleine ° 4 3 1703 Rouillé	372 MINAULT François ° 29 6 1691 Vançais	398 FLEURY Louis x 7 2 1713 Augé
† 1 1 1773 Rouillé	x 18 1 1713 Vançais 373 ANDRAULT Magdeleine	399 LEZAY Françoise
348 SOUCHE Louis x 9 9 1732 Saint-Sauvant	374 BOUGOUIN Georges † le 4 1743 Vançais	400 MOUSSET Daniel x 3 2 1698 Romans
349 DAUBERE Marie ° 31 1 1706 Saint-Sauvant	x 27 1 1717 Chenay 375 SERVANT Catherine ° 2 8 1693 Chenay	401 CACOUAULT Marie
350 CHARTIER Jean x 3 2 1728 Payré	376 DELOUCHE Pierre ° 24 1 1670 Lusignan	402 GEOFFROIS René 403 PICARD Renée
351 MARTIN Magdeleine	x 20 2 1696 Saint-Sauvant 377 SAPIN Jeanne ° 21 4 1679 Lusignan	404 CONTE Pierre x 10 1 1724 Sainte-Blandine

405 FOUCHER Elisabeth	° 28 4 1674 Lusignan	486 FOUQUET André
406 BOUCHARD Jacques	x 7 2 1718 Rouillé	° 22 5 1712 Rouillé
x 10 5 1717 Sainte-Néomaye	451 BROUSSARD Louise	x 10 1 1740 Rouillé
407 CHARUYER Renée	452 BRUNET Pierre	487 BRUNETEAU Madeleine
	453 GROSSE Magdeleine	
408 FICHET Daniel		488 BEAUCHAMP Pierre
x 30 1 1692 Azay-le-Brûlé	454 PRUNIER Jacques	° 25 11 1668 Curzay-sur-Vonne
409 BREUIL Catherine	x 15 11 1730 Avon	† 25 6 1716 Jazeneuil
	455 DELINEAU Marie	x 25 9 1696 Jazeneuil
410 PROUST Abraham		489 ARDOUIN Marie
† 5 9 1747 Saivres	456 FOUCHIER Jacques	° 28 4 1675 Jazeneuil
x 2 9 1715 Romans	† 17 4 1767 Pamproux	
411 CHARIER Marie Madeleine	457 BILLAUD Jacqueline	490 CLER Jean
† 11 11 1759 Saivres		x 7 1 1710 Jazeneuil
	460 PROUST Jean	491 VASLET Marguerite
412 REDIEN Jacques	x 21 2 1724 Périgné	† 3 11 1743 Jazeneuil
° 9 7 1684 Saivres	461 PROVOST Marie	
413 DUPUY Marie Anne		492 GARNAUD Jacques
† 28 5 1747 Souvigné	462 VILLANNEAU René	† 9 10 1761 Rouillé
	x 3 11 1722 Chey	x 24 1 1730 Jazeneuil
414 LARCHER Jean	463 BLANCHER Marie	493 NIVELLE Suzanne
x 4 6 1715 Saint-Maixent		° 27 8 1703 Jazeneuil
415 PAPOT Marie	464 BILLEAU Abraham	† 8 3 1780 Rouillé
	465 THOMASEAU Suzanne	
432 VANDIER Samuel		494 FOUQUET Etienne
† 25 12 1742 Nanteuil	466 PERREAU Daniel	x 25 11 1732 Rouillé
x 15 8 1714 Exoudun	467 MOYSSAULT Anne	495 AUMONIER Jeanne
433 JALET Elisabeth		° 23 12 1713 Rouillé
	468 TERRASSON Jacques	
434 FERUYAU Guillaume	x 17 7 1731 Melle	496 FOUQUET Daniel
x 29 12 1697 Saint-Maixent	469 PAPOT Marie	° 22 6 1668 Lusignan
435 LAMBERT Magdeleine		x 21 2 1696 Rouillé
	470 BONNAUD Pierre	497 SAUZEAU Louise
436 PERAUD Louis	x 28 10 1722 Aigonay	° 2 7 1672 Lusignan
x 30 6 1728 Verrines/Celles	471 ROUILLÉ Françoise	† 3 2 1731 Rouillé
437 HERPAIN Françoise		
° 1 2 1703 Verrines/Celles	472 BERNARD Pierre	498 BRENEAU Jean
† 26 6 1749 Verrines/Celles	x 18 1 1719 Saint-Sauvant	499 GOURDON Catherine
	473 PORTRON Magdeleine	
438 DRUET Jacques		500 LAMBERTON Pierre
° 5 9 1717 Breloux-La Crèche	474 BLANCHIER Jacques	x 13 6 1731 Rouillé
x 11 6 1745 Saint-Maixent	x 15 2 1730 Chey	501 BOUCHARD Jeanne
439 GUILLON Marie	475 VILLANEAU Marie	° 21 6 1705 Rouillé
° 8 9 1720 Prailles		
440 BABINEAU Pierre	476 QUANTIN Jean	502 BAROT Jacques
x 30 1 1708 Salles	° 22 6 1697 Fomperron	° 1 2 1693 Rouillé
441 LARCHER Suzanne	477 MENETEAU Renée	x 18 1 1729 Rouillé
	° 8 4 1708 Rouillé	503 BROSSARD Marie
442 GAUTIER Jean	478 QUINTARD Daniel	
x 16 2 1729 Soudan	° 6 1 1701 Saint-Sauvant	504 GARNAULT Jacques
443 ROUILLÉ Marie	479 THOMAS Magdeleine	° 25 11 1691 Pamproux
	° 21 9 1698 Saint-Sauvant	† le 4 1765 Rouillé
444 FOUCHIER Estienne		x 31 1 1724 Rouillé
° 6 4 1688 Soudan	480 PRIOUX Jacques	505=485
x 14 11 1719 Soudan	° 7 8 1716 St-Martin-de-Pamproux	
445 CHERBAUT Marie	x 18 1 1736 Rouillé	508 PRIOUX Jacques
	481 BRACONNIER Marie	° 7 8 1716 St-Martin-de-Pamproux
446 SENELLIER Jean		x 18 1 1736 Rouillé
x 25 6 1727 Pamproux	482 BRANGIER Pierre	509 BRACONNIER Marie
447 DEFEOLE Marguerite	x 16 10 1756 Pasteur Gamin	
	483 SAUZEAU Jeanne	510 BRACONNIER Jean
448 GIRAULT Pierre		x 16 11 1754 Rouillé
x 15 7 1721 Pamproux	484 GARNAUD Jacques	511 PORTRON Marie
449 DELAVAUULT Marie	° 25 11 1691 Pamproux	† 12 3 1800 Rouillé
	x 31 1 1724 Rouillé	
450 BELLIN François	485 MENETEAU Marie	512 ALLARD Pierre André
		° 9 3 1668 Curzay-sur-Vonne

† 26 10 1722 Sanxay x 22 11 1689 Curzay-sur-Vonne 513 VADIER Magdeleine	548 BOUREAU Michel † 14 12 1695 Benassay 549 RAVEAU Suzanne	† 12 11 1783 582 COUDRET Guillaume ° 30 10 1716 Pranzay x 9 6 1732 Marigny-Chemereau 583 BOUCHET Jeanne † 17 4 1763 Marigny-Chemereau
514 BRY Pierre x 14 11 1695 Sanxay 515 BOUREAU Mathurine	550 BRANGER Jacques ° 20 5 1666 Benassay † 14 6 1741 Ménigoute x 5 9 1689 Benassay 551 DELAVAUULT Marguerite ° 7 6 1665 Benassay † 27 11 1741 Ménigoute	584 BOUQUET François x 4 10 1718 Benassay 585 BOULIER Marie
516 POTET Pierre ° 12 10 1653 Saint-Maixent † 28 3 1720 Rouillé x 5 12 1679 Pamproux 517 FOUQUET Suzanne † 18 12 1702 Rouillé	552 PAIN Pierre 553 MOUCLIER Antoinette	586 CHAUSSEDOUX Jacques † 21 4 1761 Jazeneuil x 26 10 1711 Coulombiers 587 TRICQ Antoinette
518 GASTINEAU François † 17 4 1714 Rouillé x 4 6 1697 Curzay-sur-Vonne 519 VADIER Suzanne ° 30 11 1680 Lusignan † 23 10 1719 Rouillé	554 FLAU Joseph x 17 4 1679 Loubillé 555 SAUVAIRE Jeanne	588 GIRARD Étienne 589 VADE Marie
520 TAVEAU Michel 521 MARZELIER Marie	556 ROUSSEAU Jean 557 CHALET Jeanne	590 LAMBERTON Jacques x 12 6 1725 Coulombiers 591 RAGEAU Marie
522 ARTAULT Pierre ° 2 1 1683 Ménigoute † 18 9 1739 Sanxay 523 BODIN Marie Angélique	558 FLATREAU Claude 559 FREDONNET Marguerite	592 SURAULT Martin ° 3 4 1665 Chiré-en-Montreuil † 7 2 1734 Chiré-en-Montreuil x 22 6 1699 Chiré-en-Montreuil 593 MAURIGEON Marie † 14 11 1739 Chiré-en-Montreuil
524 DAVID François x 21 7 1698 Fomperron 525 BONNEMAIN Marie † 28 6 1731 Chenay	560 CROUX Jean 561 AUGÉARD Marie	594 BERNARD Michel ° 15 4 1666 Chiré-en-Montreuil x 26 2 1691 Chiré-en-Montreuil 595 BOULIE Jacqueline † 21 1 1720 Chiré-en-Montreuil
526 GUILBOT Jean 527 CHAUVETEAU Jacqueline	562 CHARGELEIGNE Jean ° 17 3 1686 Jazeneuil † 5 6 1754 Jazeneuil x 18 1 1701 Jazeneuil 563 COUSSON Jeanne ° 4 11 1686 Jazeneuil † 5 6 1722 Jazeneuil 564 METIVIER Jacques 565 GARSUAULT Laurence	596 PERRET Louis ° 25 11 1665 Chiré-en-Montreuil † 12 3 1743 Chiré-en-Montreuil x 27 11 1696 Chiré-en-Montreuil 597 HOZON Jeanne ° 14 10 1676 Chiré-en-Montreuil
536 VEUSE Antoine x 2 2 1681 Lusignan RPR 537 PEGUIN Marie	566 GIRARD Henri x 26 4 1719 Sanxay 567 CHAUVINEAU Suzanne	598 BONNAULT Clément 599 BESSON Marie
538 BEAUCHAMP François 539 BRAULT Marie	570 JOLLIT Pierre 571 POUET Suzanne	600 CORNAIS Claude 601 PASCAULT Marie
540 DESCOUX Jean x 11 2 1676 Ménigoute 541 GUILBARD Renée	572 AUGER François x 1 7 1704 Quinçay 573 LAURIOUX Marie	602 FOUCHER Pierre 603 PENIGAUD Marie
542 BERCIER Jacques x 15 1 1681 Ménigoute 543 BOUET Louise	574 POUTORD Jean x 3 7 1721 Saint-Germier 575 DABIN Marie ° 13 2 1695 Fomperron	604 GUICHARD François 605 LAMOUREUX Madeleine
544 PIN Jacques ° 10 1 1664 Ménigoute † 7 3 1731 Ménigoute x 8 2 1689 Ménigoute 545 AUGIER Marthe ° 27 2 1668 Ménigoute † 5 12 1736 Ménigoute	576 PENNETAULT Jean † 7 5 1720 Marçay x 10 7 1712 Marçay 577 PAILLE Louise † 29 4 1762 La Brassaise de Mézeaux	606 DENAYE Laurent 607 LAVAU Marie
546 FOUSSARD Antoine ° en 1675 Vausseroux † 26 2 1740 Vausseroux 547 DUCARROY Jeanne ° 25 10 1683 Ménigoute † 28 11 1728 Ménigoute	578 MERGAULT Pierre † 15 3 1748 Marçay x 11 9 1719 Marigny-Chemereau 579 MOREAU Marie	608 BONNIN ? † 26 2 1697 Blanzay
	580 PERROCHON Jean x 9 11 1716 Marigny-Chemereau 581 FAYOUX Marie	610 SURREAU Jehan 611 CHARRUYER Catherine
		612 BOISSON Pierre x 28 10 1688 Chaunay 613 MARCHAND Jeanne

614 BOUCHET Pierre	644 GUITTON Jacques	680 BIRAUD Jacques
615 DROUHET Marie	x 7 7 1680 Lusignan RPR	x 24 4 1684 Lezay
	645 EMERIAU Jeanne	681 JALLET Jeanne
616 RENAUDON Jacques	† 20 1 1698 Rouillé	
617 TEXIER Suzanne		682 GUERY Pierre
† le 4 1728 Curzay-sur-Vonne	646 DELOUCHE Jean	683 FERRU Françoise
	† 26 1 1703 Rouillé	
618 LESCUIER Jean	x 16 2 1676 Lusignan RPR	684 CANON Jean
619 BEAUCHAMP Magdeleine	647 BELIN Marie	685 MIGAULT Catherine
620 RENAULT François	648 NIVELLE Daniel	686 GEOFFRION Jacques
x 27 10 1687 Vivonne	x 16 2 1676 Lusignan	687 INGRAND Magdeleine
621 FAVREAU Anne	649 MARTIN Jeanne	
° 25 9 1667 Vivonne		688 RODIER Abraham
	650 DUDON François	° 11 5 1655 Saint-Sauvant
622 BELLIN Estienne	° 2 11 1661 Lusignan	x 2 7 1684 Saint-Maixent RPR
† 3 6 1738 Marigny-Chemereau	x 7 5 1684 Saint-Maixent	689 SOUCHER Madeleine
x 16 6 1687 Cloué	651 GUITON Jeanne	° 20 2 1663 Lusignan
623 ROBIN Françoise		
† 27 7 1767 Marigny-Chemereau	652 JOLLY Pierre	690 JOLY Jean
	x 15 4 1674 Lusignan	x 24 1 1695 Saint-Sauvant
624 SARDET Mathurin	653 FUNE Jeanne	691 BRUNET Louise
† 18 8 1724 Celle-l'Evescault	† 25 3 1695 Rouillé	° 4 11 1661 Lusignan
x 25 11 1685 Celle-l'Evescault		
625 FRUCHARD Marie	654 FOUCAULT Jean	692 MACOUIN Louis
† 21 8 1730 Celle-l'Evescault	x 9 7 1673 Lusignan	° 9 3 1665 Lusignan
	655 JALLET Louise	x 27 6 1689 Enjambes (Lusignan)
626 CHAUVET Claude		693 COLLINEAU Marie
x 20 6 1689 Pranzay	656 RAIMON Léonard	° 15 3 1672 Lusignan
627 VERLAIN Perrette	† 29 3 1714 Rouillé	
° 2 8 1665 Celle-l'Evescault	657 PUIBRAN Léonarde	694 VINCELOT Jonas
		° 23 10 1667 Rouillé
628 GENDRE François	658 SAUZEAU Jacques	x 23 9 1696 Rouillé
† 16 4 1739 Celle-l'Evescault	x 7 7 1675 Lusignan RPR	695 MOQUILLON Marie
x 16 4 1692 Celle-l'Evescault	659 TOURAT Elisabeth	° 21 1 1679 Lusignan
629 CHAIGNEAU Sébastienne	° 10 3 1656 Lusignan	
† 27 6 1710 Celle-l'Evescault		696 SOUCHE Jacques
	660 BRENAJOU Pierre	° 11 5 1659 Lusignan
630 SENELLIER François	x 1 7 1675 Voulon	x 22 10 1690 Pranzay
° 14 5 1662 Celle-l'Evescault	661 THILLAC Jeanne	697 OLIVIER Suzanne
† 20 3 1722 Celle-l'Evescault	† 25 10 1710 Saint-Sauvant	° 1 5 1674 Rouillé
x 14 1 1689 Celle-l'Evescault		
631 CHAIGNEAU Jacqueline	662 GIRAUDEAU Jean	698 DAUBERE Isaac
° 13 9 1667 Celle-l'Evescault	° 9 5 1655 Lusignan RPR	x 25 2 1699 Saint-Sauvant
† 11 8 1739 Celle-l'Evescault	† 19 2 1732 Celle-l'Evescault	699 MARSAC Madeleine
	x 28 12 1681 Celle L'Evesvault	° 7 1 1670 Saint-Sauvant
632 ROYER René	663 DEBELLE Louise	
x 19 2 1697 Payré		700 CHARTIER Gabriel
633 CAILLAUD Jeanne	664 RIVALIERE Pierre	x 20 6 1689 Saint-Sauvant
	665 LOMBARD Magdeleine	701 RIVAULT Marie
634 VALADE Jean		° 25 4 1671 Lusignan
635 FANNEAU Anthoinette	666 GAUDIN Charles	
	667 RIVAULT Marie	702 MARTIN Jacques
636 ROUGIER Pierre		703 COLIN Madeleine
° 22 4 1668 Lusignan	668 MERY Jean	° 19 2 1679 Asnière-sur-Blour
x 16 7 1690 Enjambes (Lusignan)	669 NAU Magdeleine	† 26 10 1734 Asnière-sur-Blour
637 EMERIAULT Suzanne		
	670 BAROT Jean	704 NAU Isaac
638 FOUCHE Jean	x 2 7 1675 Saint-Sauvant	705 CHAMPION Marie
x 9 2 1700 Rouillé	671 LESVEILLÉ Marie	† 11 2 1690 Jazeneuil
639 SAPIN Marie	† 25 1 1691 Saint-Sauvant	
		706 PEGUIN Jacques
640 BOUNAULT André	672 FOISSEAU Jean	x 16 4 1673 Lusignan
641 BOUTINEAU Françoise	673 POUVREAU Marie	707 RIVAULT Marie
642 TRUTET François	674 HOUMEAU Jacques	708 GARGOT Jacques
643 POUPARD Mathurine	675 FOUCHIER Antoinette	x 24 5 1655 Lusignan

709 RIVAULT Louise

710 MACQUIN Jacques
x 15 8 1648 Lusignan CM

711 DELOUCHE Marie

712 GARGOT Pierre
° 7 5 1664 Rouillé
† 3 8 1710 Rouillé
x 6 2 1689 Rouillé

713 VINCELOT Jeanne
° 20 2 1670 Rouillé
† 31 3 1700 Rouillé

714 AUTIN Charles
° 25 2 1665 Enjambes (Lusignan)
† 23 9 1739 Lusignan
x 23 1 1691 Enjambes (Lusignan)

715 NAU Suzanne
° 12 2 1667 Lusignan
† 1 5 1741 Enjambes (Lusignan)

716 BRUNETEAU Pierre
° 4 7 1664 Lusignan
† 17 9 1712 Saint-Sauvant
x 25 1 1695 Saint-Sauvant

717 ROULLEAU Marie
° 8 10 1678 Saint-Sauvant
† 29 9 1724 Rouillé

718 MARTIN Pierre
x 3 11 1699 Rouillé

719 QUINTARD Louise
° 28 8 1669 Lusignan

720 POINET Pierre
x 2 7 1704 Soudan

721 ETAVARD Marie

722 PORTHERON Pierre
° 21 8 1677 La Mothe-Saint-Héray
x le 4 1706 Soudan

723 MEUSNIER Jeanne

724 JOUSSAUME Jacques
† 4 7 1717 Rouillé
x 6 5 1696 Rouillé

725 ROULLEAU Madeleine

726 PHELIPPONNEAU Jean
x 5 2 1692 Rouillé

727 VADIER Magdeleine
° 19 8 1672 Lusignan

728 GARGOT Pierre
° 7 5 1664 Rouillé
† 3 8 1710 Rouillé
x 6 2 1689 Rouillé

729 VINCELOT Jeanne
° 23 2 1669 Rouillé
† 31 3 1700 Rouillé

732 THOMAS Jacques

733 DELAVALT Louise

734 QUINTARD Jacques
x 12 2 1697 Rouillé

735 AUMOSNIER Elisabeth

736 QUINTARD Louis
x 20 1 1656 Rouillé

737 THOMAS Marie

738 BOUSMIER Thomas
x 15 3 1667 Lusignan

739 ROBIN Magdeleine

740 PARNAUDEAU Jean

741 GAULTIER Magdeleine

742 GAULT Jean
x 28 6 1671 Lusignan RPR

743 AMIAULT Marie
° 27 3 1652 Lusignan RPR

744 MINAULT Jean
x 13 6 1690 Chenay

745 DEMELIER Judith

746 ANDRAULT Daniel
x 18 1 1686 Chenay

747 VANNERON Marie

748 BOUGOUIN Georges
x 27 6 1677 La Mothe-Saint-Héray

749 DOMIN Magdeleine

750 SERVANT Jean
x 9 7 1691 Chenay

751 MARTIN Catherine

752 DELOUCHE Jean

753 SAPIN Marie

754 SAPIN Etienne
° 8 1 1653 Lusignan
† 18 10 1708 Saint-Sauvant
x 13 2 1678 Lusignan

755 CHOPIN Marie

756 CHOPIN Pierre
x 24 1 1690 Saint-Sauvant

757 SAVARY Magdeleine

758 PROUST Gabriel
x 6 6 1696 Saint-Sauvant

759 SUSSET Madeleine

760 VARENNE Jacques

761 BOUDAULT Louise

762 CHAUVET Daniel

763 BIGUEREAU Magdeleine

764 MINAULT Jean
x 10 2 1705 Vançais

765 VARENNE Magdeleine

766 MOTILLON Jean
° 22 9 1664 Lusignan RPR
x 6 10 1681 Saint-Sauvant

767 CHOPIN Magdeleine

768 GUISCHARD Jean
° 5 5 1636 Saint-Lin
† 11 1 1692 Saint-Lin

769 FERGEAULT Marie
° 26 3 1658 La Ferrière-en-Parthenay
† 22 11 1700 Saint-Lin

772 RENAUDON Pierre

773 JAMONELLE Renée

774 ROUSSELOT Michel

780 ROSSEGAND André
x 21 1 1687 Saint-Lin

781 LECULEUR Michelle

782 BORIT Pierre

783 PIOT Françoise

784 RIPPAULT Jehan
x 5 7 1667 Fomperron

785 PIAUGEARD Michelle

786 BOUTIN René
† 1 8 1731 Fomperron

787 BOISSEAU Françoise

788 PEAUJARD Damien

789 GUISNARD Jeanne

790 CHAUFTEAU René

791 MIGAULT Mathurine

792 DORET Pierre

793 BOURDON Elisabeth

794 FOURNIER Simon
x 14 9 1693 Fomperron

795 BONNEAU Jacqueline

796F FLEURY Jehan
x 2 2 1665 Augé

797F FOURNIER Renée

798 LEZAY Isaac

800 MOUSSET Jean
x 3 12 1662 Mougou

801 NAUDIN Elisabeth

802 CACOUAULT François

803 PAQUET ? Suzanne
† 23 2 1692 Romans

808 CONTE Jean

809 GAUDEAU Elisabeth

810 FOUCHER Pierre
x 25 3 1689 Celles-sur-Belle CM

811 NOCQUET Jeanne

812 BOUCHARD Jacques

813 FAVRIOUX Marie

814 CHARUYER Jean

815 FURBAULT Marie

816 FICHET Jehan
x 27 4 1659 Saint-Maixent

817 BRUNET Jehanne

818 BREUIL Jacques x 25 1 1665 Saint-Maixent 819F VANDIER Marie	889 SIGRÉ Marie	945 CHAVIGNAUD Grace
824 REDIEN Daniel 825 FOUGERE Marie	890 CHERBAUT Jacques 891 BOYLEAU Perrette	946 PORTRON Louis 947 LIREUIL Marie
826 DUPUY Pierre 827 PASQUEAU Marie	892 SENELLIÉ Pierre 893 NEUTIN Marie	948 BLANCHIER André 949 DESCHAMPS Jeanne
828 LARCHER Jacques 829 BENEST Jeanne	894 DEFEOLE Pierre 895 DESNOUE Marie	950 VILLANEAU Pierre † 6 5 1747 Sepvret 951 LACABANE Marie
830 PAPOT Jean 831 BONNEAU Louise	896 GIRAULT Jean x 19 1 1678 Pamproux CM 897 BRAULT Marie	952 QUANTIN Jacques ° 25 3 1665 Ménigoute x 5 2 1692 Fomperron 953 BONNET Marie
864 VANDIER Pierre † 28 8 1712 Exoudun x le 4 1675 Exoudun 865 BERGERON Suzanne	898 DELAVAUULT Pierre x 19 4 1695 Rouillé 899 AUDEER Jeanne ° 31 1 1670 Lusignan	954 MENETEAU René x 1 7 1696 Avon 955 CHABOUSSANT Catherine
866 JOLLET Pierre 867 BROUILLARD Elisabeth	900 BELLIN François x 18 6 1671 La Mothe-Saint-Heray 901 JAULT Suzanne ° 11 7 1645 La Mothe-Saint-Héray	956 QUINTARD Pierre ° 16 2 1668 Lusignan x 12 5 1693 Saint-Sauvant 957 MOULIN Jeanne
868 FERRUYAU François x 10 2 1653 Saint-Maixent 869 BELET Jeanne	902 BROUSSARD Jean 903FOLLIVIER Françoise	958 THOMAS Jean 959 BRUNETEAU Jeanne
870 LAMBERT René 871 FAVIER Angélique	908 PRUNIER Matelin 909 PROUT Marie	960 PRIOUX Jacques † 2 8 1716 Pamproux x 7 7 1705 Pamproux 961 BERRY Marie
872 PAIRAULT Pierre 873 FOUCHER Marie	910 DELINEAU Jean x 28 1 1692 Pamproux 911 CHAUVINEAU Jeanne	962 BRACONNIER Jean x 1 12 1714 Rouillé 963 GARGOT Madeleine
874 HERPAIN Louis x 11 9 1689 Celles-sur-Belle 875 DUPONT Marie	920 PROUST Jean x 25 1 1693 Périgné 921 ESREAU Françoise	964 BRANGER Pierre x 1 10 1708 Rouillé 965 INGRAND Madeleine ° 30 3 1676 Lusignan
876 DRUET Pierre x 20 7 1715 Sainte-Néomaye 877 THIBEAUDEAU Renée ° 3 9 1684 Chavagné	922 PROVOST Pierre 923 RAULT Magdeleine	966 SAUZEAU Jean 967 RIPAUD Marie
878 GUILLON dit MAPA Louis x 23 11 1716 Prailles 879 BERRY Françoise	924 VILLANNEAU Pierre 925 CABANNE Marie	968 GARNAUD Jacques ° 7 1 1663 Lusignan RPR x 23 1 1691 Pamproux 969 THOREAU Madeleine
880 BABINEAU Pierre x 18 3 1670 Pamproux CM 881 BARRE Marie	926 BLANCHER André 927 DESCHAMP Jeanne	972 FOUQUET Louis ° 12 3 1674 Lusignan x 19 4 1701 St-Martin-de-Pamproux 973 POTHET Marie
882 LARCHIER Jacques ° 1 9 1653 La Mothe-Saint-Heray x 29 2 1688 Salles 883 NIOCHE Marie	934 MOYSSAULT André 935 GUILLOT Jacqueline	974 BRUNETEAU Louis ° 2 10 1687 Rouillé † 11 4 1767 Rouillé x 7 5 1715 Saint-Germier 975 PHELIPONNEAU Louise
884 GAULTIER Joseph † 16 12 1719 Nanteuil x 27 1 1687 Nanteuil 885 RIVAULT Marie	936 TERRASSON Jean x 13 2 1695 Beaussais 937 HERVANT Jeanne	976 BEAUCHAMP ? 977 MOREAU Sainte
886 ROUILLÉ Jacques † 23 9 1700 Soudan x 23 1 1696 Soudan 887 CAILLON Michelle	938 PAPOT Pierre 939 DUVERT Marie	978 ARDOUIN Pierre 979 CHAUVET Jeanne
888 FOUCHIER Jean x 14 6 1676 CM René Lambert	940 BONNAULT Thomas x 19 2 1678 Mougou 941 TRILLAULT Marie	
	942 ROUILLÉ Pierre x 19 2 1703 Aigonny 943 GANET Marie	
	944 BERNARD Daniel x 30 8 1671 Lusignan RPR	

980 CLERCQ Innocent ° 10 9 1645 Saint-Sauvant	° 3 2 1681 La Mothe-Saint-Héray x 19 4 1712 Rouillé	1004 BAROT Louis † 29 4 1703 Rouillé
981 SEVET Marie	991 BRUNETEAU Madeleine	x 27 1 1688 Rouillé 1005 ROUSSEAU Louise
982 VALET Jacques	992 FOUQUET Jean	1006 BROUSSARD Jean
983 BAGE Marguerite ° 3 12 1649 Béruges	† 6 4 1703 Rouillé x 29 12 1650 Pamproux	† 14 1 1717 Pranzay x 14 4 1681 Celle-l'Évescault
984 GARNAUD Pierre x 29 5 1695 Rouillé	993 PRIOUX Marie † 13 4 1706 Rouillé	1007 OLIVIER Françoise
985 VADIER Magdeleine	994 SAUZEAU Jean † 2 11 1701 Rouillé	1008 GARNAULT Jacques ° 7 1 1663 Lusignan RPR
986 NIVELLE René ° 25 4 1665 Lusignan RPR † 11 4 1709 Jazeneuil x 25 6 1686 Jazeneuil	995 BOURREAU Magdeleine 1000 LAMBERTON Pierre x 1 2 1700 Coulombiers	x 23 1 1691 Pamproux 1009 THOREAU Madeleine
987 GUIGNARD Marie	1001 VIAULT Madeleine ° 21 8 1681 Lusignan RPR	1018=962 1019 GARGOT Madeleine
988 FOUQUET Louis ° 12 3 1674 Lusignan x 19 4 1701 St-Martin-de-Pamproux 989=973	1002 BOUCHARD Pierre x 11 6 1684 Saint-Maixent RPR	1020=962 1021 GARGOT Magdeleine
990 AUMONIER Daniel	1003 BARICAULT Jeanne	1022 PORTRON Samuel x 21 9 1717 St-Martin-de-Pamproux 1023 BERRY Marie

Le Cercle généalogique des Deux-Sèvres fête ses 27 ans. Il sera présent lors de diverses manifestations en septembre :

- le samedi 16 septembre, lors de Pic' Assos dans les rues de Niort.
- le dimanche 17 septembre, dans le cadre des journées du patrimoine, en partenariat avec les Archives départementales des Deux-Sèvres et dans leurs locaux. Pour cette journée, il est préférable de prendre rendez-vous au 05 49 08 94 90.
- le samedi 23 septembre, toujours à Niort, à notre local, 6 rue Pierre-de-Coubertin (près du stade Espinassou), une journée « portes ouvertes » est organisée de 9 heures à 17 heures et une présentation des travaux et recherches sera disponible. Il y aura la possibilité d'expliquer comment commencer sa généalogie.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer à l'une ou l'autre de ces manifestations où nous serons à l'entière disposition des visiteurs.

Le chaînon manquant

Jean-Claude Mignon (président de l'AGC Angoulême) nous signale un acte qui intéressera peut-être certains d'entre nous.

Le 21/11/1829 à Bordeaux, Guillaume TOURROU, cultivateur né à Prades (Ariège) le 12/1/1800, fils de Joachim et Madeleine ARCEN, épouse Suzanne MOREAU, née à Mauzé (Deux-Sèvres) le 22/4/1801, fille de Louis, arquebusier, et de feu Marie Suzanne BOURGET.

PRÊTRES JUGÉS À NIORT APRÈS 1792

Dans la série 6 F 13 et la série L 2^{ème} supplément - U/5 et suivantes, on trouve un relevé des prêtres, accusés d'avoir eu un comportement contre-révolutionnaire, dans les années 1792 et suivantes, et renvoyés devant le tribunal criminel pour y être jugés. Pour certains, la preuve de leur culpabilité ayant été acquise, ils ont été condamnés, mais d'autres, faute de preuves indéniables, ont été acquittés. Les généalogistes chercheurs pourraient avoir un intérêt à rechercher dans ces séries qui témoignent de l'attitude et du comportement des membres du clergé de notre département, réfractaires à la période révolutionnaire.

- Le 16 septembre de 1792, **Jacques Charles Alleaume**, curé de Vernoux-en-Gâtine, est prévenu d'avoir voulu troubler l'ordre public « **par des conseils perfides et scandaleux et en manifestant ses opinions religieuses.** » On lui reproche aussi d'avoir fait le serment requis par la loi, puis ensuite de s'être rétracté. Il aurait conseillé à plusieurs personnes de Vernoux, dans des entretiens particuliers, de ne pas aller à la messe ni à confesse à des prêtres assermentés, parce qu'ils étaient des intrus et ne pouvaient valablement célébrer la messe, ni administrer les sacrements de baptême et de pénitence. Selon le sieur curé Alleaume, il valait mieux prier dans les champs qu'à la messe des prêtres assermentés. En allant se confesser à eux on était excommunié. Le sieur Guillemoteau qui l'avait remplacé à la cure de Vernoux était un foutu voleur, lui ayant volé sa cure.

Lorsqu'il a délaissé le presbytère de Vernoux, le sieur Alleaume n'a pas donné les clés de l'église ni la boîte aux Saintes Huiles, ni un des calices, ni un marbre placé sur l'autel, ni les registres des baptême, de mariages et sépultures. Il a refusé également de rendre les titres, les papiers et les comptes de la fabrique. En fait le jury du tribunal criminel de Niort jugera que le sieur Alleaume n'est pas convaincu des faits qui lui sont reprochés ; en conséquence, le prévenu est acquitté. Son dossier peut être consulté aux Archives départementales des Deux-Sèvres.

- **Louis Hullé**, curé de Largeasse, est conduit à la prison de Niort, le 22 novembre 1792 pour activités contre-révolutionnaires. Prévenu, le 23 septembre, d'avoir été le moteur et l'instigateur des troubles qui ont agité le nord du département, il a été acquitté par le Tribunal criminel de Niort. Avec **Michel Pierre Guillon**, curé de Pugny, jugé comme lui, il déclare ne pas avoir été instigateur des troubles ni excité les rebelles. Au contraire ils ont toujours prêché la paix, l'union, le respect à la loi, et l'obéissance aux autorités. Guillon et lui n'ont pas participé aux crimes commis par les rebelles (le citoyen Baubeau assassiné à Bressuire). Ils n'ont point participé aux attroupements considérables qui eurent lieu à Moncoutant, Saint-Jouin, la Forêt, Cerizay, Bressuire et Châtillon. Dans cette paroisse, les papiers et les registres du district ont été brûlés, et plusieurs gendarmes et soldats de la garde nationale et autres ont été tués sous les coups de rebelles. Louis Hullé est décédé, quelques jours plus tard, le 29 novembre, comme en témoigne la note marginale du concierge de la prison de Niort, dans l'acte d'incarcération. Il aurait dû être déporté en Guyane, selon le réquisitoire du citoyen administrateur du directoire de Bressuire.

Réf. Registres d'écrous de la prison de Niort : **3 y 1/2**

- Le 23 Septembre 1792, **Michel Pierre Guillon**, curé de Pugny, avait été arrêté, par la gendarmerie nationale de Saint-Hilaire-de-Voust, en Vendée. Il est prévenu, par le tribunal criminel, le 23 décembre 1792, d'avoir participé aux révoltes contre-révolutionnaires mais il est acquitté comme Louis Hullé. Mais le 22 décembre eut lieu une délibération par le Conseil qui décide de faire conduire le dit Guillon par la gendarmerie nationale, de brigade en brigade, à ses frais devant le directoire du district de Bressuire pour juger s'il est dans le cas de la déportation en Guyane française ou du bannissement hors de la République. En effet Michel Pierre Guillon, selon la loi du 26 août 1792, comme tous les ecclésiastiques était assujéti au serment à la constitution civile du Clergé par la loi du 26 décembre 1790 et celle du 17 avril 1791. Et s'il n'avait pas prêté serment, il aurait dû se présenter devant le directoire du district ou devant la municipalité de sa résidence soit Bressuire ou Pugny pour y déclarer le pays où il entendait se retirer. Sinon, il devait être déporté en Guyane française. **Réf série L 185.**

- Le 23 décembre 1792, **Charles Gabriel Jacques Dury**, curé de Saint-Sauveur, est acquitté alors qu'il a été prévenu d'être un des moteurs, instigateurs et complices des différents troubles du district de Bressuire. En effet, les 19, 20, 21 et 22 août de la même année, plusieurs maisons avaient été pillées, les papiers et les registres du district avaient été détruits et plusieurs gendarmes et gardes nationaux avaient perdu la vie « **sous les coups de brigands** ». La preuve n'étant pas faite de la culpabilité de Dury, celui-ci est acquitté et mis en liberté, mais avec un sursis de 24 heures, pour l'élargissement dudit Dury. Ce prêtre avait été arrêté, le 7 septembre 1792 à Péré, dans la paroisse de Marigny, où il résidait depuis le 8 août. Il n'avait pas prêté serment à la Constitution, et pour cette raison est condamné, le 24 décembre, à être banni de la République. Mais il ne peut être condamné à la déportation, car il a été arrêté dans la nuit du 6 au 7 septembre, comme « **la loi du 26 août 1792 n'a été reçue que le 4 septembre et que le dit Dury n'a pas laissé écouler le délai prescrit aux fonctionnaires non assermentés pour faire sa déclaration devant la municipalité de sa résidence.** » Mais sa présence dans le district de Bressuire « **où il est violemment soupçonné d'avoir contribué à exciter les troubles pourrait produire de grands maux** » est indésirable. Dury est tenu de sortir du département des Deux-Sèvres dans les 12 heures.

- Le 1^{er} avril 1793, **Louis Hayer**, prêtre, est convaincu d'avoir pris part aux révoltes et émeutes contre-révolutionnaires « **qui ont éclaté dans ce département et ceux voisins** » Ledit Hayer est condamné à la peine de mort. Selon l'acte de décès, rédigé à Niort, le 25 avril 1793, il était prêtre de la congrégation de la Mission au grand séminaire de Poitiers. Il était né à Sarrelouis, en Moselle, en 1751. (Cette ville est aujourd'hui située en Allemagne.)

- Le 29 brumaire de l'an II, **Aubin Brossard**, prêtre, a été arrêté par les troupes de la République, au Busseau, lieu de rassemblement des troupes rebelles. Il était curé de Saint-Paul-en-Gâtine On lui reproche d'avoir fait son serment avec restriction et ensuite de s'être publiquement rétracté en chaire. Il est renvoyé devant une commission militaire pour sa participation aux mouvements rebelles. Il est décédé à Niort, le 15 frimaire de l'an II, comme en témoigne son acte de décès.

- Le 12 frimaire de l'an II, **Jean Guichard** vicaire de La Chapelle-Saint-Laurent a été accusé d'avoir pris part aux révoltes et émeutes contre-révolutionnaires qui ont éclaté dans le nord du département. Mais cette accusation n'est pas constatée. Cependant on l'accuse d'avoir tenu des propos inciviques, notamment il a affirmé à un citoyen que si les armées de la république triomphaient, la religion était perdue. De plus il a assisté à un service célébré à La Chapelle-Saint-Laurent par ordre du prétendu évêque d'Agra pour les défunts de l'armée rebelle. Il est condamné à la déportation car son incivisme, ses propos et sa résidence sur le territoire de la République ont été et peuvent encore être un sujet de trouble et d'agitation.

- Le 14 frimaire de l'an II, **Jacques François Tallery**, curé de La Chapelle-Saint-Laurent est condamné à mort pour avoir lu en chaire une lettre du prétendu évêque d'Agra. Il a, de plus, fait un service solennel pour les « **brigands morts à l'armée** » et tenu des propos inciviques. Il est exécuté, le 23 frimaire de l'an II, à Niort.

- **René Gée**, curé de Neuvy, fut écroué à la prison de Niort, sans qu'on sache le motif de l'accusation. Il est décédé, le 13 brumaire de l'an II, dans la maison d'arrêt du Château de Niort.

- Le 12 nivôse an II, **Hyacinthe Jolivet**, curé de Faye-l'Abbesse, âgé de ? ans est condamné à mort pour avoir fait désarmer « **les patriotes** » de sa paroisse. De plus, il a fait une liste des partisans de la bonne et de la mauvaise cause, faisant observer que la bonne cause était celle que l'armée catholique soutenait. Enfin, il a fait un service pour les défunts « **en conformité d'une lettre du prétendu évêque d'Agra et du conseil supérieur de Châtillon** ». Il est exécuté à Niort, le 3 pluviôse an II, comme en témoigne son acte de décès. Dans les 24 heures, qui suivent le jugement, le condamné est livré « à l'exécuteur des jugements criminels et mis à mort ». Pour tout condamné à mort, la loi précisait que la peine de mort entraîne la confiscation de ses biens. Ceux-ci serviront « **à la subsistance des pères, mères, femmes et enfants qui n'auraient pas d'ailleurs de biens suffisants** »

REVUE DE PRESSE du XIX^e SIÈCLE

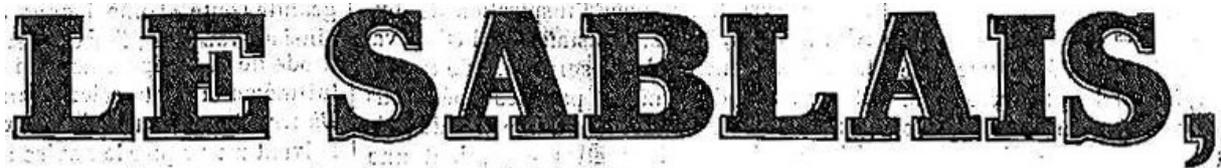
Quelques articles, issus de la presse régionale du XIX^e siècle, des départements voisins (essentiellement la Vendée) et qui parlent des Deux-Sèvres.



« LA GAZETTE VENDÉENNE » (Journal de Fontenay-le-Comte) du 24 mars 1849

Un infanticide vient d'être commis en la commune de Saint-Coutant, canton de Lezay (Deux-Sèvres) par la fille Marie CAMET, domestique, âgée de 23 ans.

Cette fille, ainsi qu'il résulte de l'enquête judiciaire et de ses aveux, est accouchée dans la nuit du 9 au 10 de ce mois, dans un champ d'un enfant de sexe masculin qui a été reconnu être né viable et qu'elle a abandonné après l'avoir recouvert de pierres. Cet enfant fut découvert dans la matinée du 10 par des habitants de l'endroit mais il avait cessé d'exister. Sa mort à laquelle toute violence a été étrangère a dû être déterminée par le froid. La fille CAMET mise en état d'arrestation dans sa demeure, est gardée à vue jusqu'à ce que son rétablissement permette de la transférer dans la maison de Melle.



« LE SABLAIS » du 23 octobre 1851

L'église de Montigny a été dévastée. La somme arrachée des troncs serait considérable.

« LE SABLAIS » du 6 novembre 1851

Julien GRIMAUD, 51 ans, tanneur, né et demeurant à Thouars (Deux-Sèvres), déclaré coupable d'attentats à la pudeur consommés ou tentés avec violence, sur une jeune fille au-dessous de l'âge de 15 ans accomplis, a été condamné, sous bénéfice de circonstances atténuantes, à 4 années d'emprisonnement et aux frais de procès.

Jugé à huis clos.



« LE PETIT BRETON » Journal du Peuple (Morbihan) du 14 janvier 1879

Depuis 2 jours, la neige tombe sur toute l'étendue de la France avec une abondance extrême. On signale en divers points des tempêtes de vent et de neige.



« L'AMI DU BON AGRICULTEUR DE L'OUEST » (paraît tous les dimanches) du 10 janvier 1897

Concours de chevaux

Un concours de chevaux étalons mulassiers aura lieu à Niort sur la place de la Brèche le jeudi 18 février à midi précis.

La subvention de 1 500 francs votée pour cet objet par le Conseil Général sera répartie de la manière suivante :

- 1^e prime 400 francs
- 2^e prime 325 francs
- 3^e prime 275 francs
- 4^e prime 225 francs
- 5^e prime 175 francs
- 6^e prime 100 francs

Prendront part au concours seulement les animaux qui appartiennent à des propriétaires du département. De plus, pour participer à la répartition des primes, les chevaux devront être âgés de 3 ans au moins, inscrits au livre généalogique du Stud-Book et exempts de toutes maladies héréditaires.

« L'AMI DU BON AGRICULTEUR DE L'OUEST » du 17 janvier 1897

Deux-Sèvres

En jouant dans une cour, la petite Suzanne BOUCHON, âgée de 4 ans, habitant chez son père, facteur rural à Chizé, a renversé sur elle une lourde porte qui était appuyée contre un mur. On a relevé la pauvre petite avec la cuisse gauche fracturée.

Des malfaiteurs encore inconnus se sont introduits la nuit, à l'aide d'escalade et d'effraction chez M. DUPONT, juge de paix à Chef-Boutonne. Ils ont soustrait un revolver, un livret de caisse d'épargne, une somme de 6 000 francs en pièce de 20 francs et pour plus de 30 000 francs de titres au porteur. Une enquête est ouverte.

« L'AMI DU BON AGRICULTEUR DE L'OUEST » du 24 janvier 1897

Maisontiers – Un incendie dont les causes sont inconnues s'est déclaré au préjudice de la nommée VAILLANT Louise veuve ROLAND, marchande à Maisontiers, et d'un nommé VAZON, propriétaire à Airvault. On a constaté la disparition d'une somme de 6 000 francs. Les pertes sont évaluées à 19 550 francs et sont couvertes par une assurance.

« L'AMI DU BON AGRICULTEUR DE L'OUEST » du 31 janvier 1897

Tremblement de terre – Une secousse de tremblement de terre a été ressentie dans la nuit du 29 janvier à 10 h 50 à Beauvoir. Les oscillations ont duré 2 à 3 secondes. Les meubles ont été ébranlés et une pendule arrêtée depuis longtemps appartenant à M. le Chef de gare de Beauvoir s'est remise à sonner tout à coup.

Dans la même nuit, à 1 h 50, une secousse de tremblement de terre a été ressentie à Mauzé ; plusieurs personnes ont été réveillées. Un grondement semblable à un roulement de tonnerre a suivi cette secousse qui a duré 2 à 3 secondes.

« L'AMI DU BON AGRICULTEUR DE L'OUEST » du 7 mars 1897

Deux-Sèvres – Le sieur LECUZEAU, âgé de 25 ans, domestique chez M. SOUBIRAUD à Petitbreuil près Mauzé a reçu un coup de corne de taureau.

La corne a pénétré dans la bouche et a écrasé la tête. L'état du sieur LECUZEAU est très grave.



« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 29 août 1897

Sur les boîtes d'allumettes – L'administration des contributions indirectes aurait reçu et serait sur le point d'accepter des offres que lui ont faites des industriels pour appliquer sur les couvertures des boîtes d'allumettes des impressions ou dessins-réclame.

Espérons que les ressources dont l'État bénéficiera grâce à ce nouveau mode de publicité lui permettra peut-être de fournir au public des allumettes qui s'enflamment. Ce n'est pas en effet le cas de celles dont nous usons actuellement.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 5 septembre 1897

Geay – Triste accident

Dimanche, vers 10 heures du matin, un jeune homme de 21 ans, M. René AUDREAU qui habitait au Plessis avec sa mère, se rendait à la chasse sans permis lorsqu'il aperçut d'autres chasseurs dont la vue lui causa probablement quelques frayeurs car il cacha son fusil dans une haie.

Quelques instants après, il passa de l'autre côté de la haie et voulut retirer son arme par le canon, mais des branches firent partir la détente et le coup atteignit le malheureux en pleine poitrine. Le jeune homme eut le courage de se rendre chez lui. Sa mère qui était au bourg, à la messe, fut prévenue aussitôt et des soins pressés furent prodigués au blessé mais tout fut inutile et lundi matin, à 4 heures, M. AUDREAU expirait.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 12 septembre 1897

Coulonges-sur-l'Autise – Accident du travail

M. Alfred BORUM était occupé à battre du blé à la machine chez Mme veuve LOGEAS à Magné, commune de Coulonges, lorsque soudain et par suite d'un faux mouvement la main droite de ce travailleur fut saisie par le ventilateur : un doigt a été coupé et 2 autres mis en piteux état.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 19 septembre 1897

Parthenay – Arrestation

Deux gendarmes ayant le 6 courant visité deux voitures de nomades, ont trouvé dans l'une d'elles le nommé Augustin BIZON, 33 ans, ouvrier boulanger, sans domicile fixe, contre lequel ils avaient un mandat d'arrêt. Ils se sont emparés de lui et l'ont conduit à la prison.

Cet individu, qui est accusé de complicité dans un vol commis en 1874 est sorti le 28 août dernier de la maison d'arrêt de Fontenay-le-Comte.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 30 septembre 1897

Saint-Symphorien – Blessé par un taureau

En traversant un pré, M. MARTIN du Logis de Crépe, a été le 19 septembre, renversé par un taureau qui d'un coup de corne lui a ouvert la gorge, atteignant l'artère carotide. Monsieur le Docteur FAYARD, chirurgien en chef de l'hôpital hospice, a cousu la plaie et donné au blessé tous les soins que réclamait son état qui n'est pas sans inspirer des inquiétudes.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 17 octobre 1897

Bressuire – Rétablissement du train

Une pétition circule et se couvre de signatures dans le but de solliciter de l'administration des

Chemins de Fer de l'État le rétablissement entre Thouars et Bressuire, du train 391 qui depuis quelques jours laisse ses voyageurs à Thouars à 10 h 32, d'où ils ne peuvent repartir qu'après la nuit passée.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 21 octobre 1897

Beauvoir – Le pain

Procès verbal a été dressé contre le nommé Louis B., boulanger, demeurant à Beauvoir, sur la plainte d'un client auquel il avait livré des pains pesant 2 kg 280 au lieu de 2 kg 500, poids réglementaire.

Coulonges – Accident

Le 15 octobre, M. MOREAU, maréchal des logis au 28^e régiment de dragons, en permission chez son père, était occupé à enlever le collier d'une mule quand, son pied ayant glissé, il tomba si malheureusement qu'il se fractura le bras gauche.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 21 novembre 1897

Tribunal correctionnel de Fontenay-le-Comte – Audience du 18

Délits de chasse – Eugène GOGUET et Pierre FERRON, cultivateurs à Saint-Pompain, s'étant livrés à la chasse au traîneau pendant la nuit sur le territoire de la commune de Benet, sont condamnés chacun à 100 francs d'amende et rendus solidairement responsables.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 19 décembre 1897

Tribunal correctionnel de Fontenay-le-Comte – audience du 16

Grivèlerie – Le nommé Eugène COURTIN, né à Niort, ayant subi 7 condamnations, s'étant fait servir à boire et à manger le 10 courant, chez M. VRIGONEAU, aubergiste près la gare de Luçon, sachant qu'il était dans l'impossibilité de payer ces consommations, est condamné pour ce fait de grivèlerie à 8 jours de prison.

Luçon – Vagabonds et filous

La gendarmerie de Luçon a mis en état d'arrestation les nommés Léon BOUTIN, terrassier, 25 ans, né à Niort, et Louis BOSDEVÉ, 18 ans, né à Melle, scieur de long. Ces deux individus s'étaient attardés dans l'auberge des 3 chandeliers et après s'y être fait servir à boire et à manger, n'ayant pas le sou en poche, voulaient filer à l'anglaise.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 2 janvier 1898

Parthenay – Ligne de tramway

M. LEBON, ministre des colonies, a inauguré dimanche la ligne de tramway qui va de Parthenay à Ménigoute.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 6 janvier 1898

Bressuire – Accident mortel

Dans la nuit de dimanche à lundi, le sieur RIPAULT, visiteur, âgé de 46 ans, marié et père de 4 enfants, a été écrasé pendant son service, en gare, par la machine qu'il venait d'amener, le train de Niort à 11h 21 et qui rentrait au dépôt. C'est en traversant après une visite au facultatif qui partait pour Thouars et pour laquelle il avait à prendre l'heure du train, que l'infortuné a été surpris.

La mort a dû être instantanée ; on n'a relevé qu'un cadavre.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 20 janvier 1898

Bressuire – Un homme à l'eau

Jeudi soir, vers 8 heures, M. CLÉMENCEAU, ouvrier menuisier chez M. CHAUVIN, sortait de son domicile près du Pont-Neuf lorsqu'il entendit appeler au secours. Les cris semblant venir de la rivière, M. CLÉMENCEAU se dirigea de ce côté et aperçut un homme qui se débattait au milieu de la rivière, ayant de l'eau jusqu'au cou et ne pouvant se retirer. M. CLÉMENCEAU s'empressa d'aller à son secours ; sans cette intervention le malheureux se serait inévitablement noyé.

C'est un nommé VERGNAULT, de Montigny, qui se rendant chez lui se trompa de route et, ayant un peu trop fêté la dive bouteille, tomba dans la rivière.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 23 janvier 1898

Saint-Pierre-du-Chemin – Rixe

Mardi, à l'auberge LOISEAU à Moncoutant, une rixe a eu lieu entre les nommés François MICHENEAU, 52 ans, fermier à Saint-Pierre-du-Chemin et Louis COUTANT, 44 ans, débitant aux Moutiers sous Chantemerle. L'arrivée de deux gendarmes mit fin au combat.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 30 janvier 1898

Cheffois – Rixe

Procès-verbal a été dressé le 21 Janvier contre les nommés Germain BLAUD, âgé de 53 ans, marchand de moutons à Cheffois et Victor BERTHELOT, âgé de 62 ans, exerçant la même profession, domicilié à Combrand, pour s'être battus sur la voie publique à Châtillon-sur-Sèvre.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 3 février 1898

La Tardière – Contrebande

Auguste CHARTIER, 43 ans, chiffonnier, né au Beugnon, a été arrêté pour colportage d'allumettes de contrebande. Il avait une charge de 34 000 allumettes.

Ce n'est qu'après une course de quelques kilomètres que les gendarmes purent arrêter CHARTIER. Il était blotti derrière une haie, son sac entre les jambes.

Tribunal correctionnel de Fontenay-le-Comte – audience du 10

Condamné à 300 francs d'amende. 2^e condamnation pour le même motif

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 24 février 1898

Faymoreau – Accident mortel

Un nommé Louis ARNAUD, de Saint-Laurs (Deux-Sèvres), manoeuvre, travaillant au chantier du Couteau, faisant partie des mines de Faymoreau.

Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 2 heures du matin, il est tombé dans un puits profond de 80 mètres environ. On n'a remonté qu'un cadavre ; le malheureux avait été tué sur le coup. Il laisse une veuve et 4 enfants en bas âge.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 13 mars 1898

La Châtaigneraie – Vagabond

La gendarmerie de cette résidence a arrêté pour vagabondage et mendicité, Alexandre HÉRAULT, 61 ans, journalier, né à Saint-Sauveur, sans domicile ni moyens d'existence.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 17 mars 1898

Concours de pompes – Le 29 Mai prochain aura lieu à Surin (Deux-Sèvres), un concours de manoeuvres de pompes à incendie. Toutes les compagnies et subdivisions de pompiers des Deux-Sèvres et de la Vendée sont invitées à y prendre part.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 31 mars 1898

Faymoreau – Le grisou

Jeudi, vers 4 heures du matin, un ouvrier mineur, Antonin JEANNOT, 28 ans, demeurant au Busseau (Deux-Sèvres), travaillait au puits du Couteau, 7^e niveau. Au moment où il voulut s'assurer que l'ouverture qui doit précéder l'extraction du charbon était assez profonde, une explosion de grisou se produisit. JEANNOT fut brûlé au visage et aux mains. Heureusement ces brûlures sont superficielles et de nature, sauf complications, à n'entraîner qu'une incapacité de travail de quelques jours.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 19 mai 1898

Le Langon – Mendiants et voleurs

La gendarmerie a mis en état d'arrestation les nommés Joseph DENIS, chanteur ambulant, 46 ans, né à Souché (Deux-Sèvres) et René ANGEVIN, 53 ans, chiffonnier, né à Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine), sans domicile fixe.

Ces 2 individus qui naviguent de conserve sur le trimard, passaient au Pontreau du Langon et n'ayant rien ramassé en tendant la main, pour ne pas s'en aller bredouilles, volaient dans un hangar, une poule dont ils avaient, au préalable tordu le cou et qu'ils ne mangeront pas.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 19 juin 1898

Bressuire – L'orage

Un ouragan terrible a éclaté sur Bressuire dans la nuit de dimanche à lundi et s'est continué pendant toute la journée du 13. Il est tombé une pluie torrentielle qui a causé d'énormes dégâts.

À Bressuire, l'égout collecteur de la ville dont le mur de soutènement a été démoli au dernier orage sur une longueur de 8 mètres, s'est à nouveau déversé sur un jardin d'une superficie d'environ 15 ares appartenant à M. PAJOU, jardinier et l'a complètement dévasté. Au plus fort de l'orage, l'eau a atteint une hauteur de 1 mètre.

Vers 10 heures, l'orage a redoublé de violence ; la foudre est tombée sur la lanterne du clocher d'où s'est échappée à ce moment une épaisse fumée. L'horloge s'est immédiatement arrêtée, plusieurs rouages ont été faussés et toutes les vitres brisées.

La foudre est également tombée sur la cheminée de l'atelier de M. JOLLY, mécanicien à l'atelier du dépôt des tramways, où M. GUILLET, mécanicien, a été renversé par le choc.

À peu près à la même heure, la femme THIBAUDEAU qui lavait son linge au grand lavoir de la ville est morte d'une attaque d'apoplexie qu'on suppose occasionnée par la frayeur.

À Moncoutant, un mur de clôture appartenant à M. PUICHAUD, propriétaire, a été frappé par la foudre et renversé sur une longueur de 25 mètres.

La ligne de chemin de fer a été détériorée en plusieurs endroits.

Les prairies et les blés ont eu beaucoup à souffrir, les cultivateurs sont dans la consternation.

La foire qui se tenait ce jour-là a été presque nulle, la mauvais temps ayant empêché toute transaction.

À Saint-Porchaire, la foudre est tombée sur une écurie à La Guyonnière où elle a tué une jeune pouliche estimée à 250 francs. Cette perte est couverte par une assurance.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 23 avril 1899

Niort – Chambre de Commerce

Par décret paru au Journal Officiel, il est créé une chambre de commerce à Niort. Cette chambre aura pour circonscription le département des Deux-Sèvres et sera composée de 12 membres. Par contre, la chambre consultative des arts et manufactures de Niort est supprimée.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 11 mai 1899

Niort – Fièvre aphteuse

La fièvre aphteuse a complètement disparu du département des Deux-Sèvres.

« LE PATRIOTE DE LA VENDÉE » du 4 juin 1899

Mauzé-le-Mignon – Un centenaire

Des fêtes seront organisées à l'occasion du centenaire de René CAILLÉ pour le Dimanche 25 juin prochain.



Articles relevés par B. REIGNER-TROUDE, adh. 907

ILS SONT DÉCÉDÉS À THEIL-RABIER (CHARENTE)



René Macaud a fait un relevé très complet des décès de personnes originaires des Deux-Sèvres à Theil-Rabier. Il a ainsi relevé tous les témoins et les veufs éventuels pour chaque acte trouvé. Pour des raisons de mise en page, nous ne pouvons pas mettre tous ces renseignements, mais vous les retrouverez facilement en consultant les actes en ligne à partir de cette liste simplifiée ou en recherchant dans la base de donnée de notre site, en recherche avancée. Dans le déroulant par commune, vous les trouverez à "Hors département".

René Macaud a fait le même travail pour les mariages et promesses de mariage. Nous les publierons dans un prochain numéro de Généa79.

Date	Nom	Âge et lieu de naissance
9 octobre 1777	FAURRAU François	1 an 6 jours ° Hanc
26 janvier 1779	BLAYE Jacques	78 ans ° Loubigné
2 août 1780	TERRASSON Pierre	1 mois ° Pioussay
24 décembre 1782	DUBREUIL Pierre	25 ans ° Saint-Vincent-la-Châtre
5 germinal AN X	ROBERT Louise	68 ans ° Pioussay
2ème compl. AN XII	POURAGAUD Marie	90 ans ° Pioussay
25 pluviôse AN XIII	THAFORIN Françoise	66 ans ° Aubigné
17 messidor AN XIII	GARINNAUD Marie	72 ans ° Javarzay
31 octobre 1828	DUBREUIL Pierre	25 ans ° Saint-Vincent-la-Châtre
29 mars 1831	BEGUIER Jeanne	52 ans ° Gournay
17 février 1832	ROUAUD Magdelaine	80 ans ° Tillou
1 janvier 1835	SICAUD Marie	75 ans ° Pioussay
20 décembre 1838	COURBILLAT Louis	73 ans ° Loubigné
28 février 1840	GUILLOT Jean	72 ans ° Bouin
6 février 1842	TREBUCHET Marie	80 ans ° Pioussay
4 novembre 1842	TEXIER Marie	76 ans ° Loubigné
26 février 1844	MOINARD Cadet	17 ans 8 m ^{ois} ° Chef-Boutonne
5 avril 1844	BONNAUD Louise Adélaïde	47 ans ° Pioussay
14 octobre 1844	ARNOUX Pierre	68 ans ° Couture-d'Argenson
26 avril 1845	MORAIN Jacques	42 ans ° Maisonnais
13 octobre 1845	NORMAND Jeanne	70 ans ° Chef-Boutonne
9 octobre 1846	SERIN Marie Anne	72 ans ° Mairé-Levescault
19 février 1847	GUILLOT Louis	84 ans ° Bouin
29 avril 1847	BEGUIER Catherine	78 ans ° Les Alleuds
29 février 1848	AYRAUD Marguerite	82 ans ° Ardilleux
17 mars 1848	RICHARD Jeanne	62 ans ° Pioussay
16 octobre 1848	HIVER Léonore	26 ans ° Limalonges
6 décembre 1848	DAMY François	24 ans ° Sauzé-Vaussais
7 janvier 1849	SICAUD Anne	72 ans ° Pioussay

15 juillet 1850	COMPAGNON Louise	36 ans	° Sauzé-Vaussais
15 septembre 1850	ROBERT Jeanne	44 ans	° Pioussay
31 octobre 1852	GUIENNE Jean	73 ans	° Pioussay
9 février 1853	RULLIER Jean	57 ans	° Pioussay
26 mars 1854	CRUCHAUDEAU Jeanne	87 ans	° Bouin
12 septembre 1854	BINAUD Pierre	58 ans	° Lorigny
3 avril 1856	FRECHET Louis	53 ans	° La Chapelle-Pouilloux
30 mai 1856	MENARD Françoise	37 ans	° Pioussay
25 mars 1859	AUDOYER Françoise	57 ans	° Pioussay
23 septembre 1860	RICHARD Anne	59 ans	° Pioussay
7 mai 1864	LEGRAND Jean	66 ans	° Loubigné
20 novembre 1864	BINAUD Jean	82 ans	° Lorigné
25 janvier 1865	COURBILLAC Louis	71 ans	° Aubigné
3 avril 1866	ROBERT Jeanne	71 ans	° Pioussay
25 mai 1866	MACHET François	42 ans	° Lorigné
27 septembre 1867	JUTARD Jean	63 ans	° Crézières
20 avril 1869	NICOLAS Françoise	89 ans	° Les Alleuds
27 mai 1870	PERRIN Pierre	57 ans	° Pioussay
3 avril 1871	UIENNE Pierre	86 ans	° Hanc
5 janvier 1872	BLAIS Pierre	47 ans	° Mairé-Lévescault
10 décembre 1873	COURBILLAT Rose	80 ans	° Loubigné
29 mai 1874	JOURDIN Pierre	69 ans	° Pioussay
18 juin 1874	ROBERT Pierre	67 ans	° Pioussais
12 mars 1876	MELAN Joseph	62 ans	° Loubillé
28 janvier 1879	AIMARD Marie	71 ans	° Hanc
20 août 1880	RAGOT Louis	71 ans	° Mairé-Levescault
5 mars 1882	JOUSSELIN Pierre	89 ans	° Pioussay
28 janvier 1887	MORISSON Marie Joseph	68 ans	° Sauzé-Vaussais
21 mars 1887	CHABOT Joseph	65 ans	° Hanc
1 mai 1888	SILLON Marie	56 ans	° Limalonges
25 novembre 1888	CHABOT Madeleine	40 ans	° Loubillé
10 décembre 1888	CHATAIN Jacques	54 ans	° Pioussay
25 février 1889	AUVIN Adéline	18 ans	° Sauzé-Vaussais
23 décembre 1890	COLIN Antoine	85 ans	° Pioussay
7 novembre 1891	JUTARD Marie	70 ans	° La Chapelle-Pouilloux
26 janvier 1892	BLAIS Alexis	71 ans	° Mairé-Levescault
25 janvier 1893	QUERON Pierre	76 ans	° Lorigny
4 novembre 1893	COUIN Jean	69 ans	° Pioussay
3 février 1895	FOURNIER Marie	53 ans	° Pioussay
24 février 1896	ROBINEAU Amélie	60 ans	° Hanc
25 juin 1896	GEOFFROY Marie	67 ans	° Hanc
26 septembre 1896	BARBIER Isabeau	70 ans	° Hanc
28 février 1898	PEROT Pierre	73 ans	° Pioussay
6 avril 1898	MENARD François	72 ans	° Hanc
9 avril 1898	DAMY Louis Antoine	76 ans	° Lorigné
1 mai 1900	FOUCHE Junien	75 ans	° Mairé-Levescault



RÈGLEMENT POUR LA NUMÉRISATION D'ARCHIVES NOTARIALES

Au mois de juillet 2017, le Conseil départemental a adopté un règlement afin d'encourager des partenariats pour la numérisation des archives notariales. Destiné aux particuliers comme aux associations qui pourraient s'intéresser à une plus grande accessibilité de ces fonds, ce règlement permettra notamment de mettre en ligne des archives notariales aujourd'hui incommunicables.

Avis aux passionnés de notaires, venez vous associer à ce projet !



INDEXATION DES REGISTRES MATRICULES



Au mois de juin 2017, les registres matricules militaires des Deux-Sèvres ont été envoyés chez un prestataire qui en assurera l'indexation. Une fois l'indexation réalisée, il sera possible de faire une recherche des deux-sévriens partis à la guerre par nom, prénoms, commune de naissance (nouvelle et ancienne), département et année de naissance. Les Archives départementales vous informeront de cette actualité sur leur site internet.

NUMÉRISATION ET MISE EN LIGNE

Nouveauté juin 2017 : recensements de 1796 à 1798 pour une centaine de communes.

Cette année, les Archives départementales ont choisi de numériser deux grandes sources pour l'histoire du département :

-  le cadastre rénové (en commençant par l'arrondissement de Bressuire),
-  l'enregistrement (opération pluri-annuelle, bureau par bureau).



Ces archives seront mises en ligne dès cette année.

De nouvelles rubriques apparaissent également cette année aux côtés de l'état civil, du cadastre, des recensements de population, des registres matricules, de la presse locale.

Après l'iconographie et les tables du contrôle et de l'enregistrement, 2017 donnera naissance à trois rubriques :

-  archives notariales (séries E et 3E),
-  registres des enfants trouvés (sous-série 3X),
-  rôles de la taille.

SILENCE, ON CLASSE !



Année de travaux nombreux et variés, dont un récolement général des fonds qui nous donne l'opportunité d'un grand nettoyage de printemps dans les fonds, les archivistes du service avancent sur plusieurs domaines :

- fonds iconographiques : avec une collecte qui se poursuit, l'indexation des fonds iconographiques se poursuit, de même qu'un plan de classement de plus en plus précis, destiné à faciliter la recherche par nos lecteurs.
- série J : fonds d'architectes, fonds d'un orphelinat protestant à La Mothe-Saint-Héray, fonds de familles deux-sévriennes anciennes, le classement des archives privées est riche et varié ;
- série Q : série des domaines, de l'enregistrement et des hypothèques, ce fonds révolutionnaire apporte de précieux éléments sur une période particulièrement mouvementée, et riche ;
- série S : consacrée aux Ponts et Chaussées, vous y trouverez l'histoire de la création et de la vie de toutes sortes de routes composant aujourd'hui le paysage local.
- sous-série 8 U : indexation des répertoires des notaires, il s'agit de donner une clé d'entrée renforcée à tous ceux qui souhaitent consulter les fonds des notaires ;
- série W : plusieurs fonds de la Préfecture des Deux-Sèvres pendant la Deuxième Guerre mondiale ou dans la période d'après-guerre, consacrés à la question du ravitaillement, de l'enseignement, de la répartition des denrées et de l'économie de guerre.
- série Z : série des sous-préfectures des Deux-Sèvres, il s'agit d'un fonds inégal mais passionnant pour l'histoire de cette administration d'État jusqu'en 1940.
- et bien d'autres fonds encore, qui vous attendent en salle de lecture, ou qui sont en cours de préparation.

EXPOSITION : ENSEIGNEMENT



Pour le début de l'année 2018, le service vous propose de revenir sur l'histoire de l'enseignement. A partir de nos documents, du Moyen Âge à nos jours, nous vous proposerons de découvrir autrement les grands principes établis par les lois de Jules Ferry. Nous connaissons chacun la grande histoire des lois Ferry, et pourtant, d'où viennent-elles, qu'avaient-elles d'innovant ? Ont-elles vraiment innové ? Vous serez les bienvenus à venir redécouvrir ce sujet.

